

ACADEMIE DE L'EAU

**Construire une mémoire sociale utile
de la tempête Xynthia du 28 février 2010**

**B. de Vanssay, L. Colbeau Justin, D. Marchand, C. Vallette,
C. Bakhache, M. Poumadère**

Rapport final

Octobre 2011

MEDDTL – Préfecture de Charente Maritime

La Demande

Le courrier du Préfet du 1/10 2010

L'urgence d'agir

Depuis 2001, 670 catastrophes naturelles ont été enregistrées en métropole et dans les départements d'outre-mer. Elles ont été à l'origine de 15.539 morts, et ont coûté plus de 10 milliards d'euros rien qu'en dommages assurés.

« Réaliser une mémoire sociale de la tempête Xynthia ».

« Il s'agira d'analyser la perception par la population de la tempête et de ses conséquences. Selon les différentes étapes successives de l'événement à savoir :

- mise en œuvre des moyens de secours,
- tempête elle-même,
- solidarité, relogement,
- mise en place des zones de solidarité, etc,

Cette analyse permettra de recueillir *le ressenti social* et de suggérer les pistes de travail pour favoriser une meilleure prise en compte du risque de submersion.

Cette analyse peut s'appuyer sur *de multiples entretiens* avec la population et avec les professionnels qui ont accompagné cette population ou avec les élus de toutes les communes concernées.

Elle peut également s'appuyer sur *l'analyse des médias* et faire ressortir les effets médiatiques sur la compréhension des événements et de leurs conséquences ».

Les axes de la démarche menée en étroite collaboration avec les autorités territoriales

- Donner des lieux d'élaboration et d'expression au deuil qui doit être fait (perte des êtres chers, des biens personnels, de l'identité personnelle liée à l'habitat).
- Identifier les objets, mais plus avant les valeurs locales à « sauvegarder » et à développer dans la perspective de nouvelles modalités de vie dans des territoires à risque.
- Elaborer des pistes de travail pour une meilleure prise en compte du risque submersion.

Les objectifs

- Identifier les conditions du développement d'une mémoire utile
- Identifier les lieux et les cibles de cette démarche
- Faire des propositions d'outils pour la mise en œuvre de cette mémoire.

Il s'agit de rendre le citoyen acteur de sa sécurité : reconnaître la catastrophe et son pouvoir de destruction, *la transformer en patrimoine* pour en faire un véhicule de la prévention future.

Table des Matières

I. Méthodologie	4
II. Le cadre historique : la mémoire des tempêtes passées.....	7
III. Chronologie simplifiée.....	11
IV. Quelques aspects du travail des media autour de Xynthia	17
1. Un discours médiatique à tête de Janus	20
La construction de l'image de l'événement par la presse.....	20
Le donner à voir : le constat et la compassion.....	21
Les questionnements sur la capacité locale à faire face au risque.....	23
2. La redéfinition des espaces : zones noires / jaunes / oranges ?.....	25
L'attente du mois de mars : de la recherche des responsabilités vers la culpabilisation des sinistrés (16 mars - 8 avril).....	25
Le « zonage punition » suscite « la révolte des sinistrés » relayée abondamment par la presse, particulièrement la presse quotidienne télévisée. (8 avril - 6 mai) et contribue au développement de discours schizophrènes	27
Entre solidarité et défense des intérêts particuliers : la confusion et les déchirements de mai 2010 (6 mai - juin).....	31
La vraie-fausse volte face de l'Etat (<i>Libération</i>):.....	32
Septembre le nouveau zonage et ses incertitudes - La zone noire rapetisse	33
La remise et la publication du rapport Pitié le 15 janvier 2011 ; les incertitudes des nouvelles zones oranges.....	33
En Juin 2011 le rejet des requêtes en annulation du zonage : les zones de solidarité ne sont que des « zonages préparatoires » qui n'ont pas de caractère juridique	34
3. Le thème de l'inégalité de traitement (l'injustice sociale)	35
4. Le nombre de morts.....	38
5. La question des digues.....	39
V. LES RESULTATS DE L'ENQUETE DE TERRAIN.....	43
1. Qu'est-ce qu'une « mémoire utile » ? Quels sont ses objectifs ?.....	45
2. Structuration sociale des sites étudiés : Territoires et Tribus.....	48
a. Charron.....	49
b. L'enclave de la rue de la plage à Aytré : un paradoxe	56
c. La Rochelle.....	62
3. De la perception de la catastrophe à la représentation de l'événement : éléments de réponse pour la constitution d'une mémoire	65
a. Le cognitif et le sensible	65
b. La perception sensorielle : frein ou ressource pour la mémoire ?.....	69
c. Freins et ressources	69
4. Alerte et Lanceurs d'alerte : Entre Confiance et Compétences	71
5. Dialectique entre l'oubli et la nécessité de l'ancrage de la mémoire collective dans le territoire.....	82
a. Mémoire collective et identité de lieu	82
b. Entre mémoire et oubli de la catastrophe	82
c. De la mémoire individuelle à la mémoire collective.....	83
d. Mémoire et efficacité institutionnelles	84
e. Pédagogie, lieux et outils de mémoire.....	85
Temporalités et Ruptures du lien social.....	87

a. Les temporalités	87
b. Ruptures, amertumes et solidarités : les avatars du lien social post catastrophe.....	91
6. Résultats du questionnaire diffusé sur internet	95
VI. Les ancrages de la mémoire du risque	98
Les apprentissages post Xynthia	98
a. Apprentissages individuels.....	99
b. Pour les institutionnels	103
VII. Principes Directeurs de la construction de la mémoire	107
1. Freins	107
2. Conditions	108
VIII. Les outils d'une mémoire utile	109
1. L'inscription de la catastrophe dans les pratiques.....	109
2. L'inscription de la catastrophe dans le paysage.....	110
3. Créer une mémoire vivante versus une mémoire figée.....	111
4. Constitution d'un corpus de référence pour la constitution d'une histoire officielle et consensuelle.....	111
5. Recommandations en direction des opérationnels	112
IX. Réinvestir l'espace, envisager l'avenir	114
1. Derrière l'unité.....	114
a. Une tempête, des sinistres	114
b. Variations sur le statut de sinistré.....	115
2. La sécurité faite par le vide en question	115
a. Frontières négociées : sécurité ?.....	115
b. En l'absence de devenir.....	116
c. Les digues : symbole d'une continuité.....	116
3. Du décalage à l'ancrage	117
X. Propositions et Démarches suggérées.....	118
ANNEXES	120

I. Méthodologie

Remarques préliminaires

- *L'histoire de la tempête Xynthia du 28 février 2010 ne s'arrête pas avec l'étude que nous en avons faite et que nous présentons ci-dessous.*

- De nouveaux développements, de nouvelles études, de nouvelles décisions, conséquences directes de cet événement, sont prises tous les jours (loi de mai 2011 sur la submersion du littoral, plan digues, modification des systèmes d'alerte, réflexion sur l'aménagement et la construction, décisions juridiques etc) ; pour les sinistrés d'hier, bien des problèmes ne sont pas résolus ; on en est encore parfois « à panser les plaies ». L'étude traite donc d'un moment (du 27 février à la fin du 1^{er} semestre 2011) dans l'histoire de la tempête.

- Très peu d'études de retour d'expérience ont été faites en France à une certaine distance de l'événement ; pour ainsi dire aucune étude sur la reconstruction, ses dynamiques et ses conséquences, n'existe en France. Pour la tempête Xynthia on dispose du retour d'expérience immédiat réalisé par la mission interministérielle et les missions réalisées à chaud par les deux Assemblées (Assemblée Nationale et Sénat). Ce parti pris correspond à une vision mécaniste de la crise et à l'inscription de cette vision dans la loi (Modernisation de la Sécurité civile 2004) qui a confié les Rex à la Sécurité Civile, c'est à dire avec une focalisation sur l'organisation des secours et la gestion immédiate de la crise.

En se situant un an après l'événement, l'étude permet déjà d'appréhender un spectre élargi de situations et d'avoir un regard plus prospectif.

- Notre objectif reste avant tout que les générations d'enfants actuels, qui seront les décideurs de demain, ne puissent s'exonérer physiquement et mentalement de cette constante phénoménologique incontournable de leur territoire qu'est la tempête ; qu'ils soient obligés d'en tenir compte dans tous les aspects du développement futur du territoire qu'ils habitent et souhaitent développer, et qu'à leur tour, ils puissent en transmettre le souvenir. On a souhaité se situer concrètement dans le renforcement des groupes « porteurs de mémoire ».

- Rarement un événement n'a été aussi révélateur à la fois des structures sociales (existantes ou en déclin), des rapports à l'autorité (locale ou nationale), des comportements face à la catastrophe annoncée (résidents, élus, services, média), des conditions nécessaires à une reprise de la vie sociale post catastrophe.

- La submersion marine générée par la tempête Xynthia est aujourd'hui perçue comme le révélateur d'une politique d'aménagement où prévalent « les logiques gestionnaires, des approches segmentées, la tyrannie de l'intérêt privé et les logiques du court terme ». C'est vrai, c'est visible. (Ph. Ecalles : « Tous responsables » mars 2011)

Toutefois, les stratégies anciennes avaient fait, il y a peu, de ces submersions répétitives un bénéfice, une opportunité (une « prise »), un choix de gestion de certains territoires. On est

aujourd'hui d'une part dans la perte des capacités de gestion anciennes et d'autre part dans la négation ou le refus de l'évolution permanente des zones littorales au nom d'une volonté d'appropriation et d'une vision statique des lieux : un paradoxe irréaliste qui heurte de front les certitudes des propriétaires actuels et génère la violence des prises de position sur la destination et la sécurisation de ces zones.

- Au cours de son travail de terrain, l'équipe de sociologue ou psychosociologues a été confrontée en permanence à une forte demande d'écoute des sinistrés comme des autorités (services publics et services municipaux) ; cette étude correspond aussi à un besoin ressenti d'expression personnelle d'un *vécu dépassant l'imaginaire, difficilement exprimable et pourtant perçu comme une expérience essentielle*. Tous les entretiens ont reçu un accueil favorable souvent même ému .

Les méthodologies utilisées

Plusieurs types de méthodologie ont été utilisées pour favoriser l'expression des interviewés et la collecte des données.

0 - En préalable, une analyse de la presse sur la période de février 2010 à février 2011 a été réalisée

Après avoir dressé un rapide calendrier des principaux événements relayés par la presse, l'analyse s'est intéressée aux thématiques dominantes dans la presse pendant les mois qui ont suivi la catastrophe :

- La construction de l'image de l'événement dans la presse

- La redéfinition des espaces : zones noires, jaunes, oranges ?

- Le sentiment d'injustice sociale : la perception d'une inégalité de traitement entre communes et entre sinistrés

- L'imprécision constante sur le nombre de décès

- La demande de protection structurelle : les digues

1 –Missions de recueil de données : Entretiens et recueil de documents

Réalisés au cours de quatre missions successives sur le premier semestre 2011 (fin janvier, fin février commémoration, fin mars et fin juin), les entretiens (100) ont concerné des sinistrés, des responsables et des experts.

Les grilles d'entretiens correspondantes sont présentées en annexe.

Quelques entretiens correspondent en outre à des rencontres fortuites et sont alors uniquement des restitutions de conversations à bâtons rompus ; l'interlocuteur ayant été heureux de pouvoir donner sa propre vision des événements.

Le rapport scientifique rend compte des différentes thématiques recueillies au cours de ces entretiens et correspond plus particulièrement à la demande *de restitution du ressenti* des

sinistrés et à *la mise en évidence des pistes de travail* pour favoriser une pérennisation des apprentissages liés à cette tempête en vue d'une meilleure prise en compte du risque de submersion.

2 Elaboration d'un livre Mémoire de la tempête Xynthia

L'équipe de psychosociologues s'est adjointe une journaliste et une photographe professionnelles pour réaliser un recueil de témoignages oraux et d'images permettant de matérialiser, à partir de textes couplés aux images, les traces visuelles et écrites de la catastrophe.

Un ouvrage « Mémoire » est l'aboutissement de ce travail réalisé en collaboration avec l'équipe scientifique. Compte tenu de l'importance des documents réalisés et de l'intérêt suscité localement par ce travail, une exposition pourrait être envisagée ultérieurement.

3 Atelier de travail : « Conservation locale de la mémoire Xynthia ».

Au cours des entretiens, un certain nombre d'interviewés ont manifesté un intérêt particulier pour l'organisation et la conservation de la « mémoire utile » de Xynthia, que ce soit à partir d'expositions, d'ateliers ou de la sensibilisation des enfants scolarisés (Memorisk – Olivier Schick, Prévention 2000).

Un séminaire de mise en commun a donc été réalisé le 23 juin 2011 pour recueillir les idées et les thématiques rencontrant la demande de nos interlocuteurs.

Il s'est tenu à La Rochelle dans les locaux de Ecole de la Mer (Présidence Florence Autissier) Le groupe réuni comportait une douzaine de personnes représentant : la Médiathèque, France Bleue, Muséum d'histoire Naturelle, Lycée maritime de La Rochelle, E.C.O.L.E de la mer, Capitainerie du port des Minimes, Commission extra-municipale d'Aytré, école primaire de Charron, Historien, artistes et artisans ou architecte.

- Questionnement : quatre questions ont été soumises aux intervenants du groupe Mémoire :
 - . A votre avis et en fonction de votre profession, quels sont les thèmes ou les éléments qui doivent être gardés en mémoire pour le futur ?
 - . De quoi avons nous besoin pour organiser cette mémoire ? quels sont, selon vous, les lieux les plus accessibles et les plus appropriés pour une bonne conservation et diffusion de ces éléments de mémoire ?
 - . Etes vous prêt à vous impliquer personnellement dans la pérennisation de cette mémoire.
 - . Connaissez vous des exemples de bonnes pratiques ou de réactions positives face à l'inondation ou la submersion marine dans l'après catastrophe Xynthia ? Comment utiliser ces exemples positifs ?

4 Questionnaire Internet

Afin de mesurer à l'aune des communes les propositions émises par le petit groupe ayant participé à l'Atelier Mémoire, un bref questionnaire a été passé par l'entremise de la lettre Sécurité-Communes-Info, sous la direction de Patrice Laya. Il s'agit de questions fermées. Les résultats détaillés sont présentés. 110 questionnaires ont été renvoyés en provenance des communes du littoral atlantique ou de spécialistes.

II. Le cadre historique : la mémoire des tempêtes passées

Xynthia s'inscrit dans un long passé de tempêtes et de récits de naufrages. C'est un événement parmi d'autres au sein d'une histoire déjà lourde comme l'ont montré l'ouvrage de E. Garnier¹ et le recueil de données réalisé par Th. Sauzeau² (université de Poitiers).

En 2010, juste avant Xynthia, il existait des textes, il existait des hommes, il existe encore des lieux, tous porteurs de mémoires des «tempêtes ou naufrages», en Charente Maritime, présentant ces tempêtes comme un phénomène violent, dramatique, bouleversant le territoire, *mais récurrent*.

Il existait avant Xynthia des textes : récits et mémoires, travaux d'experts ou d'amateurs, journaux locaux. On insistera sur le rôle local particulier du journal Sud Ouest comme élément de mémoire depuis 50 ans, mais aussi sur des publications d'associations d'historiens locaux (Les Sables, Paroles de Rochelais).

Il existe toujours des lieux où sont conservés ces textes : archives municipales, médiathèque, services publics, journaux maritimes déposés par les capitaines et relatant les tempêtes au jour le jour à Rochefort ;

Et des lieux qui concrétisent ces récits, des traces visibles, des travaux de protection réalisés en réponse à ces événements comme la digue d'Esnandes construite en 1960.

En 2010, cinquante ans plus tard, à peine, pouvait-on avoir vraiment oublié ? Comment a-t-on pu oublier ? Qui a oublié ?

On sait, depuis Maurice Halbwachs, que la mémoire n'est pas le passé mais une reconstruction permanente du passé à partir d'événements antérieurs, *sélectionnés* à la lumière du présent. Les éléments oubliés font-ils partie d'une stratégie ? Qu'est-ce qu'on ne transmet pas ou qu'est-ce que l'on refuse de recevoir ? Qu'est-ce que l'on a reçu dont on se sépare *a posteriori* ? Pourquoi cette séparation ?³

Ces questions se posent immédiatement après le passage de la tempête.

Certes, il n'est pas question de reprendre tous les documents anciens existants sur le thème des tempêtes locales ; les historiens l'ont fait sous la pression de « *la redécouverte* » opérée à la suite de l'événement Xynthia. On veut donner ici quelques exemples qui nous paraissent illustrer le mécanisme de l'oubli d'une génération au bénéfice de la modernisation et de l'évolution des modes de vie.

¹ E. Garnier et F. Surville : « La tempête Xynthia face à l'histoire », ed. Le Croit vif Saintes 2010

² Th Sozeau : Colloque du 24 Juin : « Expliquer Xynthia comprendre le phénomène »

³ *Alexandre Green (Revue Interrogations 2006)*

Quelques exemples

La tempête du 15 février 1957⁴ La tempête du 16 novembre 1940

1 La tempête du 15 février 1957

Cette tempête est d'une intensité exceptionnelle ; probablement la plus forte du XX^{ème} siècle après les tempêtes de 1999 et 1935 (vent estimé à 150km/h degré de submersion 7.5 à 7.8).

1 A La Rochelle

Le journal Sud-Ouest du samedi 16 février 1957

«C'est hier vendredi entre *1h et 4h du matin* que la tempête a atteint son paroxysme.

« À La Rochelle, les arbres des boulevards de Nantes [bd André Sautel] et de Cognehors jonchent la route. La route de Port-Neuf à Chef de Baie est coupée. Il faut évacuer une maison, avenue Marius Lacroix. Dans le port de La Rochelle, consignés, les bateaux sont périlleusement secoués et l'eau, débordant des bassins, s'épand sur les quais. Des rues sont inondées.

« On retrouve des paquets de varech à 200 mètres de la mer. À La Pallice, la jetée sud s'écroule sous l'assaut des vagues gigantesques. Les habitants du petit village des Minimes doivent évacuer leurs habitations. Aux Minimes, les barques de pêche sont ravagées, la côte est rongée sur plus de quatre mètres. Tout le village vit dans la crainte des prochaines marées. »

2 A Charron

« Esnandes, au sud de Charron a retrouvé l'aspect qui était le sien lors de la guerre de Cent Ans, nous confie Mme Guillard, maire d'Esnandes. À cette époque, Charron et Marans étaient des îles, et le clocher de notre église pouvait comme aujourd'hui se mirer dans l'eau. La mer a gagné en quinze minutes le terrain qu'elle avait mis sept siècles à perdre.

« En 1940, déjà l'eau était venue dans le bourg, mais elle s'était arrêtée devant le bureau de tabac. Cette fois-ci, elle a été jusque devant la porte du pharmacien. Toute la commune est inondée, et la mer a atteint la route de Villedoux.

« Tout s'est passé très vite à Esnandes.

Après avoir franchi la digue, la mer a été retenue un moment par des parapets anti-chars, mais à 3 heures du matin, les vagues ont franchi ce dernier obstacle et ont déferlé sur la ville. [...] Pour des fermiers déjà éprouvés dans des circonstances identiques, en 1940, ce deuxième coup du sort était particulièrement rude.

⁴ E. Garnier et F. Surville : « La tempête Xynthia face à l'histoire », ed. Le Croit vif Saintes 2010

« A Charron, on n'avait jamais vu une telle catastrophe. Un bateau a chaviré, dix autres ont été transportés par une marée exceptionnelle sur les misottes, jusqu'à sept cent mètres à l'intérieur des Terres. Les bouchots de l'anse de l'Aiguillon ont été détruits.

« Châtellaillon, Ronce les Bains, Marennes, Port des Barques ont été ravagés ; les digues de Loix-en-Ré ont été rompues comme les digues du Blayais, alors que les bas quartiers de Bordeaux ont été évacués ».

Délibération du conseil municipal de La Rochelle du 8 mars 1957

« Au cours des visites que nous avons faites aux Minimes, nous avons pu constater que des ménages sinistrés avaient à peu près tout perdu et ne disposaient même plus de literie pour se coucher. Nous avons signalé la situation des trois familles qui, sur la route de L'Houmeau, avaient eu leurs maisons envahies par l'eau. En ce qui concerne les dommages mobiliers, deux endroits ont été particulièrement frappés, Pampin et l'Huîtrière, sur la route des Minimes ».

Archives Municipales à La Rochelle

Les sapeurs-pompiers ont porté secours au lieu-dit l'Huîtrière en bordure de l'avenue des Minimes à des personnes dont l'habitation a été envahie par les eaux de mer. Ces personnes avaient dû se réfugier au 1er étage de leur habitation; celle-ci était complètement inondée, les vagues, provoquées par un vent violent, projetant des paquets d'eau par-dessus la digue bordant la route. L'eau de mer a envahi quatre ou cinq autres immeubles situés avenue des Minimes et rue de la Sauvagère. 18 foyers

Le marais de Pampin a en effet été inondé suite à la destruction de la digue protectrice.

La digue indispensable, selon le quotidien Sud Ouest

« *Tous les quinze ans environ*, nous a-t-on déclaré, on déplore des sinistres semblables. Nous allons colmater les brèches, refaire les digues de terre, mais il est amplement prouvé que notre dispositif de sécurité est insuffisant. Dans quelques années, le problème se posera de nouveau. 1500 hectares au moins d'herbage et de terres cultivées sont envahis par la mer, et nous pouvons tous nous estimer heureux que la tornade ne se soit pas produite quarante huit heures plus tard.

Si elle avait coïncidé avec le plus fort coefficient de la marée, notre région aurait connu un désastre sans précédent.

L'eau aurait atteint Marans, Andilly, Nouaillé, Saint-Jean-de Liversay. Il est indispensable qu'une digue soit construite du rocher d'Esnandes à Charron, et ce projet doit être inscrit dans le cadre du programme quinquennal d'assainissement du marais. Il faut aussi penser, mis à part les pertes des récoltes, maintenant brûlées par le sel, à ce qu'aurait pu être la catastrophe, si la tempête s'était produite à l'époque où tout le bétail se trouve dans les marais.»

2 La tempête du 16 novembre 1940 à Charron

Un témoignage de submersion à Charron

Récit souvenir de Roger Patient, né le 28 Janvier 1926

« Le 16 novembre 1940, alors que j'avais 14 ans, j'étais placé comme apprenti agricole chez Monsieur Gareaud à Charron... C'est pour moi une chose inoubliable.

C'est dans l'après midi que la mer a commencé à se déchaîner. Monsieur Delaveau, le patron, nous a dit d'aller chercher les bêtes car il allait préparer l'étable. Nous sommes partis dans un pré au bord de la mer ; ce pré était entouré par les digues (les levées), lorsque nous y sommes arrivés les bêtes étaient au milieu du champ près de l'abreuvoir. L'autre commis, Marcel Pochon, qui avait dans les dix huit ans m'a dit : Roger va chercher les vaches, je vais ouvrir la barrière.

A ce moment l'eau a commencé à monter par-dessus les digues et arrivait en plus par un chemin qui allait jusqu'à la mer et se transformait en courant. Quand je suis arrivé à la barrière, Monsieur Delaveau qui était un homme de soixante-cinq ans, est venu à notre rencontre. Les vaches avaient déjà de l'eau à hauteur des genoux et ne voulaient plus avancer ; brusquement le courant a fait des remous qui m'ont projeté sur la digue et j'ai pu rejoindre Marcel qui s'agrippait à la barrière. Soudain, la digue côté mer a lâché, et l'eau est arrivée à la vitesse d'un cheval au galop. Je m'accrochais à Marcel... *Monsieur Delaveau a disparu en l'espace d'une seconde.* Heureusement que Marcel avait laissé la perche du haut fermée. Nous nous y sommes accrochés, nous avons de l'eau jusqu'au ventre, mais les vagues nous passaient par-dessus la tête. J'ai dit à Marcel, « je sais nager ». **Les vagues m'ont aidé en me poussant jusqu'au milieu de Charron**, j'étais en sang, car j'avais été roulé sur les tamarins et les barbelés ; j'ai repris pied sur un petit chemin en face de l'église, épuisé mais sauf ; j'avais bu des litres d'eau de mer boueuse ... je me suis allongé sur le sol pour reprendre mes esprits ... j'ai été frictionné, on m'a fait boire du vin chaud et mis au lit... à 14 ans on dort bien.

Le lendemain en m'éveillant, j'ai découvert le spectacle de désolation... les paillés, les barges de foin avaient été entraînées sur plus de cent mètres ... j'ai su que Marcel est resté agrippé à sa barrière de longues heures, jusqu'à ce que la mer baisse. Il a réussi à atteindre une levée et revenir au sec.

Voilà ce dont je me souviens pour le raz-de-marée de mes 14 ans !

L'oubli des submersions marines passées, constaté au moment de Xynthia, résulte, semble-t-il, de la marginalisation des sachant et de leur perte de pouvoir économique, en raison d'une évolution récente et rapide des fonctions des territoires et d'une transformation économique quasi mondiale (tourisme comme variable motrice du développement).

Comment aujourd'hui en pérenniser le souvenir pour créer une dynamique de prévention locale ?

III. Chronologie simplifiée

Pour se souvenir, quelques dates essentielles...

Tempête Xynthia : nuit du 27 au 28 février

Le phénomène

- **Heure : la nuit entre 1h et 5h du matin, selon les sites**
- **Vents de 160km/h**
- **Fort coefficient de marée : + 112**
- **Surcote évaluée à 1m53 selon le BRGM (a posteriori)**

Les conséquences immédiates

- **submersion d'environ 40 000 hectares agricoles dont 30.000 en Charente Maritime**
- **53 morts selon la presse mais 47 selon le rectificatif de juin 2010, et 41 sur les deux départements (Vendée 29 et Charente Maritime 12)**
- **6.000 sinistrés**
- **4.000 maisons sinistrées dont 150 inhabitables**
- **950 000 foyers privés d'électricité**

Ce rappel chronologique paraît indispensable tant les prises de décisions se sont rapidement enchaînées sur la période des 12 mois suivant la tempête. Il ne prétend pas à l'exhaustivité mais entend servir de référence quant à *l'évolution de la plainte des sinistrés*.

Après la catastrophe

- 2010

- **Dimanche 28 février** : de 3h à 5h du matin, les inondés font face dans la plus totale confusion à la submersion marine ; à partir de 5h du matin, déploiement des secours et recherche des personnes sinistrées ; plus de 1000 pompiers ou secouristes sont sur le terrain. Les sinistrés sont pris en charge par un grand mouvement de solidarité locale.

- **Lundi 1er mars** : Nicolas Sarkozy, Président de la République vient en Vendée et Charente Maritime ; il annonce une aide d'urgence de 3 millions d'euros et une enquête sur les causes du drame. « *un drame inacceptable et incompréhensible* ". "Il faut qu'on s'interroge pour savoir comment en France, au XXIe siècle, des familles peuvent être surprises dans leur sommeil, mourir noyées dans leur maison".

- **2 Mars** : publication de *l'arrêté catastrophe naturelle* au J.O pour les quatre départements placés en zone rouge le samedi 27 au soir.

- **3 Mars** Constitution et envoi d'une *mission interministérielle du gouvernement* comprenant quatre corps de contrôle (CGEDD, IGF, IGA, IDSC). Rapport attendu pour le 3 mai. Les Préfets des deux départements concernés doivent contribuer à la mission par l'établissement d'un zonage des zones inondées.

- **4 Mars** Messe solennelle à Luçon en hommage aux victimes de la tempête en présence de F.Fillon. Mobilisation continue de la CUMP.

- **11 mars** : Mesures annoncées par Benoist Apparu, Secrétaire d'État au logement et à l'urbanisme, en déplacement en Charente-Maritime.
. Relogement d'urgence : l'Etat financera le relogement provisoire des foyers sinistrés,
. Reconstruction : les assurances joueront leur rôle ; des prêts à 0% , des crédits sont proposés.
. Rachats de certaines maisons. (*zones noires*)

- **16 mars** : second déplacement de Nicolas Sarkozy en Vendée ; il déclare que les habitants des zones sinistrées ne pourront pas revenir vivre là où existent des risques mortels.

18 mars : note ou lettre-circulaire relative à la « *détermination des zones sinistrées qui ne pourront plus être réoccupées à cause de leur trop forte exposition aux risques* », signée du directeur de cabinet du ministre de l'écologie. Définition des critères d'évaluation de la notion de risque mortel. Retour des travaux de zonage demandés pour le 21 mars, soit trois jours après.

- **31 mars** : Constitution d'une Mission commune d'information *au Sénat* sous la présidence du Sénateur Retailleau (Sénateur de Vendée) ; auditions en début avril ; enquête sur le terrain prévue pour le 14 et 15 avril. Remise du rapport prévue pour Juillet.

- **7 avril** : Désignation d'une Commission d'information « *Assemblée Nationale* » sur les causes et les conséquences de la tempête Xynthia, ; rapporteur Mr Léonard (député et maire de Chatellaion).

Remise au gouvernement du zonage réalisé par les Préfets des deux départements touchés.

- **8 avril** : annonce très attendue du futur zonage : 17 communes, 1 393 maisons sont classées en zone noire, dont 595 en Charente Maritime

Les critères utilisés : la hauteur et la vitesse de l'eau, la proximité d'un endiguement exposant certaines habitations à une inondation brutale, la topographie des sites (cuvette...) ou encore la possibilité de se protéger avec, par exemple, l'établissement de zones de repli.

Les habitants de Vendée et de Charente-Maritime sont informés par le préfet, au cours de réunions publiques.

- **9 avril** : Les sinistrés en colère et indignés s'organisent pour contester collectivement les décisions de l'Etat. (Il s'agit de 180 maisons à Charron et de 40 à Aytré). Les associations de sinistrés se mobilisent pour présenter des recours contre les décisions prises.

- **13 avril** : François Fillon, Premier Ministre, maintient les positions prises. Il annonce par ailleurs la nomination de «délégués à la solidarité», dans les 48 heures. Placés sous l'autorité des préfets, ils seront chargés de recevoir «toutes les personnes qui souhaitent des explications sur les critères retenus par l'Etat, sur les procédures d'indemnisation et qui désirent faire valoir leurs arguments lorsqu'ils contestent ces critères». Il annonce également *le rachat des maisons* et des terrains «au prix du marché avant la tempête».

- **15 avril** : Jean-Louis Borloo, Ministre de l'écologie, rebaptise les «zones noires» en «zones de solidarité». Il déclare dans une lettre adressée aux maires : «levons d'abord un malentendu amplifié par l'émotion : *il ne saurait être question de la démolition systématique* et autoritaire des immeubles et habitations dans les zones décidées par l'État et très improprement appelées zones noires ».

Les habitants de ces zones cependant manifestent et déposent des recours en justice contre le zonage. On notera des manifestations sur le Pont de Ré, devant la préfecture de La Rochelle, à Fouras, aux Boucholeurs, à Aytré.

Les Conseillers Généraux de Charente Maritime votent également une motion demandant à l'Etat de revoir le zonage.

- **24 avril** Appel des scientifiques locaux pour une redéfinition des zones noires
« Les chercheurs des universités régionales qui ont derrière eux des années d'études du territoire concerné, une expertise connue et reconnue, n'ont été quant à eux ni officiellement, ni officieusement consultés. Cette ignorance de la communauté scientifique n'est malheureusement pas une première dans l'histoire récente ».

- **3 mai** : Présentation puis publication du Rapport de la Mission Interministérielle (voir note de synthèse en annexe). Une partie des conclusions seront reprises dans le rapport du Sénat. Les conclusions sont sévères sur le premier zonage réalisé.

- **3 mai 2010 Aytré** : des recours sont déposés devant le tribunal administratif de Poitiers contre la délimitation des "zones noires" publiées par le préfet de Charente-Maritime pour la commune d'Aytré. Il s'agit notamment d'un recours en excès de pouvoir et d'une demande de "référé-suspension" visant à mettre en attente l'application des décisions liées à ces zones devenues "zones de solidarité".

- **27 mai** : la mission parlementaire de l'Assemblée Nationale sur la tempête Xynthia juge «absurde» le zonage établi après la catastrophe.

- **16 Juin** : Démission du maire de Charron, commune sinistrée par la tempête Xynthia. Présentation du rapport préliminaire *de la Commission d'enquête du Sénat*. « La tempête Xynthia a résulté d'une conjonction d'événements climatiques d'une rare violence. Mais ses conséquences ont été aggravées par de *graves défaillances* dans l'anticipation du risque de submersion marine »

- **24 juin** : Colloque scientifique : « Expliquer Xynthia comprendre le phénomène » à la Maison de la Région Poitou Charente (Poitiers). 14 chercheurs, sous la présidence de Ségolène Royale qui a déjà fait part de son désaccord avec les mesures prises par l'Etat.

- **25 juin** Xynthia : le bilan humain est de 47 morts et pas 53 (Dépêche AFP reprise dans la Charente Libre).

- **1^{er} Juillet** : Remise du rapport de la « Mission Assemblée Nationale ». Il constate au terme de sa mission que «le sort des « zones noires » s'est, en réalité, joué en moins de dix jours pour la quasi-totalité des communes concernées, en dehors de toute véritable concertation avec les élus ».

- **29 Juillet**: Première signature de vente à l'Etat pour une maison de Charron. Sur cette commune, le gros des ventes amiables se fait au cours du mois d'août et jusqu'en début novembre.

- **21 septembre** Un nouveau rapport d'experts « rétrécit les zones noires ». Un quart des maisons sortiraient du zonage ; d'autres maisons sont intégrées dans les zones noires.

- **19 Octobre** Bilan et arrêt de la surveillance des conséquences psychologiques de la tempête Xynthia en Charente-Maritime. 287 cas ont été signalés par envoi d'une fiche clinique. Les centres d'écoute ont été fermés à partir du 20 septembre. Il y a eu 32 permanences à Charron et 14 à Aytré.

- **12 Novembre** :publication par le ministère du « Guide spécifique des zones jaunes de Xynthia – Comment se réinstaller dans une maison plus sûre ». Le Guide est le résultat du travail d'une commission « reconstruction » installée à la DDTM (participation CSTB).

- **24 novembre** à Pollutec, l'Association Robin des Bois présente le bilan des déchets de la catastrophe Xynthia : «plus de 6.000 tonnes de résidus de toutes natures (gravats, ferrailles, DEEE, bois, tout-venant, déchets de pharmacie). 6.500 véhicules hors d'usage et 70 tonnes de cadavres d'animaux. La plus grosse difficulté, rappelle l'ONG, est de collecter, regrouper, stocker et inventorier les déchets avant qu'ils ne soient dispersés ».

- **Fin novembre** : 40 plaintes sont déposées auprès du Tribunal des Sables d'Olonne Pour les inondations mortelles de la Faute-sur-Mer, 97 personnes ont porté plainte contre X avec constitution de partie civile pour "homicide involontaire, mise en danger de la vie d'autrui, abstention de combattre un sinistre et prise illégale d'intérêt", via le cabinet d'avocats Huglo-Lepage.

- **3 décembre** : A Nantes, à la Maison des Sciences de l'Homme, se tient un colloque pluridisciplinaire sur "La violence de la mer : l'impact de la tempête Xynthia du 28 février 2010 sur le littoral Atlantique".

- **16 décembre** Visite de la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, en Charente-Maritime pour mesurer le suivi de la tempête. 27 millions d'euros supplémentaires ont été versés aux préfetures de Charente-Maritime et de Vendée pour le rachat des maisons à la suite de la tempête Xynthia.

- **2011**

- 10 février 2011 : Rapport Pitié : mise en ligne des conclusions de la **Mission Littorale Départementale** : « **Expertise des zones de solidarité Xynthia en Charente Maritime** ».

Les nouvelles expertises permettent de sortir environ 30% des maisons des zones noires. Extrêmement complet, ce rapport analyse - commune par commune - les conséquences de Xynthia et les risques, si un événement d'une ampleur similaire venait à se reproduire. Le rapport recommande des travaux de réduction des risques.

Concernant Aytré, les experts estiment nécessaire de réduire les risques en plusieurs endroits. Mais, concernant *la rue de la Plage*, aucun système ne leur semble assez fiable. Ils considèrent donc qu'il est préférable « de rechercher *une utilisation du site compatible* avec sa vulnérabilité et d'achever les acquisitions programmées au titre de la zone de solidarité. Le rapport s'accompagne d'un « Atlas des acquisitions restant à réaliser au titre de l'article L 561-1 du Code de l'environnement ». Il s'agit des expropriations à prévoir.

- 28 février : Premier anniversaire de la tempête : commémoration à Luçon (près de Charron), et à La Faute Sur Mer présidée par NKM, à Aytré le 29, etc.

La date du premier anniversaire de Xynthia correspond à un tournant dans le ton de la presse au sujet des conséquences de la catastrophe. La page est désormais tournée : « les victimes sont honorées, elles s'accrochent à la vie, ; il faut enseigner le risque ; de nouveaux plans de prévention sont à instaurer. »

- 15 mars : Pour plusieurs communes, c'est le dernier délai pour accepter les propositions de rachat à l'amiable des maisons par le service des Domaines.

- 7 mai : Environ 400 personnes bloquent le samedi matin à Charron (Charente-Maritime) une route départementale, pour exiger l'édification de digues de protection au nord de la commune. Le maire de Charron parle « d'un bras de fer avec la Préfecture ».

- 30 Mai : Réouverture d'un restaurant (TeddyMoule) à Charron malgré la décision de démolition. Les propriétaires d'un restaurant d'Aytré font la grève de la faim devant l'Elysée pour obtenir d'être indemnisés.

- 9 juin 2011 : Nouvelles mises en examen d'un adjoint au maire de La Faute, et d'un fonctionnaire DDTM de Vendée.

Quelques éléments financiers tirés de la presse locale

en janvier 2011

Les chiffres ci-dessous sont donnés à titre d'indication ; ils ont été relevés dans la presse et ne prétendent pas à l'exactitude ; ils sont cités pour donner une idée du coût pour l'Etat (les contribuables) des conséquences de cet événement, et *surtout pour souligner ce que retiendront les lecteurs de la presse comme coût de l'événement.*

Indemnisations

- Assurances :

le coût estimé pour les assurances	1,2 milliards d'euros (FFSA)
Caisse Centrale de réassurance	360 millions d'euros

- Fonds Barnier :

400 millions d'euros

751 maisons à démolir dans 12 zones « de solidarité »

- 410 rachats amiables au 20 janvier 2011
- 50 propriétaires concernés par une enquête publique en vue d'expropriation

Coût pour l'Etat

- 205 millions d'euros pour les deux départements touchés
- 27 millions supplémentaires annoncés par NKM en décembre 2010

Coût pour l'Europe

- Le Fond européen de solidarité a versé 35.636, millions d'euros d'aide à la France

TOTAL APPROXIMATIF :

2.227.636

Soit : Deux Milliards deux cent vingt sept millions six cent trente six mille euros.

Le lecteur de la presse n'effectuera probablement pas ce total et retiendra un chiffre global proche d'un milliard cinq. Sur Internet, il est impossible de trouver un bilan détaillé de ces différents coûts.

IV. Quelques aspects du travail des media autour de Xynthia

L'hyper médiatisation de la tempête Xynthia et l'absence de distanciation de la presse par rapport au vécu des sinistrés joue un rôle majeur dans les étapes de la crise qui a suivi l'événement.

Pour le chercheur, la tonalité, le vocabulaire, les portraits, les acteurs mis en scène et la répétition des thèmes traités dans la presse sont des facteurs essentiels de compréhension des attitudes et du discours liés à la catastrophe.

En donnant une tribune nationale aux propos de certains sinistrés, *la presse crée un effet de résonance du malheur ou de la plainte qui transforme des situations locales, parfois marginales, en généralisation et en système.*

En même temps, en donnant à voir des situations individuelles particulières, les journalistes *resituent dans l'espace et le temps la violence perçue et subie par les individus* et l'éventail des situations possibles même si elles sont exceptionnelles.

Pour les sinistrés, *la presse réalise une reconnaissance indispensable de leur vécu.*

A l'Aiguillon en 2011, les sinistrés et les bénévoles qui les ont accompagnés expriment leur frustration par rapport à la couverture médiatique donnée à La Faute sur Mer, toute voisine. Population aux origines particulières, ils vivent le silence relatif des média à leur égard comme une nouvelle stigmatisation.

Les documents rassemblés

La masse considérable d'écrits et d'images qui ont été produites de toutes part, à la suite de la tempête Xynthia rend impossible une étude exhaustive de ce matériel.

Pour le seul journal Sud-Ouest environ **16.000** articles ont été produits sur l'année de février 2010 à février 2011 (stat comptabilisant les différentes éditions). On a donc fait le choix de donner des exemples et de traiter les thématiques principales.

En ce qui concerne les média, on distingue les émissions de télévision, style débat télévisé, le suivi journalier télévisé et la presse écrite.

. Le suivi journalier télévisé a donné le ton à la presse et toute sa force au conflit du zonage ; les sinistrés et les associations y ont été très présents ; la presse a été une arme pour construire l'image du désarroi local et de la protestation vis à vis de l'opinion publique nationale.

. Les grandes émissions télévisées ont essayé de jouer des rôles d'apaisement. Elles ont mis en scène l'Etat, les élus et les sinistrés s'efforçant de rétablir un certain équilibre dans les prises de parole.

. La presse écrite est comme toujours très différente selon qu'il s'agit des journaux locaux (Ouest France, Sud Ouest, Charente Libre, etc), des quotidiens nationaux (Le Monde, Le Figaro, Libération) ou des magazines (Paris Match, Figaro magazine, Express, le Point). Journaux et quotidiens nationaux se sont mobilisés sur une courte période avec des dossiers complets, factuels et posant immédiatement la question de l'aménagement et des mesures de sécurité ; les quotidiens locaux ont réalisé un travail au jour le jour mettant en scène des situations particulières et donnant à voir sur le terrain les conséquences des décisions prises.

- *Pour la presse écrite, on a réuni et consulté*

- . les principaux journaux locaux, Sud-Ouest, Ouest-France, le Phare de la Rochelle, L'Hebdo
- . quelques magazines nationaux : Paris Match, Figaro Magazine, Express qui ont publié des dossiers complets dès la première semaine après la tempête.
- . quelques quotidiens nationaux : Le Monde essentiellement, le Figaro et Libération
- . des journaux à petits tirages comme la Gazette des Sables d'Olonne, le Phare, etc..

- Les grandes émissions télévisées de 2011 se situent autour de la période de commémoration. Elles jouent un rôle d'apaisement en mettant en présence sinistrés et autorités locales ou gestionnaires des services face à l'audience nationale.

- Les Colloques

24 Juin 2010 - Poitiers, Sous la direction de Thierry Sauzeau, historien. « Expliquer Xynthia, comprendre le phénomène ». Journée d'études organisée par La Région Poitou-Charentes
Deux questions sont soulevées :

- . la fréquence de ces tempêtes particulièrement violentes est-elle en augmentation ?
- . Xynthia se singularise-t-elle par rapport aux autres phénomènes tempétueux ?

La réponse est non à la première question.

Pour la deuxième question la trajectoire est bien *inhabituelle* pour une tempête de cette catégorie. En outre, la *localisation de la genèse de la tempête*, aux basses latitudes de l'archipel des Açores la fait apparaître dans un bassin qui n'est pas particulièrement propice au développement d'un tel phénomène.

19-20 novembre 2010 - La Rochelle, Colloque international «Les littoraux à l'heure du changement climatique ».

Les enseignements de Xynthia sur les réserves naturelles : développer une vision globale ; revisiter la stratégie de création de réserves naturelles ; adopter un plan de prévention des accidents climatiques. Proposition d'un plan digne.

3 décembre 2010 - Nantes. Sous la présidence de Jacques Girardeau, vice-président du conseil scientifique de l'université de Nantes,

Xynthia rappelle que « la mer peut être dangereuse et que la planète est vivante ». Les littoraux sont vulnérables, ce que nous avons oublié. En particulier les espaces remodelés récemment, comme en Sud-Vendée. Les dunes de La Faute datent du Moyen-Âge.

Le rôle des universitaires ? « Alerter les politiques, sans états d'âme, pour que chacun prenne ses responsabilités ». Freddy Vinet, géographe à Montpellier, pense que l'ampleur des dégâts s'explique « par des facteurs surtout humains ; Etienne Chauveau, du laboratoire Géolittomer (CNRS), qualifie la tempête Xynthia de « relativement banale ».

Ces trois colloques ont été *très suivis* localement et en particulier par des jeunes ; ils ont contribué à une *modification du regard* des participants sur le *caractère exceptionnel* de la tempête.

L'événement se produit dans la nuit du 27 au 28 février

En avant première : l'invasion des médias sur la ville de La Rochelle

Selon l'un de nos interviewés : « dès le dimanche 28, l'aéroport de La Rochelle a été submergé de vols amenant les équipes de presse et de télévision et parfois même d'avions particuliers de résidents ; *l'aéroport a été totalement envahi de journalistes et bloqué* ».

Cette évolution croissante de l'engagement des moyens médiatiques sur les lieux des catastrophes s'observe systématiquement ; à Nantes, à la suite de l'émission d'un nuage toxique, il y a plus de 20 ans, le maire s'énervait contre des journalistes cherchant obstinément « des victimes ensanglantées »⁵.

S'il paraît impossible de limiter cet afflux de média, des formations spéciales en direction des journalistes seraient très nécessaires pour éviter la brutalité de ces premiers contacts et la manipulation qui peut en résulter. Un sinistré qui aura déclaré devant la caméra son désir de ne pas vendre sa maison à l'Etat aura, plus tard des difficultés à prendre au vu et au su de ses voisins, la décision de vendre ; il peut *se sentir tenu par sa parole publique* et se trouvera en situation de dissonance cognitive.

Par ailleurs, le départ brutal des journalistes vers d'autres sujets laisse souvent un sentiment d'abandon aux personnes qui ont fait la une des journaux pendant quelques semaines ; ici le cas de la jeune présidente de l'association des sinistrés d'Aytré est très représentatif des dommages causés par ce brusque abandon (dépression et décision finale de déménager).

Après le séisme de Fukushima, (le 11 mars 2011) la presse toute entière se tourne vers le Japon et abandonne brutalement les thèmes liés à la tempête Xynthia. Des interviewés nous ont dit : « le drame de Fukushima nous a aidé à relativiser notre propre malheur ».

Le discours médiatique est analysé ci-dessous sur la durée d'un an, de février 2010 à février 2011. L'analyse prend fin avec le rapport Pitié qui clôt le débat sur le zonage des zones de solidarité et les cérémonies de commémoration. On a cependant continué un suivi de la presse au printemps 2011 avec le dépôt puis le rejet des recours en justice, des manifestations sporadiques, etc.

Les principaux thèmes durant cette période :

- . La construction de *l'image* de l'événement
- . La redéfinition des espaces : zone noires, jaunes, oranges ?
- . L'injustice sociale : *La perception d'une profonde inégalité de traitement* des communes
- . La confusion concernant le nombre *de morts*
- . *Les digues* et la mise en sécurité des personnes.

⁵ de Vanssay : Le nuage toxique de Nantes in 1^{er} Programme Risques Majeurs CE 1986

1. Un discours médiatique à tête de Janus

Si l'on se situe du côté de la presse locale et des victimes, on pourrait croire avoir assisté à un drame classique en trois actes : l'opinion publique est alertée par la presse sur la volonté de l'Etat de supprimer des villages entiers ; les victimes, soutenues par les (bons) médias se révoltent, l'Etat (le méchant) craque et « renonce » à faire appliquer ses décisions. David a vaincu Goliath.

Mais pour autant, un an après, les victimes ont été indemnisées et ont quitté, bon gré mal gré, les zones de danger définies et refusées précédemment. Les ajustements accordés sur les zones dangereuses n'ont pas vraiment mis en échec la politique « de retrait » de l'Etat.

Le drame alors s'écrit à l'inverse : bouleversé par le sort des victimes, et confronté à la non application de ses lois, l'Etat propose des solutions apaisantes et justifiées de mise en sécurité ; incompris, il doit faire face à une manipulation des victimes soutenues par la presse ; cette manipulation trouve ses limites grâce au bon sens des victimes qui reviennent à la raison. Après des épreuves difficiles, le bon sens et la raison triomphent enfin.

Un élu dira en parlant du rapport Pitié au Sénat (2011)

« Cette tempête aura au moins le mérite d'avoir déclenché, dans un second temps, *une vaste réflexion collective*. Les groupes de travail de l'Etat ou d'associations d'élus élaborent des propositions. L'Atelier Littoral réfléchit avec les élus à un nouvel urbanisme plus responsable. Néanmoins ne perdons pas de vue que le littoral attire et attirera toujours de nouvelles populations. Il faut donc que l'Etat ne se cantonne pas à un rôle de censeur ».

La construction de l'image de l'événement par la presse

Une représentation ambiguë dès le lendemain de la tempête (28 février – 16 mars)

Dans un premier temps, la presse est classiquement dans le constat et la compassion ; elle fait découvrir aux français l'ampleur d'une inondation créée par une submersion marine, un phénomène considéré comme peu connu et *surtout exceptionnel*.

Mais en même temps, et significativement, dès le lendemain de la tempête, les médias se font l'écho des problèmes de gestion de la sécurité face aux risques naturels : *constructions illégales, mauvais entretien des digues, absence de prévention légale* (PPRI, Information des maires sur le risque, etc). La recherche des « responsables » est immédiate et conflictuelle. S'y ajoute ce qu'on appellera « le défaut d'alerte » .

L'image de l'événement va se construire dans un climat de scandale, de dénonciations, de mise en cause des fonctionnaires, d'un ressenti *d'injustice sociale*. C'est *l'aspect de polémique politique* qui en fait un sujet important pour la presse et qui sans doute restera dans l'opinion publique.

Le donner à voir : le constat et la compassion

La construction d'un événement exceptionnel dans la presse

Classiquement, l'exceptionnel se construit, dans la presse à partir du nombre de pages, des gros titres, du nombre des articles dans le même journal et du nombre de jours et de semaines où l'événement est rappelé et traité. Le nombre de journaux nationaux et locaux qui ont traité le sujet sur une longue période, la densité des articles etc. ont fait de la tempête Xynthia un « grand sujet ».

L'image singulière de la tempête Xynthia va également se construire à partir de termes nouveaux par rapport au vocabulaire classique des inondations : on parle de « surverse », de « surcote » de coefficient de marée et d'hectopascals. On parle en fait d'une conjonction considérée comme *rarissime* de *phénomènes connus* localement liés à la spécificité du territoire ; l'information se veut démonstrative et explicative, visiblement rassurante ; on semble dire : dormez tranquille, c'est un phénomène qui ne se reproduira pas.

Il y aura peu de médias pour rappeler l'alerte donnée depuis trois jours, le passage de la tempête sur les côtes du Portugal faisant un mort, la diffusion des cartes de vigilance en alerte rouge, les appels des préfets directement aux maires.

La presse insistera par contre sur l'erreur d'appréciation concernant les consignes à donner et les mesures à prendre. On rappelle que le message de Météo France était le suivant :

*« La conjugaison de la surcote liée à la dépression et de la marée haute en deuxième partie de nuit pourra occasionner **une élévation temporaire du niveau de la mer, pouvant submerger** certaines parties littorales. De fortes vagues sont attendues sur le littoral. »*

On est dans le « potentiel » et non dans l'alerte mobilisatrice.

Le message envoyé par la préfecture, le samedi 27 vers 18h reprend ligne à ligne, pour ainsi dire, les consignes générales données dans les documents des dossiers départementaux des risques majeurs (DDRM). Il n'y est pas question d'évacuation mais de « mise à l'abri ». Rappelons que ces documents ont été rédigés pour des inondations fluviales et non pour des submersions marines.

Le préfet de Vendée, accusé de n'avoir pas donné une alerte permettant d'évacuer à temps, dira dans la presse en citant son propre message (voir en annexe 1) :

*« Il y a bien marqué : Restez chez vous dans la mesure du possible, mais il y a aussi marqué : Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche, si vous êtes riverains d'un estuaire, **prenez vos précautions face à de possibles inondations** et surveillez la montée des eaux ».*

« Ce n'est pas tout à fait la même chose que de rester uniquement confiné », a ajouté le préfet. "Il revenait à chacun des maires, et ça a été fait dans plusieurs cas, d'adapter ce bulletin d'alerte à la réalité locale", a-t-il confirmé.

On est donc ici dans l'évaluation personnelle et individuelle des élus locaux, habitués de ces tempêtes et le besoin d'autonomie inhérent à des messages aléatoires en fonction des circonstances et des lieux.

En ré écoutant les bandes-son des émissions télévisées, on entend donner les consignes suivantes : « ne pas sortir de chez soi et de se calfeutrer, quoique l'événement devrait être moins important qu'en 1999 ».

S'ajoute donc ici une sous-évaluation du risque, évidente mais directement liée à la prévision des vents, que tout le monde entendra, tant nous sommes décidés à ne pas « vouloir entendre » l'annonce de la catastrophe.

Le manque d'adaptation de l'alerte à la situation réelle sur le terrain est évoquée dans la

presse, mais elle sera surtout soulignée dans les rapports des deux Assemblées.

Malgré la mise en examen du maire de La Faute « pour mise en danger de la vie d'autrui » pour n'avoir pas répercuté cette dernière alerte, le fonctionnement global de l'alerte du 27 février est vivement questionné par les médias nationaux mais, localement, l'événement paraît trop « exceptionnel » pour avoir pu être annoncé avec précision. Tout se passe comme si les résidents culpabilisaient de n'avoir pas pris en compte les messages d'alerte reçus.

Il y a donc eu *minimisation de l'événement attendu*, par tous les acteurs dans un premier temps, (ce qui ressort également des entretiens). Ce n'est que le lendemain, au moment de la prise de conscience des conséquences de la tempête qu'apparaît la qualification « d'exceptionnel ». On se souvient que lors des tempêtes de 1999, l'alerte avait été également sous estimée et donnée avec retard. Mais s'il y avait eu des critiques, il n'y avait pas eu de suites judiciaires.

Les termes utilisés pour qualifier la tempête, la première semaine, sont à la mesure de *l'effet de surprise* générale devant l'événement : « tragédie humaine, violence fulgurante, désastre économique, paysage lunaire, paysage de guerre, tempête meurtrière, déjà 52 morts ! ».

Cette surprise *est mise en scène* à travers les récits donnés dans la presse ;

. les *signes prémonitoires* de la tempête ont prêté à confusion ; les personnes alertées attendaient du vent, en son absence, elles se sont couchées et endormies ;

. c'est *individuellement*, que les victimes ont pris conscience d'un événement sur lequel il est d'abord difficile de mettre un nom et qu'il est encore plus difficile d'évaluer : elles ont été réveillées par un léger bruit d'eau, *un bruit banalisé* comme celui d'un égout qui se vide ou d'un robinet mal fermé ;

. elles se sont *retrouvées seules*, dans l'eau, et dans le noir, au sortir de leur lit ; désarmées, victimes offertes à la puissance de l'eau et à sa montée irrésistible et rapide.

Quelques voix discordantes cherchent à rappeler d'anciennes tempêtes, mais dans son ensemble la presse se contente de citer, comme si souvent, le caractère « exceptionnel de l'événement : du jamais vu de mémoire d'homme ».

La presse s'appuie ici sur les remarquables documents photos pris d'hélicoptère, soit par la Sécurité civile soit par la DDTM, soit par les journalistes. On voit ainsi l'île de Ré coupée en trois îlots ainsi que Charron retourné à son état d'île à l'époque médiévale, avec, ça et là, quelques maisons dont on aperçoit les toits.

Tout se passe comme si le lendemain, en réponse à la vision cauchemardesque de l'ampleur des dommages et des récits terrifiants des sinistrés des zones littorales, on tentait de se rassurer en construisant l'image de *quelque chose de monstrueux, dépassant l'imaginable, souvent personnalisé* ; « une tourmente insensée érigée en meurtrière »... , pour les météorologues, « une bombe extratropicale » « Xynthia a *débité* l'île de Ré en trois morceaux (Sud-Ouest) ». Pour mettre à distance la catastrophe et pouvoir l'oublier comme un avatar « exceptionnel », on est dans *la création d'un mythe*, un phénomène imprévisible, insurmontable et unique, une fatalité. On en retrouve trace dans la quasi totalité des discours de la presse : les Boucholeurs «village martyr de Xynthia» (Novembre 2010).

La comparaison avec la tempête de 1999 est présente dans tous les esprits ; c'est *la référence obligée et immédiate* ; elle est rappelée dans un article du Monde du 4 mars ; elle apparaît dans La Gazette sous la plume d'un spécialiste des naufrages qui compare aussi Xynthia à la

tempête de 1924. Seul, cet historien autodidacte tente de resituer l'événement *dans la normalité* : « le phénomène qu'a connu la Vendée ce week-end s'appelle « une marée de tempête ». En janvier 1924, elle fut encore plus impressionnante aux Sables d'Olonne ». C'est le premier jalon dans le rappel des événements passés auquel les historiens locaux donneront toute sa force. Mais, dans les premiers jours et dans la population, ce rappel est fait pour dire combien l'événement de 1999 avait été *plus important, plus spectaculaire*.

Les magazines publient des dossiers : images chocs, portraits, mesures prises immédiatement, arrivée du Président de la République, aides annoncées en faveur des sinistrés.

Le Figaro Magazine : dossier du 6 Mars : « Xynthia, et soudain la tempête déferla »
Les divers articles du dossier traitent des dommages dans les différentes communes, dressent des portraits emblématiques et des récits que l'on retrouvera à la télévision : pêcheurs, ostréiculteurs, sauveteurs, femmes effondrées, maisons dévastées, hauteur des eaux, envahissement par la vase, débris dans les rues, etc.,
C'est le malheur étalé.

La presse définit la population touchée comme une population de personnes âgées, à faible revenu et insiste sur la précarité de certains métiers ou leur déclin ; les plus pauvres sont toujours les plus touchés. Pêcheurs et ostréiculteurs aux figures burinées sont représentatifs du terrain, du local, de la vie dure liée à la mer.

Ce faisant, la presse permet *une certaine distanciation des problèmes cruciaux d'aménagement* du territoire et de poussée touristique locale.

Paris-Match rend compte de la venue de N. Sarkozy en ces termes : « L'Etat au chevet des sinistrés *Madame, on est là pour vous aider* ». » L'aide financière arrive (3 millions d'euros en faveur des sinistrés en tant qu'aide d'urgence) ».

Le chef de l'Etat est présenté ici dans son rôle compassionnel classique, comme celui qui va apporter des solutions, qui fait des promesses se met à l'écoute des besoins des sinistrés.

La presse, dans les premiers jours, parle « d'empathie et de courtoisie » dans les rapports entre les élus des différentes formations politiques et les sinistrés.

Les questionnements sur la capacité locale à faire face au risque

Ces questions concernent la totalité de la gestion de crise ; elles se retrouvent immédiatement, *dans la presse nationale*,:

« Le temps du deuil passé, *les vraies questions vont se poser* : entretien des digues et autorisations de construire ». « Qui autorise la construction dans les zones à risque ? Qui contrôle l'action des maires ? Qui est chargé d'entretenir les digues ? Y a-t-il des sanctions en cas de catastrophe ? Qui sera indemnisé, par qui et comment ? (*L'Express*)

Le Monde du 4 mars : « La tempête Xynthia révèle *les carences de la culture de prévention* en France ». « Le coût d'une absence totale de préparation de la population est très réel ».

Paris Match (édition du 3 mars)

Le magazine se concentre sur La Faute sur Mer et l'Aiguillon, c'est à dire en Vendée.

Il présente un gros dossier photo, une mise en scène des lieux de la catastrophe, et des interviews de sinistrés.

. Le contexte environnemental

« *Le silence est assourdissant*. En ce lundi après-midi, pas de chant d'oiseaux, ni de ronronnement des voitures, ni même le murmure habituel d'une petite ville. L'Aiguillon-sur-Mer se tait. Seul bruit rassurant : celui des hélicoptères. Au sol, les recherches continuent, maison par maison.

La dramatisation : derrière chaque volet fermé, les pompiers ne savent jamais s'ils vont trouver une résidence secondaire inondée, ou des cadavres. Quarante-huit heures après que l'eau ait tout englouti, les chances de retrouver des rescapés s'amenuisent ».

. *L'angoisse des sinistrés* : se pose pour les sinistrés, immédiatement la question de *l'évaluation des pertes* par les assureurs ; suffisamment d'exemples en France ces dernières années ont raconté ces difficultés, c'est un thème classique de la catastrophe .« Comment prouver ce que nous avons ? »

C'est aussi le problème du *relogement immédiat* qui va se révéler difficile à organiser : « L'attente d'un toit provisoire : où vont-ils habiter ? Pour combien de temps ? », malgré la déclaration de gratuité du premier relogement.

Et c'est déjà, *l'inquiétude suscitée* par les propos du Président de la République : il est question *de détruire toutes les constructions* sur cette zone inondable. « Ils vont raser nos maisons. On les a achetées, on les a choisies, alors on ne veut pas être relogés dans quelque chose d'impersonnel, qu'on nous imposerait. »

« Les larmes de rage et de colère coulent sur les joues des habitants de ces petites communes en bord de mer ».

L'Express : dossier du 14 Mars :

« Pouvait-on empêcher un tel bilan ? Le tour des questions clefs pour comprendre ce qui s'est passé et ce qui doit être revu ».

Le dossier souligne tout ce qui n'a pas été fait depuis des années en matière de prévention et s'interroge : la catastrophe était-elle prévisible ?, a-t-on tardé à réagir ? Comment réduire la vulnérabilité des sites côtiers ? Pourquoi continue-t-on à construire en zone inondable ?, Faut-il lancer un plan digues ?, Où en sont les politiques de prévention ? Le dispositif de prévention est-il suffisant ?

Conclusions

Dans cette première période, au delà du drame vécu par certains sinistrés, la tempête Xynthia fait apparaître à travers la presse deux aspects majeurs :

- L'ignorance ou l'oubli des submersions littorales, *une méconnaissance construite* récemment, et la sous estimation du risque jointe à l'absence de mesures particulières en fonction d'un risque de submersion ; cette sous estimation s'est fondée sur les évaluations *Météo du vent* sans prendre en compte la situation réelle liée à la *marée*, à l'importance de la *dépression* et aux nombreuses installations en bord de mer ; il n'y a pas eu de prise de conscience d'une *convergence de paramètres*, que ce soit du fait de la dispersion de l'information ou de l'incapacité à avoir une vue globale du phénomène.

La loi « paysage » qualifiée parfois par les sinistrés de « loi suicidaire » a contribué à l'impuissance des inondés à sortir de chez eux (pas d'étage pour se protéger).

- La nouvelle politique de prévention des risques naturels. A la suite de Xynthia, on est dans une première tentative de « retrait massif » par rapport au trait de côtes, stratégie nouvelle pour l'administration et une surprise pour la population. La décision de réaliser immédiatement un zonage des zones inconstructibles correspond aux principes dégagés par la recherche américaine : une décision rapide vaut mieux qu'une décision plus étudiée mais tardive qui ne sera jamais appliquée.

La mobilisation quasi immédiate de l'appareil de justice va répondre à cette politique ; les sinistrés vont agir en justice. Ils se déclarent *les « victimes de l'aménagement du territoire »*.

2. La redéfinition des espaces : zones noires / jaunes / oranges ?

Dans l'histoire à rebondissements du nouveau zonage on est amené à distinguer plusieurs périodes :

- . l'attente angoissée et difficile à vivre pour les sinistrés pendant le mois de mars,
- . l'annonce du premier zonage d'avril auquel répond la mobilisation des élus et des scientifiques,
- . la coupure de l'été, (la France en vacances)
- . suivie en septembre de ce que l'on a appelé *la volte-face de l'Etat* avec la reconsidération des zones de solidarité.
- . en janvier 2011, le rapport Pitié met un terme aux incertitudes qui demeuraient ; les revendications des personnes situées en zone de solidarité seront désormais traitées en fonction des procédures classiques d'expropriation.

(En juin 2011, la presse parle de 19 communes ayant demandé des révisions du zonage ou des annulations, déboutées par le tribunal administratif).

L'attente du mois de mars : de la recherche des responsabilités vers la culpabilisation des sinistrés (16 mars – 8 avril)

Lors de sa seconde venue le 16 mars 2010, le Président déclare : « *La catastrophe est aussi le résultat d'une cascade de décisions litigieuses ou contraires au bon sens, de négligences, de prescriptions non respectées, d'expertises négligées* ».

La polémique sur les stratégies de mise en sécurité face aux risques naturels est lancée. Tout le monde comprend et sait déjà que le débat sur l'urbanisation intensive de ce littoral ne fait que commencer. Des contentieux anciens entre l'Etat et les collectivités vont resurgir. Les termes utilisés stigmatisent essentiellement les maires ou du moins c'est l'interprétation qui en est faite localement. Il y a un passé et des contentieux lourds dans de nombreuses communes. On découvre semble-t-il, l'inexistence de zonages (PPR) dans les communes inondées, de PCS, de DICRIM, etc.

Ce n'est que le 26 Juillet 2010 (cinq mois après l'événement) que des PPRI seront prescrits sur La Rochelle, Aytré et Charron ainsi que sur d'autres communes sinistrées lors de Xynthia. Le PPR de La Faute prescrit en 2001 et réalisé par la DDE a été refusé par la municipalité. Le Rapport Raison (DDE en charge du PPR de La Faute) est pris comme référence du faible niveau d'intégration des mesures de prévention dans les deux départements. : une construction volontaire du risque.

Au cours de nos interviews, on nous a parlé de « la grande erreur qui avait été commise en laissant venir immédiatement N. Sarkozy sur les lieux dévastés ; « il a pris peur, il était trop bouleversé, il aurait mieux valu qu'il ne voie pas les communes dans cet état. »

A partir des déclarations du Président, la presse a développé puis a pris part et orchestré très rapidement les conflits violents concernant l'évacuation des zones dangereuses, contesté le rôle de l'Etat, mis en demeure d'agir les élus et convoqué la justice.

Plus tard on trouvera dans la presse nationale (Libération) un commentaire ironique sur la façon dont les maires relayés par les médias ont dressé une image d'un *Etat destructeur et brutal, image servant les intérêts immédiats d'élus mis en cause pour leur politique laxiste d'aménagement.*

La presse a été une arme efficace pour alerter l'opinion sur des situations particulières difficiles ; certaines, en mai 2011 ne sont pas résolues : les fonds de commerce (restaurants, camping) ne sont pas indemnisés ainsi que les terrains achetés comme terrains à bâtir devenus inconstructibles. Les conséquences de l'événement n'ont pas fini de bouleverser la vie locale en juin 2011.

- Les attributions antagonistes de responsabilités : les chefs d'accusation potentiels

Sécurité commune Info (lettre Internet diffusée aux communes) titre sur « *Les responsabilités* » et propose l'analyse juridique d'un avocat (X. Williamson) quant aux possibilités d'ouverture de recherche en responsabilité soit de l'Etat soit des collectivités, voire des particuliers :

- « Les outils de planification en matière de prévention des risques ont-ils été correctement mis en œuvre ? pas de PPR approuvé, pas de PCS, pas de repères de crues, fiabilité du DDRM et du DICRIM ?

- « Un défaut d'entretien et de surveillance de la digue de protection peut-il être reproché et à qui ?

La Loi de 2006 sur l'eau met à la charge du propriétaire ou de l'exploitant de la digue de réaliser une étude de danger, un dossier, la surveillance et l'entretien, la vérification du bon fonctionnement de l'ouvrage. L'Etat doit assurer le suivi et le contrôle de ces obligations. L'hypothèse d'un défaut d'entretien et de surveillance de l'ouvrage ouvre la voie à l'engagement de la responsabilité du propriétaire de la digue (la commune ? les propriétaires des terrains agricoles ?).

Le Monde dossier du 16 mars :

C'est sur le thème de l'attribution de responsabilité⁶ que se noue le conflit majeur. Dans l'histoire de Xynthia elle sera au cœur de l'actualité médiatique.

- Les maires mis en cause : « une chaîne de responsabilité » / « Après Xynthia, les élus dénoncent le rôle de l'Etat ».

Les maires ont été sévèrement mis en cause au lendemain de la catastrophe pour avoir développé leur commune en zone inondable. *Le préfet a eu des mots très durs* contre des municipalités accusées d'avoir ignoré *les mises en garde répétées* des services de l'Etat .

« Les élus locaux refusent de porter le chapeau : « *Tout le monde connaissait les risques.* A

⁶ D.R. Kouabenan (1999) : Explication naïve de l'accident et prévention - PUF

l'Aiguillon 250 maisons ont été construites en toute illégalité depuis 1950 ».

« Non seulement la DDE ne s'est pas opposée aux permis de construire, mais dans les petites communes, c'est la DDE elle même qui a instruit ces permis. L'Etat connaissait donc parfaitement la situation ».

« Les conséquences de Xynthia s'analysent comme le résultat d'une succession d'erreurs collectives face à une demande d'urbanisation colossale et à d'énormes intérêts économiques. »

On peut imaginer la colère des services de l'Etat face à ces discours alors que quelques années plus tôt on pouvait trouver dans des articles du même journal Sud-Ouest le récit du bras de fer mené par l'Etat contre les municipalités pour limiter la construction en zone inondable:

. 17 Novembre 1999 : « La préfecture est *accusée de geler toute urbanisation* sur le canton nord de l'Ile de Ré au nom de la prévention des risques naturels. « Les maires ont dit merde au Préfet et celui-ci n'a pas apprécié. Il a donné l'ordre aux services de l'Equipement pour qu'ils bloquent par tous les moyens possibles le maximum de dossiers d'urbanisme ; la prévention des risques sert de *mauvais prétexte* »

. Novembre 1999 : Le maire : « la meilleure prévention c'est de veiller au bon entretien des digues et non pas d'interdire la construction. Et si risque il y a, *ses conséquences seraient purement matérielles et pas humaines*. Votre position, M le DDE est totalement déconnectée des réalités ». (Le DDE de l'époque est la même personne que le DDTM de 2010).

. Janvier (30) 2001 « Urbanisme dans l'Ile de Ré, Le préfet désavoué » titre le journal : les magistrats ont donné raison aux maires contre le Préfet ; pour eux le risque de submersion marine était faible. « Cette décision de justice sonne *comme un désaveu pour le Préfet* dont la volonté affichée de freiner l'urbanisation de l'Ile de Ré heurte de front les intérêts locaux ».

Le « zonage punition » suscite « la révolte des sinistrés » relayée abondamment par la presse, particulièrement la presse quotidienne télévisée. (8 avril – 6 mai) et contribue au développement de discours schizophrènes

Le mois d'avril marque un premier tournant avec, d'une part *la publication du premier zonage* effectué par l'Etat (présentation *par les préfets* les 7 et 8 avril), et d'autre part *la mise en place de la procédure de rachat amiable par l'Etat* des maisons situées en zones noires, pour éviter l'expropriation et ainsi « gagner du temps » (*communiqué de Presse du gouvernement du 13 avril*). Le premier ministre détaille les mesures prises : allongement du délai de déclaration de sinistre jusqu'au 30 avril, paiement par les assurances après passage des experts dans le délai d'un mois, mobilisation de tout le gouvernement, prise en compte des cas particuliers.

Pour les sinistrés les inquiétudes sur l'avenir se cristallisent au plus fort de leurs difficultés de gestion d'un quotidien déjà très lourd à vivre.

Dès le lendemain de la visite de N. Sarkozy, l'inquiétude sur les conséquences éventuelles de la tempête sont prises comme thème principal dans la presse. On bascule du compassionnel dans la défense active ; on commence à parler de « ***double-peine*** » : après le vécu dramatique de la tempête, il faut faire face à la perte éventuelle des habitations sinistrées.

- **La présentation du premier zonage** a lieu dans des réunions publiques le 8 avril par les préfets des deux départements ; les maires ont été informés par le préfet, la veille avec ordre de ne pas alerter la population. Pour les sinistrés la découverte du zonage est un « coup de massue ».

« *Forcément douloureux. Forcément déchirant. L'annonce de la destruction de 1510 maisons (915 en Vendée et 595 en Charente-Maritime) a été un coup de massue pour leurs propriétaires. Il y a eu des cris, des pleurs, et même des évanouissements lorsque les préfets ont révélé, dans les communes concernées, la cartographie des «zones noires» où les bâtisses existantes vont être rasées. Ces périmètres, soumis à des risques de submersion marine, «ne sont pas négociables» ont signifié Jean-Jacques Brot et Henri Masse, les préfets des deux départements. (Libération 10 avril)*

L'affaire du zonage tourne vite *au bras de fer* entre le gouvernement et les services préfectoraux d'une part, les élus et la population d'autre part. *Mais la condamnation de ce premier zonage, considéré comme ne rendant pas compte de la réalité du risque est unanime.*

« Le procès des fonctionnaires auteurs des zonages est lancé. Ils sont accusés d'avoir fait ça à la hâte, n'importe comment, sans connaître le terrain, depuis leurs bureaux parisiens » (Ph Ecalle).

« L'Etat a agi à la serpe là où il fallait faire dans la dentelle (Ouest France, propos recueillis auprès de Th.Vinet, Université de Montpellier).

Mobilisation des sinistrés à travers des associations

Dans chaque village, dans les journaux télévisés, tous les soirs, « la révolte » des sinistrés est mise en scène, village par village, incitant les associations « à durcir le ton » et multiplier les défilés.

On retrouve dans la presse l'éternel mythe du combat de David contre Goliath particulièrement représenté par la jeune Madame Rocca (Association d'Aytré) qui va passer sur tous les plateaux télévisés.

L'image de la perte définitive de la maison et du patrimoine familial est largement véhiculée à partir d'exemples : aux Boucholeurs en particulier. On parle de *dépossession au profit de l'Etat*, on développe l'image de la lutte du pot de terre contre le pot de fer.

Un exemple

« Ma maison a eu 10 cm d'eau à l'intérieur, celle de mon voisin rien....Aucune victime à moins de 9 kilomètres !!!! et de mes fenêtres, je vois l'Ile de Ré où pour eux les zones noires, les zones dites de solidarité n'existent pas....Deux poids Deux mesures selon la feuille d'imposition, l'ISF exonère d'être en zone noire et de voir sa maison détruite !!!!!!!

En même temps les sinistrés doivent se défendre d'être des « *coupables* » et entendent bien rester des « victimes ». Le sentiment de culpabilité viendrait des acquisitions et des constructions illégales de nombreuses maisons, du comportement laxiste des maires, de plus en plus mis en cause. Les récits des journaux abondent d'histoires de maisons construites au fil du temps et sans permis de construire, des pressions faites sur les autorités (Sud Ouest de 2001).

On dénonce d'ailleurs autant *la rapidité des décisions prises par l'Etat* et l'absence de *concertation avec les élus* pour résoudre ces questions délicates que la qualité même du zonage.

Mobilisation des grands élus : *sous la pression locale l'Assemblée Nationale et le Sénat diligentent des commissions d'enquêtes.*

Les grands élus (Sénateurs, députés, Présidents de Région) sont amenés à prendre position en

faveur de leur électorat.

- « Ségolène Royal, présidente PS de la région Poitou-Charentes, s'est placée mercredi (16 avril) aux côtés des sinistrés de la tempête Xynthia en demandant avec des communes et des associations d'habitants de Charente-Maritime la «*suspension du zonage*». Elle a fait signer *une pétition à 33 maires de la Région* pour demander la suspension «du zonage et l'ouverture immédiate d'une concertation des maires et des associations avant un nouveau zonage sur la base d'une expertise contradictoire non contestée».

- Le Sénateur de Vendée est le président de la Mission d'enquête du Sénat ;
- Le député et maire de Châtellaiion est celui de l'Assemblée Nationale.

Il y a là pour le citoyen un biais politique évident ; les grands élus pris à parti par leurs mandants se retrouvent en première ligne et se voient obligés de défendre leurs administrés sous peine d'une rapide perte de leurs mandats électoraux. Alors qu'ils sont les représentants de l'Etat sur le terrain, ils seront obligés de prendre parti contre l'Etat, quelles que soient leurs convictions face à l'aménagement local.

On lit dans la Charente Libre un long article sous le titre : « *Le député-maire de Châtellaiion, dont dépend le village des Boucholeurs, conteste le zonage de la préfecture.. On s'inquiète des décisions monolithiques du préfet. On ne règle pas les problèmes en hélicoptère.* »

C'est une des premières dénonciations de la « méthode approximative » avec laquelle a été réalisée ce zonage qui servira de cheval de bataille à la presse. A partir d'images prises d'hélicoptères initialement pour relever les zones inondées et venir au secours d'éventuels sinistrés, on aurait, dit-on dans la presse, esquissé rapidement un premier zonage, dans la hâte et sous la pression des services centraux.

Le Monde du 14 avril confirme : « Le préfet semble réduit au rôle de courroie de transmission d'une décision qui lui échappe et dont les habitants ne veulent pas. En visite, mardi 13 avril, (à Oléron) il a réaffirmé qu'il faudrait détruire 150 maisons qui, selon leurs habitants, ne présentent aucun danger ».

Le Préfet renonce à aller à Nieul présenter le zonage devant l'importance des manifestations qui ont lieu devant la Préfecture de La Rochelle. « *Il s'est fait huer, raconte la presse, par les sinistrés en colère* ».

Apparition des zones « oranges. Celles-ci nécessitent une « expertise complémentaire pour être classées noires ou jaunes », a expliqué le préfet.

En même temps à Port des Barques, le maire estime que *le zonage est insuffisant pour mettre en sécurité la Commune* ; il demande une extension du zonage et des démolitions de maison en bordure de littoral.

. L'émotion des scientifiques : « Manifeste pour la défense des sinistrés »

L'émotion suscitée par ce premier zonage est ressentie localement comme un camouflet non seulement pour les élus, mais aussi pour les scientifiques locaux qui vont se lancer dans la publication d'un manifeste pour la défense des sinistrés situés en zone noire.

(Marianne 24 avril)

« Les chercheurs des universités régionales qui ont derrière eux des années d'études du territoire concerné, une expertise connue et reconnue au sein de leurs universités, n'ont été quant à eux ni officiellement, ni officieusement consultés. Aussi disent-ils : « On s'est livré, à huis clos, à une totale *confusion des temps*. Ignorés le temps du géologue, celui du climatologue, celui de l'océanographe et celui de l'historien : tout a été mélangé et rapporté

au temps médiatique, pour répondre à une commande simple, en dépit de l'extrême complexité de la question.

Venu tenter de mettre un terme à une période marquée par ces malentendus, J-L. Borloo, Ministre de l'Ecologie, s'est adressé aux maires des communes sinistrées. Il fait référence à la nécessité d'une « expertise complémentaire ». La communauté scientifique, régionale, nationale et même internationale, *n'imagine pas être exclue à nouveau* des instances qui en seront chargées.

. Au niveau de l'opinion publique,

Un premier décalage se creuse entre l'opinion générale des français et la réaction des personnes directement concernées par ce zonage. L'empathie de l'opinion publique vis à vis des sinistrés se double d'un agacement du fait des sommes nécessaires à l'indemnisation en période d'austérité budgétaire : les PPRI n'ont pas été réalisés, ils ont même été refusés par des municipalités aujourd'hui sinistrées, l'entretien des digues, souvent à la charge des propriétaires agriculteurs locaux n'a pas été assuré.

Le cas particulier de La Faute sur Mer joue le rôle de chiffon rouge ; on parle du « syndrome de La Faute », alors que pour les historiens locaux de nombreuses maisons anciennes (plus de cent ans) vont se retrouver frappées par la démolition. Les zones inondées ne sont pas toujours des zones nouvellement construites pour renforcer le tourisme ; l'amalgame est cependant fait.

La presse rapporte *un sondage IFOP qui, à cette date, montre que 61% des français sont favorables aux zones noires et à ces destructions.*

Sur place, par contre, c'est une levée de boucliers de la part des sinistrés qui, souvent avec une inondation limitée de leurs maisons, se voient en train d'être « jetés à la rue ».

Conclusion : Des discours schizophrènes des deux côtés

En contrepoint de l'indignation générale, les erreurs de la planification se font jour et sont dénoncées dans les médias ; les deux Assemblées (Sénat et Assemblée Nationale) réunissent des données et auditionnent des experts qui soulignent les approximations de ce premier zonage réalisé dans l'urgence.

Si Avril est le mois de la mobilisation *c'est aussi celui de la schizophrénie* tant pour les autorités que pour les sinistrés.

. *Les sinistrés* tiennent constamment un double discours : vis à vis de l'assurance, ils parlent de l'importance des pertes subies et du besoin d'indemnisation très large ; vis à vis des services publics, ils mettent en cause un zonage qui ne devrait pas s'appliquer à eux à partir d'arguments sur le niveau relatif de l'inondation qu'ils ont subie. Le 27 avril toute la presse rend compte du blocage du Pont de l'Île de Ré par les sinistrés de Charente Maritime. Les slogans sont nombreux mais s'orientent tous vers *le maintien de l'habitat* tel qu'il était avant la tempête : « laissez nous vivre dans notre village ».

La situation pour les sinistrés devient souvent intenable. Elle empêche toute possibilité de deuil, elle obère la possibilité de se lancer dans de nouveaux projets, elle va crispier les esprits sur des positions extrémistes.

. *Pour les services* et particulièrement les préfets en charge du dossier, convaincus des erreurs commises dans le zonage et des reculs potentiels du gouvernement, ils doivent néanmoins *porter le discours officiel* face à la colère orchestrée de la population. On est également là dans un double discours. Le « non négociable » devient vite une façade ; au risque de perdre la face, les préfets témoignent devant les deux Assemblées. Le zonage a été fait à partir des

relevés rapides effectués le lendemain et à partir des souvenirs de crues plus anciennes (1940 et 1957) sous la terrible pression de l'urgence du ministère. Les préfets se veulent dans la démonstration de la réaction positive et rapide de l'Etat.

Certains membres du gouvernement se démarquent clairement de ce discours intenable. Pour le ministre J.L. Borlo : *les zones noires sont d'abord un malentendu* amplifié par l'émotion : il ne saurait être question de la démolition systématique et autoritaire des immeubles et habitations dans les zones décidées par l'État et très improprement appelées zones noires ». On transforme le terme de zone noire en zone de solidarité.

Entre solidarité et défense des intérêts particuliers : la confusion et les déchirements de mai 2010 (6 mai – juin)

. Le mois de mai apparaît comme la période de la plus grande confusion pour les sinistrés et en particulier sur le *zonage unanimement incriminé*.

. C'est en même temps, dit la presse « *un premier pas vers l'apaisement* ».

La confusion est alimentée par les différentes missions officielles qui sillonnent le terrain : délégués à la solidarité du gouvernement, mission sénatoriale (9 personnes pendant 2 jours), mission parlementaire. Tous ces visiteurs sont suivis sur le terrain par les journalistes qui recueillent leurs impressions à chaud et les relaient et les diffusent au fil du jour.

Le 6 Mai la mission sénatoriale remet ses « conclusions préalables » ; elles sont commentées dans la presse comme *une victoire des parlementaires sur l'Etat*.

Le Figaro du 6 mai 2010 titre : « Les sénateurs dénoncent une très grande confusion »

Dans l'émission télévisée du jour, on entend les arguments qui alimentent la colère des locaux :

. les sinistrés : « il faudra faire la preuve que je suis en danger mortel en restant dans ma maison ; regardez, j'ai eu 10cm d'eau ; je n'ai vu aucun expert » ;

. les maires : on me dit : « Monsieur le Maire vous aurez à détruire 60 maisons ».- Qui le décide ? : les experts . - Quels experts ? les experts . - J'ai une cartographie ? non etc..

. les sénateurs sur le terrain : « on ne peut pas faire une cartographie aérienne qui définisse des zones précises ; c'est aberrant »

. à propos de la mauvaise qualité des digues apparaît le conflit avec les environmentalistes : « on vit dans un conflit permanent avec les contraintes environnementales ; on nous interdit d'utiliser la diorite de Vendée pour conforter les digues ; on ne peut utiliser que le calcaire local qui est beaucoup trop léger ; c'est normal que dans ces conditions les digues aient cassées ».

Réactions des maires : la défense des communes

La presse recueille le positionnement des maires par rapport au zonage. Les arguments développés par les différentes mairies constituent un argumentaire visant à établir une première négociation avec l'Etat.

. Demande de justifications des décisions et rectifications des zonages

Le maire de Loix, *J'assumerai les décisions à partir du moment où elles seront justifiées, argumentées. J'ai fait savoir mes réserves au préfet. On devrait me présenter une nouvelle copie du zonage de Loix en fin de semaine ou en début de semaine prochaine.* »

. Absence de consultation préalable avec le niveau local

Le maire de Nieul-sur-Mer : *Pour ma part, je n'ai pas été consulté.*

Le maire de Charron : « Je n'ai pas le détail de la carte, je n'ai toujours pas vu le zonage.

. Demande de solutions alternatives et de protection structurelles

Le maire de Saint-Georges-d'Oléron : Pour protéger les maisons qui ne seront pas rasées, *il faut trouver des solutions alternatives*

Le maire de Nieul sur Mer : je me demande si nous ne pouvons pas, nous, maires, *proposer des solutions de protection de ces zones, digues ou entretien des marais*, plutôt que d'interdire purement et simplement de vivre là. »

. Brutalité des conséquences sur la vie locale.

Le maire d'Yves : Il y a des gens qui ne vont pas comprendre. Cela va être très douloureux. *Je ne veux pas être responsable d'une décision ministérielle en cas de zonage excessif*. Il y a des habitants qui vont très mal réagir. »

Le maire de Chatellaion : *Ce n'est pas en huit jours qu'on décide de relocaliser des habitants*. La protection des gens est la priorité, la loi Barnier est claire là-dessus. S'il n'existe pas de solution, ou si c'est trop cher, alors on peut avoir éventuellement recours à la délocalisation.

Le maire de La Flotte en Ré : « Je ne me battrais pas avec l'État si ce sont des zones à risques »

. Besoin de négociation

Maire de Fouras : nous ne désespérons pas de faire évoluer l'administration. Si le camping est en zone inondable avec des mobil-homes à l'année, la fermeture semble évidente. Mais s'il s'agit de campings où rien ne reste après la saison, puisqu'on sait que les forts phénomènes météo ne se produisent pas en été, pourquoi être aussi draconien ? Et pourquoi ne pas envisager une autorisation d'ouverture sur trois mois et demi au lieu de cinq

- *Cependant, en même temps que les maires se battent au nom de l'intérêt de leur commune, les sinistrés se positionnent dans la recherche de leurs intérêts particuliers,*

Ainsi, **les premiers accords pour les rachats de maison à l'amiable** ont lieu ; les sinistrés, à leur propre surprise, semble-t-il, sont satisfaits des indemnisations reçues ou du moins proposées.

Individuellement, il a fallu faire des choix : se battre pour une maison généralement dévastée et continuer à vivre mal dans un logement provisoire ; c'est le problème très lourd de l'organisation du quotidien pour les femmes, du provisoire insatisfaisant et inconfortable qui risque de durer si les décisions ne sont pas prises ; le stress au quotidien, le sentiment de perte de son statut social, commence à conduire les sinistrés vers la solution du rachat ; d'ailleurs il faut faire vite, *le marché immobilier local n'est pas infini* et se reloger dans une zone de sécurité grâce aux fonds de l'indemnisation devient alors une priorité.

Pour les sinistrés qui, les premiers, entrent dans cette démarche, la situation est très anxiogène, mais c'est au moins se projeter dans un nouvel avenir, même si les voisins leur jettent l'anathème, les considérant comme des « traîtres » vis à vis de leur communauté.

La vraie-fausse volte face de l'Etat (*Libération*) :

«L'Etat renonce à tout démolir», «il n'y aura pas de destructions massives», «volte-face de l'Etat». Hier, annonce Libération, *le Parisien* a employé les gros titres pour annoncer un

changement de cap de l'Etat à propos des «zones noires», rebaptisées plus récemment «zones de solidarité» par le gouvernement.

« Depuis la publication des cartes des «zones noires», des élus locaux - pas très à l'aise d'avoir urbanisés des secteurs à risque dans leurs communes - *entretiennent habilement l'idée d'un Etat prêt à se livrer à la hussarde à des «destructions massives» dans ces périmètres. Ce qui alimente les angoisses au sein des associations de propriétaires légitimement inquiets, et redoutant l'arbitraire... ».*

En bref, mieux vaut accepter la proposition de règlement amiable des Domaines que de s'engager dans une procédure d'expropriation, longue, peut-être coûteuse et au résultat incertain.

La coupure de juillet et août : la France est en vacances, les administrations en sommeil ; les rachats amiables se poursuivent dans une certaine discrétion.

Septembre le nouveau zonage et ses incertitudes - La zone noire rapetisse ».

Suite au passage des experts, voilà que 184 maisons sortent de la liste noire. Elles resteront debout. Sur place, les spécialistes ont fait une analyse fine de la topographie, quartier par quartier, et ont tenu compte de l'impact de mesures telles que le renforcement des digues. A partir de ces éléments, ils ont modifié la cartographie des zones noires. Conclusion : 761 maisons doivent être rasées et non plus 945.

Relatée dans la presse, a priori, il s'agit plutôt d'une bonne nouvelle. Mais dans l'intervalle, les habitants ont pris conscience qu'ils vivaient en zone dangereuse. Ils ont aussi été rassurés par des prix de rachat conformes au marché proposés par l'Etat. Si bien qu'à ce jour, 532 propriétaires se sont portés volontaires pour vendre à l'amiable.

Le nouveau rapport vient tout perturber : une vingtaine de bâtisses que leurs propriétaires souhaitaient vendre ne se trouvent plus dans les périmètres à démolir ; ils s'estiment aussitôt lésés. A l'inverse, une dizaine de maisons initialement épargnées, seront rasées. « J.L. Borloo a relativisé l'importance du rapport, indiquant que les expropriations se feront en *«concertation avec les élus»*.

La remise et la publication du rapport Pitié le 15 janvier 2011 ; les incertitudes des nouvelles zones oranges

Communiqué du gouvernement :

« Les experts ont procédé, conformément à l'objet de leur mission, à un examen minutieux du terrain pour appliquer la politique de mise en sécurité définie au niveau national et identifier, parmi les constructions classées en zone de solidarité au printemps 2010, celles qui devraient, à défaut d'accord amiable de leur propriétaire faire l'objet d'une enquête publique en vue de leur expropriation à partir de 2011. Ils ont aussi essayé par l'écoute des partenaires - élus, associations, riverains, services de l'Etat et des collectivités territoriales - de faire émerger *des analyses partagées et des orientations aussi consensuelles que possible*. Ce rapport est composé de 3 rapports : - un rapport principal - un atlas des acquisitions restant à réaliser - les rapports détaillés relatifs à chaque site.

Février 2011 Dans la presse le rapport est présenté comme *une victoire sur le ministère* : un tiers des maisons situées au départ en zone noire ne seront pas détruites, elles « sont sorties du zonage ».

Le 15 Mars 2011 est le dernier jour pour accepter la proposition de rachat amiable par le service des Domaines.

En Juin 2011 le rejet des requêtes en annulation du zonage : les zones de solidarité ne sont que des « zonages préparatoires » qui n'ont pas de caractère juridique

« Aucun effet juridique »

Le débat se résume à une seule question. Cette cartographie, dessinée par les services de l'État, est-elle un acte administratif susceptible d'être contesté devant la juridiction spécialisée? Pour le rapporteur public, Didier Salvi, *la réponse est non*. Il a conclu à l'irrecevabilité des demandes au motif que le zonage n'a pas de caractère décisionnaire, qu'il n'a aucune portée juridique et qu'il s'agit juste *d'un document préparatoire* à d'autres mesures administratives à venir qui, elles, pourront être attaquées.

La cartographie ne sert plus alors qu'à identifier les secteurs dans lesquels l'État s'engage à proposer aux propriétaires de racheter leur bien au prix du marché. Elle ne produit aucun effet juridique direct.

« Dénier de justice »

Tollé sur le banc des avocats qui ont travaillé depuis un an sur certains dossiers.

Qu'on les baptise noires, jaunes ou de solidarité, disent-ils, les zones définies par la préfecture *font grief aux propriétaires* comme aux communes à qui elles s'imposent. Elles interdisent de fait aux premiers de disposer de leurs biens comme ils l'entendent, et aux secondes de délivrer des permis de construire dans les secteurs en zone noire. Il s'agit bien d'un « acte administratif décisoire » puisqu'il génère des conséquences directes.

Le tribunal administratif, qui suit généralement les conclusions du rapporteur public, a mis sa décision en délibéré au 7 juillet. Les magistrats poitevins se pencheront sur le jugement rendu par leurs homologues nantais le 11 janvier dernier : ils ont retenu le caractère « préparatoire » du zonage établi par le préfet de Vendée pour débouter l'Avif (Association des victimes des inondations de La Faute-sur-Mer) qui en demandait l'annulation.

L'annulation de la cartographie des zones noires et jaunes serait lourde de conséquences. Le représentant de la préfecture indiquait que, sur les 679 biens concernés en Charente-Maritime, 510 avaient fait l'objet *d'une proposition d'achat* de la part de l'État et que 443 propriétaires l'avaient acceptée ».

Le règlement du problème paraît bien engagé ce que confirmeront les notaires dans les entretiens. Malgré une forte nostalgie, les propriétaires sinistrés se sont réinstallés à l'intérieur des terres et s'efforcent d'en tirer le meilleur parti.

3. Le thème de l'inégalité de traitement (l'injustice sociale)

Ce thème est présent chez tous, sinistrés ou non, dès l'annonce des mesures de zonages, il s'entend dans toutes les conversations explicitement ou en non-dit ; il s'exprime dans ces termes :

« malgré des centaines de maisons envahies par les eaux, aucune d'entre elles ne sera détruite dans l'île de Ré ; selon que vous serez puissants ou misérables... »

« Deux poids Deux mesures, selon la feuille d'imposition ; l'ISF exonère d'être en zone noire et de voir sa maison détruite ! »

L'Etat sera sans cesse accusé de prendre des décisions arbitraires, de privilégier « les gros », commerçants ou entrepreneurs, aux dépens des petits. Toutefois, dans cette procédure, il suit les principes affichés dans ce domaine.

Le principe légal et affiché :

« Un rapport acceptable entre le coût de l'opération et le bénéfice espéré devra être estimé ».

Là où la dépense apparaîtra disproportionnée, il conviendra de trancher. Plutôt indemniser convenablement un propriétaire dont on renoncera à protéger les biens exposés à un aléa climatique que de prétendre assurer sa protection, en pratique, le laisser menacé faute d'être en mesure de mettre en œuvre les moyens adéquats...

L'article **L561-1 du Code de l'environnement** : *«L'Etat peut déclarer d'utilité publique l'expropriation (...) sous réserve que les moyens de sauvegarde et de protection des populations s'avèrent plus coûteux que les indemnités d'expropriation».*

Dans la presse le 10 avril, Le Figaro titre

«Deux poids, deux mesures» Jean-Louis Borloo a présenté lors du Conseil des ministres du 7 avril 2010, une communication relative au traitement des zones les plus exposées à la suite de la tempête Xynthia ».

Le gouvernement a distingué **deux types de zones**.

- *Les zones «noires»*, présentant «un danger de mort avéré», «doivent retourner à l'état naturel». Quelques 1.393 maisons y seront donc rasées (595 en Charente-Maritime et 798 en Vendée).

- *Des zones «jaunes»* ont par ailleurs été identifiées, «exposées aux risques» mais «qui peuvent être protégées». La population pourra donc continuer d'y habiter «mais avec des prescriptions claires» et un «programme de protection basé sur des systèmes d'alerte, d'évacuation, de prescription technique sur les bâtiments ou encore de protection collective».

- En marge de ces zones clairement définies, apparaissent *les zones «oranges»*. Celles-ci nécessitent une «expertise complémentaire pour être classées noires ou jaunes», a expliqué le préfet. Dans les communes concernées - toutes en Charente-Maritime - où le ministre de l'Ecologie Jean-Louis Borloo a reconnu mercredi qu'il y a un «désaccord», les études sont donc toujours en cours.

La perception de l'injustice sociale personnalisée par l'île de Ré : un traitement privilégié

Le traitement de la situation de l'île de Ré focalise les critiques. Il semble qu'un défaut d'explication claire puisse être invoqué. *La presse ne se fait pas l'écho* des dispositions

concernant le rapport coût / bénéfice des moyens de protection structurels.

- « en Ré, Il n'y a pas eu de mort. Les zones inondées n'étaient pas très habitées », dit-on tout de suite.

Le Monde 10 mars 2010

« Xynthia a durement touché l'île de Ré. Tous les habitants sont traumatisés. Les digues ont cédé et les trois îles originelles, Ré, Ars et Loix ont à nouveau été séparées à marée haute, comme au Moyen Age, pendant quelques jours. Au Martray, là où le contact entre l'île principale et celle d'Ars se réduit à un pédoncule, les imposantes digues présentent désormais l'aspect d'un rivage fortifié qui aurait subi d'intenses bombardements avant une opération de débarquement ! »

Mais :

- Les travaux sur les digues étaient en cours *depuis le mois de Janvier 2010*, c'est à dire avant l'épisode Xynthia.

La commission consultative "*environnement*" qui s'est réunie le 29 janvier à la mairie de Sainte-Marie-de-Ré avait débattu *en priorité de la défense des côtes et de nouveaux travaux* à réaliser dès que possible en 2010, à la suite de ceux déjà entrepris en 2009...

Tous les maires s'accordaient sur la nécessité de mettre en œuvre d'importants moyens, de concert avec le conseil général, pour renforcer les digues.

A l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux début 2010, Lionel Quillet, maire de Loix, Conseiller Général du canton nord, président de la communauté de communes, ***avait annoncé un important programme pluriannuel de travaux sur les digues. La réfection de celles-ci faisait clairement figure de priorité absolue...***

« A l'occasion d'une réunion publique, le 2 février 2010, le maire martela *que les périmètres protégés et non constructibles devaient constituer de manière définitive 80 % du territoire insulaire. Le maire de La Flotte rappelle également le 24 janvier 2010, son engagement indéfectible en faveur d'une protection particulièrement exigeante de l'environnement qui passe par des mesures strictes destinées à restreindre au maximum les nouvelles constructions* ».

1^{er} avril 2010 (Internet)

« Zones rouges en Charente-Maritime : sous la menace de l'expropriation ».

Pour le maire de Charron, *l'existence des zones oranges montre qu'il y a clairement «deux poids deux mesures» dans le traitement des communes.* Il se demande s'il y a «une zone noire aux Portes en Ré», commune la plus huppée de l'île de Ré. Les Portes ne subira en effet aucune destruction, contrairement à La Flotte, autre commune de l'île. Le maire de La Flotte, «n'accuse personne» mais tient tout de même à citer au Figaro : « la protection des villas cossues du nord de l'île, par exemple avec la construction d'une digue, serait plus rentable que celle d'habitations plus modestes d'autres communes ».

On peut se demander quelle aurait été la position de la presse si l'Etat avait décidé de financer des protections particulières pour les « maisons cossues » et pas pour les habitations plus modestes !

Néanmoins c'est le sentiment d'injustice sociale qui pousse les associations ou les communes à porter la question du zonage devant les tribunaux

24 Avril Le Parisien

Les résidents menacés d'expulsion renvoient vers l'Etat ***la responsabilité de l'inondation.***

«Protégez-nous correctement» «Ma maison, c'est toujours chez moi ».

La question n'est pas de savoir combien on a eu d'eau, c'est *pourquoi on a eu de l'eau* et comment va-t-on nous protéger», demande la présidente de l'association d'Aytré.

«*L'Etat est fautif, on veut lui dire : Faites le travail que vous n'avez pas fait, protégez-nous correctement*», a-t-elle ajouté.

Là encore, l'enquête montrera que la majorité des installations de la route de la Plage ont été commencées sans permis de construire (voir documents en annexe). La plainte exprimée est largement diffusée portée par une jeune femme très médiatique.

Le maire de Charron a demandé qu'on règle les situations «au cas par cas» et que l'on mette un terme «aux généralisations», exigeant que l'on «laisse le choix» aux sinistrés.

La visite du ministre de l'Ecologie, Jean-Louis Borloo, dans le but de rassurer les sinistrés n'aura donc pas été suffisante. Jean-Louis Borloo avait pourtant assuré qu'il n'y aurait pas de «démolition systématique et autoritaire» dans les zones noires, qu'il avait qualifiées de «zones de solidarité».

Extrait du Blog

« On apprend que les sinistrés de la tempête Xynthia vont voir leurs maisons "rasées".

« Je crois que les autorités ne pouvaient pas faire pire, depuis le début de cette crise jusqu'à la fin.

« A chaque étape du processus, qui culmine maintenant avec *l'expulsion de milliers de citoyens de leurs maisons*, les autorités politiques ont démontré leur incompétence, leur inconséquence, et parfois, pour certains, leur cynisme. »

Le vrai problème :

La décision contestée de classement des maisons « n'a fait l'objet d'aucune discussion entre le Préfet, les experts et les Maires lors des études préliminaires ». .

En conséquence, *les propriétaires demandent de la transparence et l'ouverture d'un dialogue* avec l'administration permettant de revenir sur ces décisions prises à la hâte pour rétablir une situation respectueuse des droits les plus élémentaires des citoyens.

En fait, *c'est le désir de faire vite* qui a plombé ces décisions, dont le bien-fondé sera par ailleurs reconnu un peu plus tardivement.

Septembre 2010 J.L. Borloo et la relativisation du rapport d'Expert

Selon Philippe de Villiers, les experts n'ont "*pas pris la peine de prendre contact avec le Conseil Général ni même avec les conseillers généraux directement concernés*". Par ailleurs, le rapport ne tient pas compte d'une proposition qui avait obtenu un consensus local, entre associations de victimes, politiques et représentants de l'Etat. "*Cette proposition (...) reposait sur la création d'une nouvelle catégorie de maisons: les maisons à prescriptions, c'est à dire des maisons qui ont été pas ou peu inondées, et qu'il suffirait d'adapter pour permettre à leurs habitants de continuer à y vivre en sécurité*", a expliqué le responsable local.

Le Figaro

. A Loix (en Ré) les "*soixante maisons qui étaient initialement en zone orange et qui pouvaient passer en zone noire, seulement dix sont finalement en zone noire*". "*On va continuer à se battre pour les dix maisons en zone noire, mais nous ne savons pas encore précisément quelles sont les maisons concernées*".

A La Flotte (en Ré) la zone orange de La Flotte "*est désormais classée en zone à prescriptions*"

Mais les villes de "*Fouras, Châtellillon, Yves et Aytré auront des expertises complémentaires qui permettront un classement définitif des zones orange en zones de*

solidarité ou en zone à prescriptions, sont en cours".

Jean-Louis Borloo définit ce rapport . *"Ce rapport n'est qu'un des éléments permettant au gouvernement de prendre sa décision. Il lui appartient désormais de déterminer les parcelles qui seront soumises individuellement et au cas par cas au processus d'expropriation pour cause d'utilité publique"*, lit-on dans un communiqué.

En conclusion

Cette thématique de « l'arbitraire de l'Etat » *reste dominante dans les esprits un an après* ; les sinistrés estiment qu'ils n'ont pas été écoutés ; il s'estiment doublement victimes.

Les querelles locales sortent renforcées de cette période ; certains maires ont réussi le pari de mettre toute leur population hors des zones à détruire, d'autres ont sous estimé la situation.

Il s'agirait en fait pour les habitants, les collectivités locales et l'Etat de réussir à signifier l'existence *de frontières et de limites permettant de désigner l'espace dangereux* et en conséquence, la nature des dédommagements.

Cette désignation est négociée par les habitants et les collectivités afin d'éviter la stigmatisation. Les critères et arguments relatifs au tracé de la frontière diffèrent selon les différents rapports à la mer, mais également la connaissance de l'histoire du territoire et l'ancienneté d'établissement dans la région. Ces quelques critères agissent tant dans le sens d'une acceptation plus facile que dans celui d'un refus des zones définies par les services de l'Etat.

En tentant à chaud cette politique de retrait des côtes submersibles, l'Etat a pris un risque ; on rappelle toutefois que les tenants du changement climatique et les chercheurs poussent depuis des années des cris d'alarme sur cette dangerosité des côtes urbanisées.

L'étude de la MRN réalisée en mai 2010 donne le nombre exorbitant d'habitations situées à moins de 4mètres au dessus du niveau de la mer dans les départements de Vendée et de Charente Maritime.

4. Le nombre de morts

A part un bilan global des décès entériné par la presse, le thème n'est que peu évoqué. Cette thématique constitue *le non-dit* du bilan de la tempête Xynthia. Le chiffre de 53 morts est donné dans tous les journaux jusqu'au 23 juin 2010 mais persiste souvent au delà dans de nombreuses publications.

Dans le Monde, B. Ledoux⁷ signe un article dans lequel il écrit : *Combien y a-t-il de morts en moyenne par an à cause des inondations ? Il n'existe aucune statistique sur ce sujet. Combien coûtent chaque année les inondations ? La seule estimation sérieuse consiste à multiplier par deux le coût d'indemnisation des assurances, ce qui est pour le moins approximatif. Combien coûteront les prochaines grandes catastrophes ? Les modèles français de simulation sont très peu précis, alors que nos voisins britanniques, allemands ou danois disposent de modèles solides. Comment, dans ces conditions, fixer des objectifs quantifiés pour nos politiques de prévention ».*

⁷ B. Ledoux : *Inondations une politique de prévention qui n'a pas fixé les risques supportables* » Le Monde : 10 03 2010

En début mars le nombre de mort annoncé par la presse est de 53 morts dont 29 en Vendée et 11 en Charente Maritime, ce qui montait le nombre de décès à 40 pour les deux départements. Lors de la messe célébrée pour les victimes en mars 2010, le préfet a lu la liste des personnes décédées en Vendée. Sur la digue rénovée de La Faute, une banderole énumère le nom des victimes.

Le 23 juin 2010 (AFP) – « Quatre mois après la tempête Xynthia qui a ravagé l'ouest de la France le 28 février dernier, il apparaît que le bilan humain s'élève à 47 morts et non 53 - le chiffre retenu officiellement -, selon un décompte détaillé effectué par l'AFP auprès des préfetures concernées ».

La presse ne reprend pas largement cette dépêche. Le chiffre de 53 morts apparaît toujours dans les évocations de la tempête en 2011.

Cependant, une vérification auprès des préfetures concernées, avec une liste obtenue par l'AFP auprès du ministère de l'Intérieur, *ne permet de dénombrer que 47 décès officiellement liés à la tempête* : 29 en Vendée, 12 en Charente-Maritime, un en Haute-Garonne, deux en Loire-Atlantique, deux en Pyrénées-Atlantiques et un dans l'Yonne.

Dans un travail détaillé, Th Vinet, après une enquête de terrain, reprend le chiffre de 41 morts sur les deux départements.

En Charente-Maritime, les 12 victimes sont dispersées dans six communes⁸.

« 32 des 41 personnes décédées en Charente-Maritime et Vendée ont péri dans des maisons de plain-pied (sans étage ou sans pièce refuge), ce qui montre un lien évident entre le type de bâti et la mortalité dans ce type de circonstances »

« 37 des 41 victimes étaient localisées dans des secteurs séparés de la mer par des digues ».

Est-il vraiment encore nécessaire pour la presse en 2011 de « gonfler » le nombre de morts ? Ne serait-il pas plus important au titre de la mémoire utile de souligner les causes de ces décès comme l'a fait F. Vinet ?

5. La question des digues

La question des digues est le problème crucial de l'après Xynthia. Il fait appel à toute la culture ancienne d'une région et aux transformations économiques récentes.

« C'est toute l'histoire du pays qu'il faut connaître pour comprendre les enjeux. A Paris, les technocrates des ministères l'ont-ils bien mesuré ? »

La situation

Au lendemain de la tempête, on relevait 120 kilomètres de digues détruites et de cordons dunaires rabotés, sur un total de 220km protégeant les basses terres de Charente-Maritime.

«Trois niveaux d'intervention sur ces ouvrages ont été définis.

. D'abord des mesures d'urgence, 70 chantiers réalisés en trois semaines pour un total de 6,5 millions d'euros afin de mettre les populations à l'abri avant les grandes marées suivantes», rappelle le conseiller général rétais qui préside la Mission Littorale du département.

. «Ensuite et jusqu'à ce jour, le niveau 2 a consisté à remettre les protections dans l'état de l'avant tempête. Or, ce dernier était vieillissant et loin d'être satisfaisant.

. Maintenant, nous entrons dans le niveau III, le plan digues proprement dit.»

⁸ Th. Vinet : la mortalité comme expression de la vulnérabilité humaine – Revue Vertigo 2011



A Charron (La Gazette novembre 2010)

La presse se fait ici le relais du nouveau maire de Charron, agriculteur, qui a, dit-il, lancé un bras de fer contre l'Etat pour obtenir que les digues de Charron changent de statut à la suite de la tempête : de digues agricoles destinées à l'engraissement des marais cultivés, elles deviendraient des digues de protection. *L'amalgame* entre les digues de la zone portuaire (Minimes) qui protègent les nouveaux quartiers de la ville en raison de l'extension portuaire et les digues agricoles se fait facilement dans la presse quotidienne.

« Erigées en lignes discontinues, trop basses, mal entretenues, les digues des propriétaires (agriculteurs) qui sont paraît-il 171, ont été rapidement submergées lors du raz de marée du 28 février 2010. Seule a tenu la digue d'Eslandes bâtie dans les années 60 sur le domaine public maritime ; en bon état, elle a protégé les habitations.

Pendant plusieurs siècles, les agriculteurs ont accédé à la propriété par le système de la *concession à charge d'endigage*. Leurs digues protégeaient ainsi toute la population de l'océan. Ce temps est révolu.

« *L'Etat doit prendre le relais et construire sur son DPM* » (*domaine public maritime*) à partir de la digue d'Eslandes jusqu'au port du Pavé un ouvrage rectiligne, d'une hauteur suffisante, facile d'accès et d'entretien. La zone herbeuse non endiguée s'en trouvera diminuée en superficie. La protection de toute la région littorale est à ce prix.

Le coût des digues

« C'est à ce niveau que les maires imaginent «d'âpres discussions» à venir avec l'État.

« Le Conseil Général évalue à 200 millions le montant de la facture pour une défense des côtes digne de ce nom sur son littoral.

« Or le Plan national submersions rapides présenté le 17 février 2011 par la ministre de l'Environnement, Nathalie Kosciusko-Morizet, est pour l'instant budgété de 500 millions d'euros pour 1200km de digues ».

On lira dans Le Monde du 3 mars 2010, sous la plume de B. Ledoux les remarques suivantes :
« Que nous apprend l'histoire ? Que les ouvrages de protection, même les plus solides, ne résistent pas au temps. Pas seulement à l'usure du temps, mais à la négligence inéluctable de ceux qui en ont la charge, si aucun événement violent ne vient tirer la sonnette d'alarme. Tout programme de protection est difficile à mettre en oeuvre et toute protection est difficile à pérenniser ».

« La décision politique est donc conditionnée par un objectif technique : ne plus être inondé pour un événement pluvieux ou marin similaire à la dernière catastrophe. Mais, au fil des ans, cet objectif est toujours revu à la baisse pour d'inévitables raisons de coût, quand les projets ne sont pas abandonnés »



V. Les résultats de l'enquête de terrain

Le ressenti des sinistrés

Les éléments d'une mémoire utile

Cette seconde partie est rédigée à partir de l'analyse des entretiens réalisés. Ces entretiens ont été effectués un an après l'événement ; toutes les conséquences de l'événement sont à ce moment là connues sinon acceptées.

Les entretiens se caractérisent par la violence des sentiments exprimés tant chez les sinistrés que dans le personnel administratif et une grande disparité des récits du vécu de la tempête ; il est quasiment impossible de dresser une typologie pertinente des sinistrés, trop de variables contextuelles seraient à prendre en compte. Chacun apparaît comme un cas particulier dont la logique propre s'oppose au traitement collectif de la crise par les procédures usuelles.

On s'est intéressé ici à comment, socialement, les événements vont être reconstruits pour devenir constitutifs d'une mémoire collective, ce qui n'empêche pas que chacun ait un vécu et une mémoire individuelle des événements.

L'échantillon interviewé est composé de membres des services institutionnels et de membres de la société civile : sinistrés ayant vécu chez eux la tempête, sinistrés ayant découvert les conséquences de la tempête le lendemain, non sinistrés, sinistrés ayant déménagé, etc. Un listing complet des entretiens est donné en annexe. Au total une centaine d'entretiens ont été effectués.

Après une introduction sur la mémoire et ses fonctions, l'analyse de ces témoignages est présentée par thématiques :

- Structuration sociale des sites : tribus et territoires :
- De la perception de la catastrophe à la représentation de l'événement : éléments de réponse pour la constitution d'une mémoire
- Confiance et compétence : alerte et comportements associés à l'alerte
- Temporalités des acteurs et confrontations chronologiques : les ruptures du lien social
- Dialectique entre l'oubli et la nécessité de l'ancrage de la mémoire collective dans le territoire
- Ancrages de la mémoire et principes directeurs d'une mémoire utile
- Résultats du questionnaire Internet
- Propositions d'outils

- Réinvestir l'espace

Conclusion : propositions et démarches suggérées

1. Qu'est-ce qu'une « mémoire utile » ? Quels sont ses objectifs ?

En sciences sociales, la notion de mémoire a été fréquemment étudiée et utilisée dans des contextes diversifiés. Dans le monde des risques, elle est souvent considérée de façon un peu simpliste comme le seul résultat de l'expérience et comme constitutive de la « culture du risque ».

La mémoire est un processus individuel, social et culturel. Sa dimension politique lui confère un rôle dans l'orientation et l'interprétation des valeurs d'une société à un moment de son histoire. La mémoire en cours de construction liée à Xynthia doit être entendue tant d'un point de vue psychologique que sociologique et politique. Le succès de son instrumentation comme outil de prévention des risques ou de gestion de crises repose sur *son articulation avec d'autres dimensions* qui caractérisent la relation qu'un individu et un groupe social a avec son lieu de vie.

Les mécanismes et les ressorts de la mémoire de Xynthia sont analysés ici comme un mécanisme cognitif en relation avec les dimensions affectives, identitaires et émotionnelles du rapport individu-environnement.

Théoriquement, la mémoire est déclinée en trois champs.

- La fixation (enregistrement des informations formant le souvenir) ; cette fixation peut être spontanée ou volontaire et se fonde sur l'intérêt, l'attention et la répétition ; on parle aussi d'encodage ; la conservation étant ainsi une opération de stockage.
- L'évocation qui est un rappel du souvenir à la conscience ;
- La reconnaissance, par laquelle le souvenir est reconnu comme appartenant à un passé qu'on considère comme sien et dont le point culminant est la localisation ou la datation du souvenir.

La mémoire peut être activée soit de manière implicite, de façon automatique, spontanée et inconsciente, soit de manière explicite par une recherche volontaire du souvenir.

La recherche a défini plusieurs sortes de mémoire ; on parle alors de mémoire épisodique, de mémoire sémantique, de mémoire perceptive et de mémoire procédurale. (On parle aussi de mémoire anecdotique).⁹

La mémoire des savoirs regroupe les mémoires épisodique, sémantique (mémoire des connaissances générales assimilable à une certaine culture) et la mémoire perceptive (représentations perceptives ; l'événement est rappelé en fonction d'un environnement visuel ou olfactif).

La mémoire procédurale est celle des automatismes et des habiletés motrices, c'est à dire une mémoire *des savoir-faire* que l'on peut rapprocher d'une mémoire opérationnelle. Le croisement de la mémoire des savoirs et des savoir faire se traduit par *la production de schémas, ou de modèles d'action* qui, en situation d'urgence peuvent activer des comportements¹⁰.

⁹ Tulving E.: Organisation of memory, 1995 in « the cognitive neurosciences (pp : 839-847) MIT Press

¹⁰ de Vanssay B. Analyse et évaluation des politiques de prévention -L'approche Psychologique Cereve Programme EPR 2003 Ministère de l'Environnement

Ces opérations de la mémoire sont centripètes, déterminées par la perception et le vécu de l'individu. Royer-Collard affirmait " qu'on ne se souvient pas des choses, on ne se souvient que de soi-même ". L'approche de la psychologie sociale est de considérer la mémoire comme un processus social, allant au delà d'une conservation d'information, et porteur de significations .

La mémoire participe à l'insertion dans le monde.

Elle est *toujours facteur d'identité*. C'est grâce à elle qu'un être peut saisir dans leur unité et leur permanence, les objets composant son milieu ainsi que sa propre unité.

De même, c'est par la mémoire collective qu'un groupe se saisit comme unité.¹¹

- *Le souvenir est le construit social d'un groupe* ; cette construction a les caractéristiques suivantes¹² :

- . elle n'est jamais qu'un fragment ponctuel de la réalité, (elle est non exhaustive et peut être partisane)
- . elle est construite à partir d'images et d'un langage culturellement marqué, (importance de la sémantique et du symbolisme qu'elle véhicule)
- . elle renvoie à des lieux, elle est ancrée dans un espace (importance des territoires et de leur histoire).

- Cette reconstruction s'opère à partir *de données ou de notions communes*, ce qui n'est possible que si *les porteurs du souvenir* ont fait partie et continuent à faire partie d'une même société.

La mémoire collective ne perdure que tant qu'il existe des groupes porteurs de mémoire » : une communauté d'intérêts, d'histoires, de pratiques sociales à un moment donné dans un lieu donné . La disparition des groupes porteurs de mémoire transforme le souvenir en histoire, pour autant qu'il est écrit et raconté ; il perd de son efficacité en tant que lien social et capacité à produire de l'action.

- *Les ancrages du souvenir sont à la fois culturels, visuels et spatialement ancrés*

- . Les images spatiales jouent un rôle essentiel dans la mémoire collective.
- . Le lieu a reçu l'empreinte du groupe, et réciproquement.
- . L'image du milieu extérieur et des rapports stables que le groupe entretient avec lui est constitutive de l'idée qu'il se fait de lui-même.

Construire une « mémoire utile », quels objectifs ?

Les Grecs avaient sacralisé la mémoire, en la personnalisant comme une déesse appelée "Mnémosyne ", d'où le titre choisi pour cette recherche. Ils en ont fait la clef de toute connaissance, et une source de l'humanisation. Ils l'ont même mise à la base de l'édifice social, en récitant sans fin la généalogie des dieux, l'origine des peuples, ou même encore l'origine des mots.

L'événement Xynthia a mis en évidence brutalement *la défaillance des savoirs et des savoirs faire des personnes exposées à la tempête* dans les trois départements touchés et cela malgré une exposition à l'aléa évidente et connue. La construction d'une mémoire utile vise à

¹¹ Janet P.(1928) L'évolution de la mémoire et de la notion de temps. Paris Chahine.

¹² Halbawchs M. (1925) Les cadres sociaux de la mémoire. Alcan

répondre à ce constat de défaillance. On observe en effet que dans des départements régulièrement touchés et ayant pris conscience de leur vulnérabilité, les inondations successives ont permis à la population de se construire des « modèles d'activité » permettant une réactivité immédiate face à l'annonce de l'événement.¹³

Les objectifs sont ici les suivants

- *Opposer mémoire du risque et mémoire de la résilience* : la mémoire du risque peut être négative ; par exemple les services de la ville de La Rochelle, interviewés dans notre enquête, ont déclaré n'avoir plus ouvert le dossier des opérations menées à cette date depuis le mois de mars 2010, à la suite du debriefing avec la préfecture, tant « ce dossier rouge » leur rappelait de mauvais souvenirs.

La mémoire utile va donc au contraire s'attacher à montrer les actes de solidarité, les intuitions et les actions de courage menées au cours de l'événement, actions valorisantes pour les individus, puis, la reconstruction, le redémarrage de projets versus le deuil et la commémoration.

- *Acquérir, entretenir la conscience du risque* : il s'agit de lutter contre l'incrédulité, et de rappeler le rôle de l'expérience sur la crédibilité ou la représentation d'une catastrophe. La «possibilité d'occurrence de dommages potentiels est rendue crédible par les catastrophes précédentes » (November et al., 1998).

- *Réceptivité de l'information officielle*: Après cette prise de conscience, la réceptivité des informations peut être améliorée (Schoeneich et Busset-Henchoz et, 1998 ; November et al., 2007). L'information peut être de nature préventive (sensibilisation, alerte), réglementaire ou à visée de négociation. Une règle imposée par l'administration a de meilleures chances d'être reçue, et perçue comme légitime, si une bonne mémoire du risque existe. Une négociation engagée de la part des autorités peut se dérouler dans de meilleures conditions si la conscience du risque est activée.

- *Redonner du sens* : Au-delà d'une démarche de prévention, la mémoire du risque se révèle vertueuse pour ce qui est de donner du sens au discours. « La mémoire, c'est une capacité de mobilisation de l'information pour donner sens au présent » (Laganier, 2006). La mémoire permet de resituer une catastrophe dans une histoire globale. Accompagnée d'un discours sur l'évolution du territoire, elle permet de comprendre la vulnérabilité de certains espaces habités (Coeur et Lang, 2008).

- *Permettre la catharsis* : Enfin, il existe une dimension psychologique toute autre de la mémoire. Certaines pratiques, dans les périodes post-catastrophiques, sont un moyen d'exorciser le traumatisme causé. Montrer la catastrophe, lui donner une visibilité sociale est une façon de la sortir de soi.

Il s'agit donc au cours de ce projet de mettre en place une mémoire opérationnelle et prospective, de travailler pour une pédagogie de la catastrophe en s'appuyant sur la capacité cognitive à programmer ses actions dans l'avenir. Se construire dans le présent une mémoire du futur, de ce qui est à venir dans le sens de Dupuy (2004) : le catastrophisme éclairé.

¹³ [de Vanssay B. : Analyse et évaluation des politiques de prévention -L'approche Psychologique Cereve Programme EPR 2003 Ministère de l'Environnement](#)

2. Structuration sociale des sites étudiés : Territoires et Tribus

Avec Quarantelli et l'équipe du DRC (1975), on sait que les catastrophes agissent comme des révélateurs de l'organisation sociale des sociétés, de leurs conflits latents et des dynamiques à l'œuvre au quotidien. Une société frappée par une catastrophe ne revient jamais à son état antérieur. Les modifications peuvent être positives ou négatives, à court terme ou à long terme, en fonction des orientations et des choix qui auront été faits. La gestion de crise et la reconstruction ont un impact fort et immédiat sur les dynamiques sociales.

Pour certains anciens hauts fonctionnaires de l'environnement, la situation sociologique est particulièrement intéressante en Charente Maritime : « ce sont des fiefs, des royaumes » ; le poids du Conseil Général est essentiel, la préfecture a tendance à s'incliner devant les pouvoirs locaux ; par exemple, le pont de l'Ile de Ré a été construit sans permis de construire.. Le problème du vimère est parfaitement connu localement, mais on a « oublié » volontairement des épisodes catastrophiques de tempêtes mal orientées en période de grandes marées.

Les contextes sociaux culturels des sites étudiés

Construire une mémoire utile ne peut pas se décréter ; pour rester vivace, elle doit s'inscrire dans la continuité du vécu de ces territoires, devenir un moment de son passé ; c'est pourquoi il a paru essentiel de retracer rapidement l'histoire des sites étudiés pour montrer la diversité de ces vécus locaux et en conséquence *la nécessité de mémoires diversifiées*.

On parlera dans ce chapitre « de tribus » pour désigner des groupes installés dans des territoires réunissant de mêmes savoirs, de mêmes pratiques, une même symbolique, en référence aux travaux de Lévi Strauss. H. Arendt : "*Essentiellement, un territoire n'est pas tant une étendue de terrain que l'espace entre les individus d'un groupe dont les membres sont liés entre eux, à la fois séparés et protégés les uns des autres, par toutes sortes de rapports (...) De tels rapports ne se manifestent spatialement que dans la mesure où ils constituent eux-mêmes l'espace à l'intérieur duquel les membres d'un groupe entretiennent des rapports les uns avec les autres*" (Arendt, 2002, rééd. 2007, p. 456).

Le territoire est un espace d'interactions et d'échanges, d'interprétations et donc de négociations. Le territoire réunit ou sépare selon les identités qu'il permet de véhiculer. Le regard de certains groupes en stigmatise d'autres : inondés/non inondés, acceptant de vendre leurs maisons/désirant rester, particuliers indemnisables/professionnels perdant leur activité, zones touristiques (port de la Rochelle, Ville en Bois) / zones sans enjeu économique majeur, élus/services publics.

« Penser le risque, c'est penser le territoire dans lequel il existe » a écrit U. Beck¹⁴. La relation homme-environnement se joue à partir d'un ensemble complexe d'idées conscientes et inconscientes, de croyances, de préférences, de sentiments, de valeurs, de buts, de tendances et aptitudes comportementales liées à un environnement (Proshansky, 1978). Le choix de l'habitat est une donnée identitaire.

En Charente maritime, bien qu'une part non négligeable de la population vive à proximité du littoral, c'est une minorité (en nombre et en représentations) qui de facto se trouve exposée aux risques que ce voisinage représente parfois. Une certaine déraison est parfois assumée comme un élément de déni du risque, et l'appropriation des espaces littoraux s'interprète comme l'expression du désir de possession de la beauté des paysages, d'une qualité de vie, d'un révélateur de soi même.

Dans le cadre de cette étude, trois sites ont fait l'objet de l'enquête. Ces trois sites sont très contrastés.

a. Charron

La bourgade de Charron est représentative d'un territoire rural et maritime en évolution depuis des années (2200 hab). On se réfère ici aux travaux de P. Legué¹⁵ pour une description anthropologique des lieux ainsi qu'à divers entretiens : historiens et marins locaux.

- Charron est un lieu habité depuis l'époque romaine sur sa partie « sols durs »
Charron est, à l'époque romaine et au moyen âge composée de trois îlets (voir carte ancienne) ; habitée par les Romains, les archéologues locaux ont retrouvé des poteries, des monnaies datant du 1^{er} siècle après Jésus Christ ; ; à l'époque romaine on parlait des îles de Charron (voir carte dessinée à main levée) qu'on croyait inhabitées ;
L'historien local raconte : « j'ai fait des fouilles pendant dix ans et mis à jour une villa romaine avec des termes et des circuits de chauffage. Ensuite, derrière l'église, j'ai retrouvé le site du prieuré de Saint Hilaire du Bois ; j'ai travaillé avec la société d'archéologie. On parlait dans le coin du « champ de la chapelle » ; c'était un vieux nom ; j'ai d'abord retrouvé des ardoises dans ce champ et j'ai fait un sondage et je suis tombé sur un mur. Le bâtiment de l'Abbaye était en ruine et a servi pendant des années de carrière de pierre ; un peu plus loin lors d'un autre sondage, j'ai retrouvé des poteries anciennes et des tuiles romaines (poterie du 1^{er} siècle).

¹⁴ Beck U. (2001) La société du risque - Aubier - Paris

¹⁵ Pascale Legué : La moisson des paysans de la mer Thèse EHESS Paris



- Les « prises de mer » ont transformé, augmenté et enrichi ce territoire.

Par suite de la sédimentation active de cette zone, l'espace maritime entre les îles s'est comblé ; il existe d'abord sous forme d'un marais qui allait jusqu'à Niort, puis devient au fil du temps et des endiguements un territoire agricole fertile très recherché.

La récupération des terrains marécageux commence au Moyen âge avec la construction de l'Abbaye ; « les vases » appartiennent aux moines. Les vases représentent un problème constant pour le système de drainage du marais ; c'est un processus naturel : les vases de la Gironde remontent après l'île d'Oléron ; côté mer, les limons transportés par la Gironde font monter la hauteur des fonds et très vite on gagne un mètre ; il a fallu faire des protections au Port du Pavé et décider de ne plus faire de digues.

Un ancien marin, historien des digues, vieille famille locale, raconte :

« Les digues agricoles avancent en fonction des recouvrements de la marée (les prises) et de l'engraissement du marais ; cela représente 100.000 hectares dont 35% sont cultivés. On a arrêté de faire des digues avant que les écolos n'existent ».

A Charron 171 agriculteurs se partagent ces terres récupérées sur la mer. On y cultive du maïs sans avoir besoin d'arroser ; les terres sont regroupées en syndicats ; il y en a 25 en Charente Maritime. Les syndicats sont de petits groupes focalisés sur le même problème, celui de l'entretien des canaux. Les propriétaires des 35% de terres cultivées paient chacun 9 euros à l'hectare cultivé qui sont redistribués pour l'entretien des canaux et des portes (vannes).

« Ces éléments sont gardés par l'administration, c'est confidentiel », nous a-t-on dit.

Les marais sont utiles aussi pour les oiseaux migrateurs, d'où les huttes de chasse (tonnes de chasse) et leur importance pour la vie locale.

- La gestion fine des eaux dans les marais : une culture en déshérence

Les Salines à leur tour sont des ex marais salants destinés à l'ostréiculture, mais peu à peu ils se sont trouvés bloqués ; du fait de l'envasement constant, l'eau n'avait plus d'évacuation directe vers la mer.

« le marais, ce monde des eaux, nourri par les eaux douces, salées et saumâtres qui couvrent une superficie d'environ 100.000 ha, soit un cinquième de la surface utile agricole du département, une bonne partie étant située en dessous du niveau des plus hautes mers ».

Le système veut que l'on renvoie l'eau de tous les canaux de drainage à l'Ecluse du Brault. Ce système complique la vidange des canaux en cas de tempête avec submersion. Le canal maritime et le pont de Brault datent de la fin du 19^{ème} siècle ; il va de Marans au Port de la Rochelle directement. Aujourd'hui, il est utilisé par des plaisanciers ; autrefois il assurait le trafic des bois du nord et du blé.

Parmi les problèmes actuels, on cite *le conflit local fondamental* : les engrais mis par les agriculteurs tuent les moules. Localement, les non agriculteurs demandent que l'on fasse « du bio » au lieu de la culture intensive, « un soit disant progrès, qui ne s'intéresse qu'au rendement d'où l'intrusion de produits chimiques ».

La réhabilitation des marais est-elle possible ? Le marais, s'il est respecté, ce qui n'est le cas aujourd'hui, est une sorte de tampon entre terre et mer pouvant absorber une grande part des violences maritimes. Cela suppose le maintien des zones humides en veillant à les nourrir par l'élaboration d'un système hydraulique qui en permette le contrôle. La poldérisation et l'imperméabilisation de ces zones qui ont été asséchées pour des raisons agricoles, urbaines, portuaires, touristiques ou à destinée routière, est aussi à poser.

A Charron, *la distinction et la connaissance des lieux « à sols durs » et « anciens marais »* est généralement bonne, à l'exception des jeunes, nouveaux arrivants, ne trouvant pas à se loger à La Rochelle et utilisant Charron comme ville dortoir. Le pharmacien local dont la pharmacie était en zone inondable, s'est efforcé de construire « dans le bourg » dès qu'il l'a pu pour être sur des sols durs. Les anciens ont vu construire en zone inondable et se dédouanent en disant : « Les mairies ont travaillé pour que ces terrains deviennent constructibles. On est dans la loi en principe ».

Par ailleurs, la commune s'enorgueillit d'avoir chassé les allemands, lors de la tempête de 1940 en leur demandant de s'installer dans le marais, en bordure du village, le long de « la rue de la Laisse » ; embourbés avec leur matériel lourd, les allemands auraient renoncé à occuper Charron. L'histoire est connue et alimente un patriotisme convivial. Lors de la tempête de 1940, l'inondation était remontée jusqu'à Niort.

Avec l'arrivée de la tempête Xynthia, une partie des repères locaux classiques se sont vus récusés : « Lors de la tempête de 1940, j'avais une maison sur l'île, et le jardin était dans le marais ; il y a eu la mer dans le jardin mais pas dans la maison. Mais *lors de Xynthia on a eu 1m d'eau* de plus et la mer a défoncé le mur de la maison ».

Le contexte socio culturel de Charron est représentatif d'une grande partie du littoral touché par la tempête Xynthia : une population modeste mais aisée, une culture maritime ou rurale ancienne, une identité forte, à quoi il faut ajouter la généralité d'un déclin économique des métiers de la mer traditionnels, au profit du tourisme et de l'extension de La Rochelle.

« Charron est une île. Il y a ici une culture ilienne de personnes qui vivent de façon isolée dans le marais poitevin. C'est aussi une culture des paysans de la mer. Cela a été vrai à travers les siècles et cela continue d'être dans les mentalités des charronnais. Cependant avec l'essor démographique, des gens de l'extérieur sont arrivés ; il y a *aujourd'hui un clivage* entre eux et ceux de pure souche Charronnaise », analyse le président de l'association de défense de Charron.

Demande de digues



Charron n'est pas un bourg touristique, les maisons touchées par la tempête sont généralement des maisons principales, très peu sont des résidences secondaires mais près de 50% des habitations sont habitées par de « nouveaux arrivants ». Depuis 20 ans, il y a beaucoup plus de passage dans les villages, » les gens passent et les familles locales restent ». Ces derniers sont fatalistes, « c'est la mer, c'est un accident de mer. » alors que les nouveaux venus sont des périurbains avec des exigences et une incompréhension du fonctionnement des territoires.

Il y a également eu, suite à la tempête prise de conscience du bouleversement social engendré. Chez les ostréiculteurs, on estime que la tempête a précipité les successions et bousculé l'ensemble du système social ; les réseaux relationnels se sont transformés. A Charron, il y a des projets de quartiers qui avaient été pensés et jamais réalisés qui vont se faire pour reloger les sinistrés. Des réflexions menées par des architectes tenant compte de l'environnement et des paysages pourraient faire de ces nouveaux quartiers des « modèles » d'adaptation à l'environnement.

- Une demande de protection structurelle

La commune, dans l'après Xynthia demande à l'Etat des digues de protection. Les slogans sont affichés sur les murs. La violence de cette demande est liée semble-t-il à cette surprise de voir la mer envahir le village alors qu'elle est généralement à près de deux km. La connaissance de l'histoire ancienne de Charron s'est effacée.

Le point culminant de l'Ile de Ré est à 10 mètres au dessus du niveau de la mer ; l'île de Ré protège Charron depuis toujours des houles et des tempêtes qui viennent du Sud-Ouest et sont considérées comme très dangereuses.

Pour Charron, dit un habitant local, la collectivité a oublié deux choses au cours du temps : l'entretien des digues et la notion de zone inondable. Les rues qui ont été détruites : rue de la Laisse, des Salines, du Port, de la Marina,... Dans ces rues il n'y avait aucune habitation jusqu'en 1960. Vous regardez le territoire repris par l'eau de Xynthia, c'est la même chose que la carto gallo-romaine des historiens ».

Cependant, pour la commune, le rapport au risque est permanent et quotidien *parce qu'on a pas de digue* : dans l'après Xynthia, il y a eu promesse de digue à l'ouest de la commune avec date de construction fixée à l'été (« un projet sur la table depuis dix ans»). Sur le côté nord il n'y a pas d'assurance de réalisation de digue.

Le maire dit : « A Charron, notre configuration nous place encore *plus en danger qu'avant*. En cas de sur cote, l'eau va buter partout et rentrer directement par le coté nord de la commune. On aura beau mettre en place un PCS, il faut qu'on protège la commune ».

Pour le maire actuel, agriculteur, le combat de la commune aujourd'hui n'est pas tant de se souvenir ou de mettre des stèles que *d'aboutir au financement et à la réalisation des digues*.

Le problème que posent les digues à Charron est à la fois le coût de leur construction (qui va payer ?) et surtout le risque d'ensablement de la baie de l'Aiguillon, exutoire des eaux des marais, du canal, de la rivière. C'est ce qui avait fait arrêter la construction des digues.

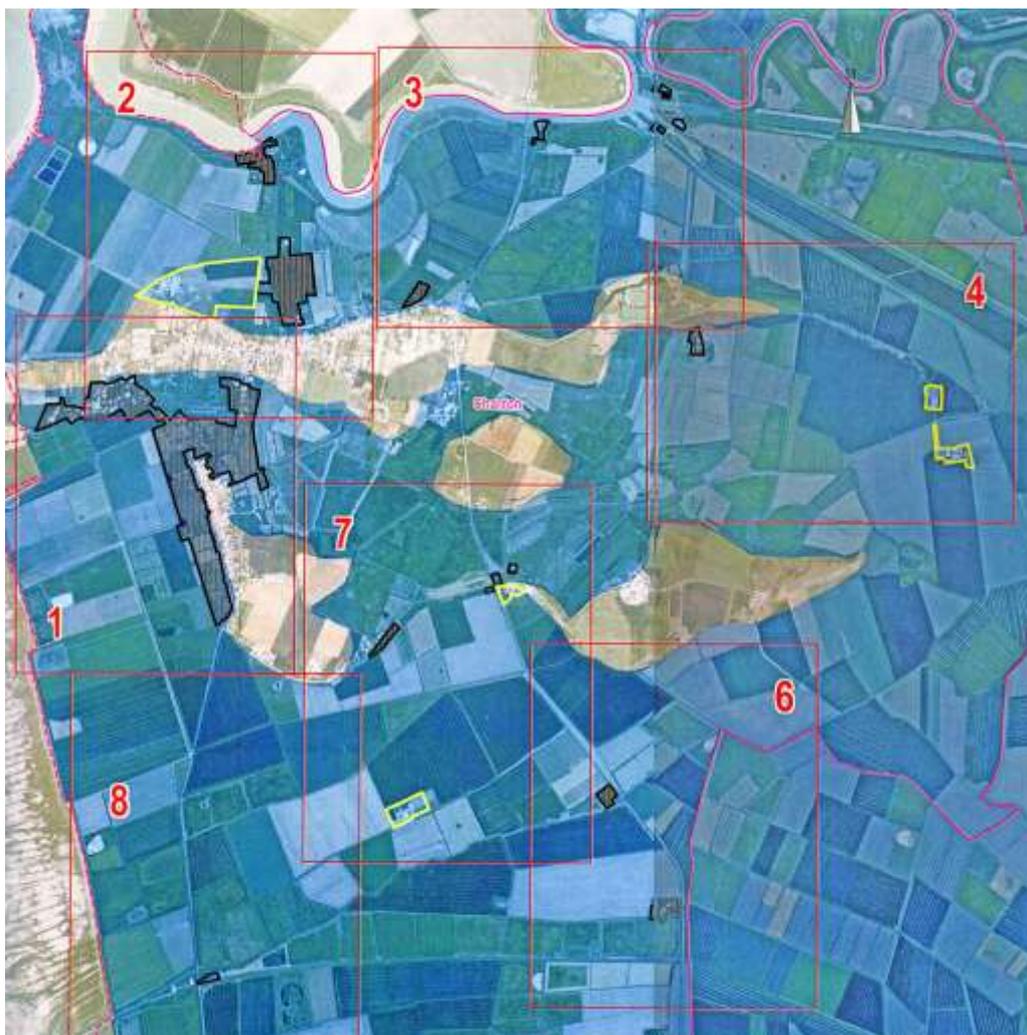
Charron sous l'eau



Les zones noires à Charron



Les zones inondées de Charron (source SOGREAH)



b. L'enclave de la rue de la plage à Aytré : un paradoxe

Aytré est un faubourg de La Rochelle ; c'est une ville industrielle qui s'est construite autour des usines d'Alstom. La route de la plage est une sorte d'oasis excentré par rapport à la ville, après la coupure que réalise la voie de chemin de fer le long de la dune.

Pour le maire : « la tempête de toute façon ne touche pas une tranche importante de la population , mais uniquement le littoral. C'est un paradoxe, *90% de la population n'est pas concernée et seulement 10% le sont.*

Quatre vingt maisons se trouvent aujourd'hui en zone noire, plus cinquante familles qui vivaient en mobil home.

En février 2011, la plupart des maisons ont été vendues à l'Etat, il ne reste que 5 familles qui refusent de partir. Les dommages sont très circonscrits. « Dans ce quartier les gens voulaient rester chez eux. Mais les habitations du littoral ont été explosées, « les dommages, c'est du jamais vu ».

L'histoire de la rue de la plage est liée à celle du Marais Doux, un terrain sur lequel de nombreux projets d'aménagement ont été envisagés pour rehausser le côté touristique

d'Aytré. Un photographe local Mr Rochot à Aytré, a retracé toute l'histoire de ces différents aménagements et la construction du chemin de fer en photo et en a fait un livre en 1996.

Aytré – Entre chemins de fer et dunes



Histoire du lotissement de la route de la plage

L'histoire de la route de la plage est très représentative de cette poussée de l'installation sur la frange littorale : « A Aytré on a commencé par des cabanes sur la plage puis on a ré-utilisé les wagons de tramways de La Rochelle ».

En 1872, la SNCF a acheté deux grands terrains à un particulier pour l'installation de la voie ferrée. Cette construction s'est faite en partie à partir des sables de la plage ; la dune est fragilisée, disent les riverains.

« Autrefois c'était une plage où fleurissait des œillets et on ramassait des couteaux et des pétoncles du côté de la pointe ; aux grosses marées on ramasse encore des huîtres et des pieds de cheval ».

En 1893, après la construction de la voie ferrée, il reste un terrain nu ; en tout il y a 32 hectares appartenant à une seule propriétaire.

En 1932 et 1933 la propriétaire fait un lotissement de ce terrain; les terrains sont revendus à des employés de la SNCF ; l'ensemble s'appelle « les Sables ».

La dune est plantée des deux côtés mais peu après l'administration des Ponts et Chaussées procède à des mesures d'alignement des terrains occupés par rapport à la dune. Les propriétaires protestent.

1947 Les parcelles sont occupées par des vieux wagons tenant lieu de cabanons ; les propriétaires viennent pique niquer le dimanche ; puis de petits abris en dur s'installent ; les propriétaires sont toujours des personnes liées à la SNCF. L'interdiction de construire figure toujours dans les actes de vente, mais les petites constructions (voir pièces en annexe) se régularisent peu à peu.

1956 deux actes de vente portent toujours la mention « terrain inconstructible ».

1980 l'administration revendique la dune ; les propriétaires rachètent le terrain. (voir récit en photocopie). Sur les actes de vente il est écrit « le terrain devra toujours être en nature de jardin et il est non constructible »

1987 Chaque propriétaire toutefois cherche à s'agrandir et tout un jeu de vente et de rachats opérés entre voisins et famille conduit à la situation actuelle , décrite ainsi par le maire : « une rue en forme de bac, coincée entre la dune et la voie de chemin de fer ».

« C'est vers la fin des années 1970 / 80, dit le maire, que l'on a commencé à construire sur le littoral et si proche de la mer ; les gens étaient prêts à acheter à n'importe quel prix. C'est une génération ; c'est 30 ans ».

Tous les habitants de ce petit lotissement connaissent des problème d'inondations régulières pour des raisons techniques.

. Une partie des terrains avait été réservée pour créer un fossé pour faciliter l'écoulement des eaux, mais peu à peu les gens ont labouré et planté des arbres.

. A côté du passage à niveau, on avait installé un drain avec une buse, mais la buse a été cassée et n'a pas été réparée depuis 10 ans.

. Au niveau du parking, à la fin de la guerre, on avait aussi installé un drain avec un clapet ; mais il ne fonctionne plus et on est souvent inondé par les eaux de pluie ; on ne peut plus rendre les eaux à la mer.

. On a eu de l'eau tous les hivers dans la rue ; mon père venait me chercher en barque à la hauteur du passage à niveau quand j'étais petite fille ! on était la maison la plus basse de la rue.

. La DDE refait la rue tous les ans, cela crée une déverse qui refoule l'eau dans les jardins ou les maisons.

. En 1999 on a eu aussi un ras de marée, mais moins fort ; il y a eu au moins 50cm d'eau et on se promenait en cuissarde, mais la maison a un seuil à trois marches et il n'y avait pas eu d'eau dans la maison.



Le contexte socio-culturel

Les sinistrés à Aytré se répartissent en plusieurs groupes ;

. les propriétaires de la route de la Plage constituent un groupe particulier marqué par un environnement clos et des origines sociales similaires ; ils utilisent un vocabulaire doublement hérité de leurs grands parents cheminots et de leur connaissance des quantités de sable investies, pendant la guerre pour la construction du chemin de fer, des bunkers et de la station sous marine ; pour eux, une des causes des dommages est la fragilisation de la dune, l'autre cause étant l'ouverture ...

. Les média se sont focalisées sur la route de la Plage, mais des dommages importants existent aussi dans la cité du Rondeau et tout au long de l'autre versant de la voie de chemin de fer. Ces dommages relèvent de l'inondation mais pas du désastre. Sur la vingtaine de maisons à rénover, sept familles sont parties ; pour les autres, l'action de rénovation menée rapidement donne aux sinistrés la satisfaction de retrouver dès le début de 2011 leurs maisons rénovées et modernisées.

Lors des cérémonies de commémorations, en février 2011, peu de sinistrés sont là ; à peine une centaine de personnes se sont rassemblées ; la maire s'est heurtée à l'hostilité des sinistrés qui ne se sont pas sentis suffisamment défendus. Les passants interrogés à quelques centaines de mètres de là , ne paraissent pas au courant de cette célébration ; ils ont du mal à se souvenir de la date de la tempête ; la route de la Plage fait figure d'enclave dans le tissu urbain.

Depuis 20 ans, il y a beaucoup plus de passage dans les villages, les gens passent et les familles locales restent. Ces derniers sont fatalistes, « c'est la mer, c'est un accident de mer. » alors que les nouveaux venus sont des périurbains avec des exigences et une incompréhension du fonctionnement des territoires.

Les sinistrés sont peu représentatifs de la population de la commune d'une façon générale. A la suite de la tempête, le clivage s'est accentué, comme on a pu le constater lors de la cérémonie de commémoration.

Aujourd'hui la demande de la mairie porte sur l'utilisation du terrain qui va être déconstruit. Pour l'équipe municipale, il faut réinstaller et donner une seconde chance à cette frange littorale ; l'équipe municipale y réfléchit.

Malgré l'évidence, la mise en cause de l'Etat perdure : on n'a rien fait pendant des années ; il aurait fallu donner de la visibilité et de l'information sur les risques mais personne n'était demandeur.

Pour la mairie : Notre urgence est de *transformer les zones noires en lieux attractifs*, ne pas se complaire dans l'événement ; on le fera lorsqu'on aura des pistes de reconversion ».

Face à cette problématique, les sinistrés ont constitué une « Commission extra municipale », reconnue par la mairie.

Mais le groupe des sinistrés s'est amoindri du fait du départ des familles qui ont vendu leurs maisons. « A Aytré dans l'association des sinistrés, des gens ont annoncé qu'ils resteraient et puis finalement, ils sont partis ». La présidente de l'association de défense, elle même, a annoncé son propre départ, le jour de la commémoration, dans un discours émouvant mettant en avant la nécessité pour ses enfants d'oublier le drame.

Une partie importante de ces maisons étaient des résidences secondaires désertées pendant l'hiver ; le camping hébergeait des personnes en situation difficile voire irrégulière.

« La mémoire n'est pas fiable ; peu de gens ont enregistré et compris ce qui se passait ; seuls ceux qui possédaient des traditions liées à la mer et aux bateaux ont pu le faire ».

c. La Rochelle

« On est dans une ville portuaire, avec une ouverture et une fenêtre, la porte et la fenêtre, un espace fini et un espace ouvert qui connectent des milliers d'endroits », dit un architecte local (voileux).

Le développement du port de la Rochelle (voir photos) s'est fait par extensions successives. Il y a aujourd'hui 7 zones portuaires et un nouveau projet d'extension.

. Le premier port appelé les « Berges du Lafond » date du 12^{ème} siècle ; il a été comblé et on a construit dessus le conseil Général.

. Le vieux Port date du 14^{ème} siècle ; c'est la zone touristique avec la vieille ville

. Le Bassin à flot est une extension du 19^{ème} liée au besoin de port en eau profonde

. Vient ensuite le bassin des chalutiers correspondant à une période importante pour la pêche

. La Pallice fin du 19^{ème} est un port en eau profonde construit pour les cargos, attestant de l'évolution du transport et de l'activité maritime du port.

. Les Minimes créé en 1970 est un port de plaisance très équipé « un vrai supermarché de la voile », dit-on parfois.

. Le Secteur Chef de Baie est un lieu où sont renvoyés aujourd'hui les bateaux de pêche de moins en moins nombreux, en raison de la fin de l'activité de la pêche

. Le Projet d'extension 2010 est encore en attente.

La ville de La Rochelle tourne autour de la vie portuaire. Installée en croissant autour du Vieux Port, la première zone de la ville ancienne est exclusivement tournée vers le tourisme (restauration et commerces). La circulation y est très difficile.

Pour agrandir et moderniser la ville il a fallu reprendre des terrains agricoles et réhabiliter les anciens quartiers vétustes. L'histoire des quartiers a été réalisée par une association « paroles de Rochelais » dans un ouvrage : Mémoire des Minimes et de la Ville en Bois ; « du pont levant au creux de la Mare ».

Dans les années 1960, un nouveau quartier s'est créé à proximité du port des Minimes. Les grandes écoles, l'université, les laboratoires s'y sont installés créant un second pôle économique et social : rues larges, jardins, commerces de grande surface, etc.

Dans les années 1960, le quartier des Minimes était considéré comme la campagne ; « quand on a dit qu'on voulait en faire un quartier résidentiel une amie m'a dit : qui voulez-vous qui aille habiter par là, c'est vraiment perdu ! A l'époque on vivait dans l'eau on avait de grosses bouées, des pneus de camion, on ne savait pas nager et on sautait de la digue ». « Les Minimes c'est un quartier qu'on appelait autrefois « le marais perdu ».

Contexte socioculturel

Il y a donc *aujourd'hui toute une génération* qui a vu et a participé à ces changements et en garde la nostalgie. Ils estiment avoir été spoliés : « on nous a acheté nos terrains en tant que terres agricoles et ils ont été revendus en terrains à bâtir ». Tout en considérant comme positifs ces aménagements, ils ont développé une amertume tenace contre les aménageurs qui ont effacé les lieux de leur enfance et une grande méfiance vis à vis de l'administration.

Les anciens habitants de la Ville en Bois sont à leur tour évincés en 1971 par le maire Crépeau qui désirait en faire « un quartier propre ». Juste derrière, il y a aujourd'hui la médiathèque et en face l'Aquarium. Là encore de nombreux témoignages attestent de la stigmatisation sociale des anciens habitants de ces quartiers, relogés dans des cités nouvelles. Ils ont vécu leur déménagement comme un traumatisme et en même temps comme une ascension sociale : sortant de leurs roulottes, ils ont eu un garage, un jardin : « au début, les

garages leur servaient à « détasser » les huîtres » ; puis il n'y a plus eu d'exploitation des huîtres à proximité..

Ce sont eux qui parlent de la mer et des points bas inondables de la ville à partir d'anecdotes. Lors de Xynthia, toute l'allée du Mail était sous l'eau. « La promenade du Mail, au 19^{ème} siècle était composée de marécages où l'on faisait du maraîchage ».

La connaissance des anciens marais leur permet de porter un jugement pertinent sur l'exposition aux inondations de certains quartiers ; les noms même des rues sont pour eux évocateurs d'inondations passées.

Ils déclarent aussi prêter peu d'attention aux tempêtes, il y en a toujours eu.

Il y a d'autre part, *de nouveaux arrivants* venus pour prendre un poste dans l'administration, gérer des commerces ou de petites entreprises ou pour simplement se rapprocher de la mer. L'augmentation de la population a été rapide, repoussant aux franges de l'agglomération ces nouveaux arrivants. Leurs connaissances des vieux quartiers transformés est faible ; ils se situent dans la surprise par rapport à certains aménagements : « Le lycée est au même niveau que la plage ; je n'y avais jamais pensé ; le parking du lycée est dans une cuvette, le lycée est dans un trou ; la mer passe mais reste ; il y a eu 1,80m d'eau dans certains locaux ».

Ils disent : « C'est très spécial à La Rochelle, les gens en général se barricadent ; il y a très peu d'accueil et de solidarité ; les gens sont spectateurs, ils ne participent pas à la vie de la ville ; les jeunes ne se côtoient pas, il n'y a pas de volonté de partage ; les étudiants viennent d'écoles privées de management ».

La Rochelle n'est pas une ville de marin, Pour devenir marin, autrefois, il fallait n'avoir pas d'autre choix ; il y avait beaucoup plus de vigneron et de pêcheurs côtiers.

Les Rochelais sont des négociants, les navires ont toujours eu des équipages vendéens et bretons. Les pêcheurs viennent de l'île Dieu et de l'île de Groix (les Grecs) ; ici, c'est le pays de la mytiliculture.

La situation post catastrophe de la mairie

Selon les services de la ville, « Il y a eu *une pression terrible* sur la mairie dans l'après Xynthia qui a conduit à la réorganisation des services ».

La mairie met en avant son exemplarité dans l'après catastrophe : la ville s'est mise en conformité avec les législations concernant la prévention des risques.

. Elle a tout de suite lancé son PCS avec l'aide d'un comité de pilotage et malgré les réticences de certains services à fournir l'information nécessaire, : « c'est la transversalité qui est le point fort de ce plan ».

. Un Rex du service a été réalisé le 19 mars 2010 : des choses ont manqué, mais des choses mineures comme des vêtements ; « on a du prendre les réserves de vêtements du stade ».

. Les PPRI ont été prescrits immédiatement après la tempête.

. la mairie a été confrontée au problème du tri des sinistrés ; « il y avait de faux sinistrés ».

. Les travaux immédiats de réhabilitation : pour l'école Descartes à Port Neuf, des travaux importants ont été faits ainsi que du renforcement de la vieille digue des Tamaris et des travaux dans la zone artisanale de Ville en Bois.

. Le problème le plus difficile : le plan digue qui est en cours. Pour les villes de moins de 35000 habitants c'est au Conseil Général de financer les digues. A La Rochelle les budgets seront plombés pour plusieurs années.

En conclusion :

Le fait que les membres d'un groupe peuvent se reconnaître entre eux et avoir une identité commune en même temps qu'ils reconnaissent les autres groupes, témoigne de la complémentarité des concepts d'identité sociale et de représentations sociales (Markova, 2007). L'identité sociale correspond à la partie de notre identité qui est calée sur notre participation à des communautés spécifiques, au partage de leurs représentations et de leur positionnement social.

En Charente Maritime la mémoire des cheminements de l'eau est en train de disparaître

Le territoire peut en effet paraître « conquis » et chargé de sens pour les uns, mais limité à son « habitabilité » pour les autres (les gens du marais/les résidences secondaires). Un état d'esprit dominant veut considérer *la terre comme l'élément d'un patrimoine immuable* et approprié, une tendance au « durable » qui fait émerger un sentiment de trahison de la terre quand, complice de l'eau, elle se laisse recouvrir malgré l'ancienne tradition de transformation (les prises). Et cette empreinte humaine, avec les croyances qui lui sont associées, inclut l'océan comme domestiqué et pouvant être gardé à distance.

Cependant, les autochtones, *les porteurs de mémoire et de savoirs* sont devenus minoritaires.

« Il faudrait rafraîchir l'historique ; cette région est la plus exposée. Il faut expliquer la nature des phénomènes et commencer par l'enseigner dans les écoles ».

« La mémoire dit un sinistré est volontairement oubliée ; *avant Xynthia, les gens ne disaient pas ce qu'ils savaient sur l'inondation potentielle* ; les gens oublient quand ils ont besoin d'oublier ».

3. De la perception de la catastrophe à la représentation de l'événement : éléments de réponse pour la constitution d'une mémoire

Le paradoxe de Xynthia, comme pour toute autre catastrophe, est qu'elle surgit de manière inattendue, comme une surprise, un « extra ordinaire » alors même que le phénomène, bien connu et nommé vimère, est récurrent, potentiellement dommageable et s'inscrit dans l'histoire du territoire.

L'essence même de ce paradoxe est la surprenante incapacité des sociétés à tirer les leçons d'une histoire pourtant riche en catastrophes aux conséquences désastreuses. La représentation véhiculée par les media, avec le fait que l'on continue à parler de la *tempête* Xynthia en place de *vimère*, souligne la difficulté voire l'impossibilité de qualifier l'événement objectivement et rationnellement. Lorsque tant d'avantages à vivre dans une région donnée justifie son occupation et son aménagement, l'idée de la survenue de l'aléa semble une hypothèse lointaine, de probabilité négligeable (ce qui renforce la présomption d'invulnérabilité), et de fait, impuissante à susciter les stratégies de protection attendues, impuissante à créer une représentation sociale du risque vimère.

La représentation défailante de ce risque peut s'expliquer par le principe de la réduction de la dissonance cognitive. L'analyse des entretiens fait apparaître une forte volonté de réduction de la dissonance cognitive (Festinger, 1962) qui existe dans le fait de vivre dans une zone à risque, comme le soulignent (Schoeneich et Busset-Henchoz, 1998). Ces nombreuses tentatives s'opposent à la mise en place d'une mémoire utile :

. La minimisation du risque apparaît à travers la volonté de souligner l'exceptionnalité de l'occurrence d'un événement comme Xynthia (« *c'était du jamais vu, on ne pouvait pas y croire* » ; « *je ne pense pas que ça reviendra dans 5 ans, c'était quand même un événement exceptionnel* »).

. La minimisation de la dissonance en invoquant la connaissance, l'habitude voire le fatalisme (« *La mer moi j'ai toujours connu que ça. On sait qu'il y a des risques, on a l'habitude* »).

. La justification des comportements d'occupation des zones à risques s'explique grâce à des impératifs professionnels, économiques, politiques (« *en attendant, qui m'a donné le permis de construire ?* »), ou à l'oubli (« *Négligence de mémoire collective mais pas incriminée à un homme. C'est un oubli.* »). Elle mène à la déresponsabilisation et au rejet de l'origine de la catastrophe.

a. Le cognitif et le sensible

La perception de l'environnement est beaucoup plus que la somme des perceptions des objets qui composent cet environnement. Il s'agit un mécanisme actif dans lequel l'individu est impliqué : en percevant, il construit. Les informations sont triées et déchiffrées selon les objectifs, les expériences et les attentes de l'individu. Le résultat de l'élaboration perceptive

Nuit noire et lendemain



est donc particulier à chacun. Le souvenir se construit à partir de l'expérience du corps et du ressenti des émotions : percevoir, c'est se souvenir (Bergson). Il construit le souvenir et oriente en partie la façon dont la mémoire va se cristalliser sur l'événement.

On pourrait parler, sur ces territoires où l'aléa est récurrent, d'une mémoire du risque insuffisante. On pourrait même, à l'instar de Minsky (1982) dans le cadre de crises financières, parler d'« aveuglement au désastre », avec la situation antinomique d'une crise qui apparaît lors des retours d'expérience comme prévisible et pouvant être évitée alors même qu'elle n'apparaît jamais avant l'impact comme pouvant être prévue ou prévenue. Ce fut aussi le cas pour Xynthia.

L'anticipation cognitive de l'évènement

Les premiers à se représenter l'arrivée d'un événement de grande ampleur sont des *anticipateurs*, détenteurs d'un savoir ou d'une pratique de terrain : les marins, du fait de leur connaissance de la mer et du suivi régulier de la météo (« *Je suis bien la météo tous les jours... sur la chaîne météo ils ont été vraiment précis : y a rien à critiquer* »), les services de la DDTM, notamment le service d'annonce des crues qui appréhende très vite la possibilité de submersions et les services météos qui relaient l'information aux media sous forme de messages de vigilance « tempête ». Les premiers à proposer une interprétation de l'évènement au public, avant l'impact, sont les media. Les messages de vigilance de Météo France annoncent du vent (« *Après dîner on est allé se coucher... on a pensé ils se sont trompés, il n'y a pas de vent* »). La submersion n'est pas attendue et n'est pas imaginable. Les messages parfois ne sont pas compris ou ne suscitent pas de réaction (« *Le samedi 27, je regarde la météo, je voit l'alerte rouge, mais ne sais pas trop ce que cela signifie* »).

Xynthia, un événement « sensationnel »

L'expérience par les sens a constitué, pour la majorité des habitants du littoral, la première appréhension de Xynthia (« *Le dimanche 28, je me réveille dans le noir car il n'y a plus d'électricité. Je regarde par la fenêtre chez mon voisin et réalise que les reflets blancs de l'eau sont là à la place du noir de la terre* »). Les images, les sensations forment le souvenir (« *Je garderai toujours cette image par cette petite fenêtre ; je voyais la lune et j'étais comme dans un bocal ; l'eau dépassait la hauteur de la fenêtre dehors* »).

Arrivée de nuit, Xynthia laisse des champs dans l'ombre, des zones touchées sans électricité et des *aveugles*. Rares sont ceux qui ont une représentation exacte de ce qui s'est passé : le nez dans l'eau froide, plongées dans l'obscurité, les personnes ont vécu une expérience de quasi privation sensorielle, elles n'ont rien vu. L'absence d'électricité réduit la vision à la portée des lampes de poche ou des phares des voitures. (« *J'ai traversé la commune sans voir l'eau, les phares n'éclairaient pas en contrebas. Il n'y avait pas de lumière chez les voisins ; je ne voyais que la route devant mes yeux, je ne voyais pas que j'étais entouré d'eau. Mon objectif, c'était d'aller chez X. Je n'ai pas compris tout de suite que les bruits que j'entendais c'étaient des appels. J'ai réalisé après, je suis revenu* »). Ce sont les **aveugles volontaires**, qui refusent inconsciemment de voir ce qui est inconcevable ou intolérable (« *je n'ai jamais été sur le terrain, je n'aurai pas voulu voir* »).

L'aveuglement n'est pas que physique, il est aussi symbolique et caractérise un groupe d'**aveugles incroyables**. Des indices permettant de prendre la mesure de l'événement ne sont pas relevés (« *on a bien reçu un mail à la mairie, mais on n'a pas percuté* » ; « *Dans la nuit, je suis avec mon ami et j'entendais souffler le vent très fort. Mais, ces volets roulants étant fermés, je ne m'inquiète pas* »).

Les personnes qui étaient éloignées physiquement à quelques kilomètres de là, tranquillement installés chez eux sans connaissance de ce qu'il se passe à l'extérieur, ou écartées de la réalité tangible car cloisonnées dans des cellules de gestion de crise.

Les premiers retours du terrain seront émotionnels, en lien avec la perte des maisons, de proches, le sentiment de la mise en danger de sa vie, le spectacle chaotique qui se révèle au petit matin. Le moment nocturne de la survenue de Xynthia fait que l'essentiel des images qui restent sont celles de l'après.

Les aveugles involontaires ou **contraints**, qui n'ont pas entendu les messages de vigilance, qui n'ont pas eu à changer leurs projets, qui n'ont pas entendu le vent ou qui ne pouvaient pas l'entendre de par leur localisation. Ceux-là ont appris l'inimaginable via les media ou le bouche-à-oreille immédiat. Pour beaucoup, ils se sont rendus sur place pour mettre des images sur des mots, pour essayer de voir une histoire qui n'était pas la leur. L'engagement dans des actes de solidarité leur a permis de s'appropriier l'événement, le voyeurisme, par ailleurs observé, a créé des clivages entre sinistrés et non sinistrés. D'autres, chargés de par leur fonction d'animer les cellules de crises, ont vécu à distance la catastrophe.

La vision n'a pas été le seul sens sollicité. L'image de la catastrophe s'est construite autour des perceptions auditives. Les références aux bruits sont marquantes. Ils suscitent :

- la vigilance (« *elle est réveillée par un bruit d'eau qu'elle associe d'abord à la rupture d'une canalisation de chauffage* » ; « *son ami se réveille car il entend de l'eau qui gouttait* », « *j'ai été réveillé par un bruit d'eau dans la maison un gargouillement comme de l'eau mélangée à de l'air ; c'est pas un bruit de pluie, mais plutôt un bruit de siphon qui se vide* », « *on a entendu cric* »),
- l'inquiétude (« *j'ai baissé les volets, tous. On entendait le vent passer par les aérations des volets, le vent plaquait le rideau sur la baie, on sentait la pression dans la pièce... Je me suis sentie en danger, je n'ai pas dormi de la nuit. J'imaginai le pire de l'autre côté* »). La prise de conscience est passée pour d'autres par l'odorat, du fait des odeurs inhabituelles (« *j'ai ouvert la porte et je me suis dit : tiens, ça sent la mer et la vase* »),
- l'espoir (« *le bruit de l'hélicoptère qui venait nous secourir* »),
- l'angoisse ou le traumatisme (« *chaque fois qu'il y a du vent, ils tremblent. Certains ne peuvent plus entendre le bruit d'une bouilloire, d'une chasse d'eau* »).
-
- Après une nuit à se protéger, grimper sur les meubles, lutter contre le courant, attendre les secours, coordonner les actions, intervenir sur le terrain, le corps et l'attention sont sur sollicités, la fatigue physiologique est extrême. (« *On était comme dans une machine à laver, tous les meubles les choses tournaient autour de nous et on ne savait pas à quoi s'agripper on était bloqué dans la maison* »). Les sens sont exacerbés, l'émotion est à vif.

Longtemps après l'événement, des traces physiques, des objets, désormais dénués de toute utilité ou fonctionnalité, sont conservés comme témoins visibles voire comme marqueurs de

la catastrophe : des bouteilles de vins noyées conservées dans le casier à bouteilles de la cuisine, une marque d'eau sur un mur que l'on ne fait pas repeindre, des pots ébréchés. Pour certains, toute trace ou souvenir de la catastrophe est à éviter, au point de refuser d'en parler. Dans une autre stratégie de faire face, d'autres établissent des minutes sur les actions engagées.

Le sens reste sollicité bien après la catastrophe... le bruit de l'après Xynthia reste fort et choquant : « *aujourd'hui pas de bruit mais la semaine dernière et surtout vendredi, des pelles, des pelles, des pelles... ce bruit, c'est dur !* ».

b. La perception sensorielle : frein ou ressource pour la mémoire ?

La perception qu'ont les individus sur les événements constitue ce qui pèse le plus sur leurs comportements, démontrant ainsi que les constructions mentales influent sur les conduites des individus. Pour Brunet (1998), la perception est un acte de terrain et la représentation est une construction mentale détachée du terrain, abstraite et supposant une sélection. Ainsi, la représentation mentale de l'environnement est à la fois une abstraction et une synthèse réalisées à partir des expériences vécues, des perceptions et des pratiques dans l'environnement.

Vision segmentée et vision globale

Les images existantes sont essentiellement celles de l'après. Personne dans les heures qui suivent ne peut avoir une vision globale de ce qui se passe. Quelle appropriation est elle possible dans ce cas ? Quelle mémoire garde t'on d'une situation que l'on n'a vécu qu'à l'aune de ses sens et de sa perception immédiate ?

L'événement est évalué à la mesure de sa maison, de son quartier. La frange littorale impactée est importante, mais les traces du passage Xynthia s'arrêtent brutalement dans les terres. Le passage d'une zone dévastée à une zone épargnée se fait en quelques mètres. Xynthia n'est pour personne un événement qui a impacté plusieurs pays européens (l'Espagne, le Portugal, la France, la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et dans une moindre mesure, le Royaume-Uni, la Scandinavie et les pays bordant la mer Baltique).

c. Freins et ressources

Freins

Xynthia est caractéristique par sa non représentation chez les sinistrés, ce qui s'avère lourd de conséquences. Elle implique en premier lieu l'incompréhension des événements et, de fait, de leurs conséquences notamment en termes de mesures adoptées et à adopter. Il en découle que le seul discours porté par les autorités publiques compréhensible dans les premiers temps aurait du s'appuyer sur le vécu individuel et l'émotionnel, et non sur des caractéristiques qui n'avaient pas encore été associées au phénomène par les sinistrés. Il s'est opéré un zonage social de la catastrophe par les sinistrés qui n'a pu que s'opposer au zonage officiel du risque.

Ressources

Le visuel, l'auditif, tactile ont été déterminant dans la qualification d'un événement inattendu par la plupart des impliqués. Utiliser la sémantique sensorielle dans le discours autour de

Xynthia apparaît être une nécessité. La visualisation permet le passage de l'émotionnel au cognitif, de passer de l'étape de « je vois » enfin pour passer à autre chose. L'enjeu est épistémologique (je ne crois que ce que je vois), la perception semble fonder la croyance et la crédibilité, qui, par certains aspects favorisent la connaissance. La question qui se pose est comment favoriser l'évolution de la perception individuelle en représentation sociale.

La visualisation s'opère aussi par le regard des autres, le regard des voisins, des media, mais aussi au travers de catastrophes qui surviennent ailleurs. Les séismes du Japon et du Chili sont des opportunités de se rappeler les circonstances de Xynthia et d'opérer une distanciation avec le vécu individuel (« *Le Japon a minimisé notre souffrance, ça nous a aidé à relativiser* »). Une fascination stupéfaite subsiste face à la violence des événements naturels, les images des séismes sont visionnées en boucle. Une prise de conscience, de l'importance de la solidarité en appelle certains à faire des dons, ou à s'engager dans des associations de bénévoles, dans un geste de remerciement quasi expiatoire (« *je sais ce que c'est, maintenant. J'ai ce projet, de m'investir dans une association caritative, pour aider, à mon tour* »).

Conclusion

Les représentations que les individus et les groupes partagent sur un objet façonnent toute information qu'ils reçoivent sur cet objet. Moscovici a décrit ce processus comme 'l'ancrage', c'est-à-dire une tentative de rendre familier un objet nouveau à partir d'autres objets connus (Moscovici, 1976, 1981). A cet effet, les modèles mentaux ou représentations du danger seront en grande partie influencés par *l'univers sémantique* composé par les connaissances antérieures de l'individu, lesquelles l'orienteront vers certaines formes d'ancrage (Breakwell, 2001a). Les nouvelles informations seront alors probablement *accommodées* de manière à confirmer les croyances déjà existantes. La durée requise pour ce processus est plus ou moins longue, mais, dans le cas de Xynthia, les mesures gouvernementales sont intervenues avant même qu'il ne puisse s'engager. La rencontre frontale de ces deux logiques différentes a modifié, ou seulement retardé, le processus d'ancrage.

Ainsi les images existantes sont essentiellement celles de l'après. Elles constituent une surprise horrifiée, témoignent de l'incrédulité et paraissent impossibles à intégrer dans l'expérience des tempêtes locales, vécues au quotidien ; elles sont refusées voire modifiées pour permettre de retrouver le dynamisme nécessaire à la vie ordinaire.

La non représentation de l'évènement aboutit à une incompréhension des phénomènes et de leurs conséquences, ainsi que des mesures adoptées (face aux mesures prises, la tendance est à relativiser la situation vécue).

4. Alerte et Lanceurs d'alerte : Entre Confiance et Compétences

La crédibilité de l'alerte est une fonction de la qualité du rapport établi antérieurement entre les autorités et le public (confiance)

Quel souvenir et quel jugement a posteriori les sinistrés formulent-ils, un an après, sur leur propre réaction à l'alerte ? (compétences)

Quelles propositions d'amélioration sont énoncées ou débattues ? au sein de quels groupes et de quelles instances ?

Malgré bien des réticences, en France, on s'intéresse aux processus d'alerte depuis plus de trente ans (Instance d'Evaluation 1997).

L'évolution des services institutionnels a été lente et directement liée à des catastrophes et aux retours d'expérience qui en ont été faits. Le Rapport Lefrou concernant les inondations de l'Aude en 1999, a initié une mise à plat des systèmes d'alerte et une transformation des services (Schapi), à partir de la demande d'un profond changement de l'état d'esprit des services. Cette évolution se fait lentement au sein de la profession.

La question apparaissant en filigrane dans le rapport Lefrou était la suivante : le message donné par Météo France aux préfets est-il *une expertise savante* d'un phénomène potentiel ou en cours, ou doit-elle permettre *la mise à l'abri* des populations ? En ce cas quelle est la motivation comportementale que transmettent les messages d'alerte ? les procédures d'alerte sont-elles adaptées au but qu'elles poursuivent ?

Sur cette question fondamentale, une des dernières études à caractère sociologique sur la relation alerte/comportements, est celle de Ch. Labeur (Université d'Aix en Provence, 2011). Reprenant les études américaines (en particulier Drabek et Miletta 1975, traduction B. de Vanssay), elle propose les catégories suivantes permettant d'asseoir la crédibilité de l'alerte officielle : l'existence d'une préoccupation préalable des personnes susceptibles d'être touchées (« le soupçon »), une vérification personnelle auprès des autorités, car « la crue annoncée sort du champ des possibles », un appel téléphonique émanant des proches et finalement le constat personnel.

Les théories classiques concernant la diffusion de l'alerte (Perry et Lindell, le mont St Hélène par exemple) insistent sur la qualité du message, la connaissance antérieure du canal d'information, sa crédibilité au quotidien, et la possibilité de vérification du message soit à partir de l'expérience soit à partir d'un constat direct.

On s'accorde ainsi pour dire que l'efficacité de l'alerte est toujours accompagnée d'une démarche personnelle et individuelle.

Dans le cas des inondations du Gard en 2002, lors du retour d'expérience réalisé sur la région d'Alès, on avait particulièrement étudié le rapport à l'alerte des sinistrés qui dans ce contexte disaient n'avoir reçu aucune information leur permettant de prendre des dispositions de protection, malgré une alerte orange donnée la veille (B de Vanssay).

Au niveau de l'alerte donnée par *la carte de vigilance émise par Météo France*, les critiques, en 2002, portaient essentiellement :

. *Sur la qualité de l'information donnée*

.une information trop générale et trop systématique : "l'inondation ne peut pas toucher tout le département ; on nous dit alerte rouge sur le Gard, cela n'a pas grand sens".

une information erronée la plupart du temps : “ on est lassé des erreurs, elle a perdu toute crédibilité ”.

. *Sur l'utilisation possible de l'information donnée*

Ce n'est pas une carte d'information préventive ; elle ne répond pas à une demande d'alerte en temps réel. Elle ne peut pas avoir d'effet mobilisateur

“ Ca peut pousser à partir de chez soi mais pour aller où ?

. *Sur la crédibilité du système*

Elle sert à faire jouer le principe de précaution ; c'est un parapluie pour Météo France.

Les experts ne raisonnent qu'en terme de probabilité et ils se trompent, c'est normal.

. *Sur sa compréhension dans le public:*

“ C'est trop abstrait ! ”.

« Le terme de vigilance s'est trouvé dénaturé par son utilisation irresponsable ».

L'utilisation maladroite de la carte de vigilance dans la période post inondation, en 2002, a cristallisé localement des ressentiments vis à vis des services météorologiques.

Des améliorations ont eu lieu depuis 2002 sur la base de ces observations ; toutefois dans le contexte de Xynthia, et c'est pourquoi on cite ces remarques, *des critiques similaires* concernant la crédibilité et l'efficacité des cartes de vigilance sont apparues constamment au cours des entretiens.

- Les évolutions récentes ont été assez remarquables. Le directeur du SCHAPI lors d'une conférence publique organisée par la SHF en mars 2010 a souligné que les prévisions ne pouvaient plus se limiter à l'utilisation *de modèles qui restent et resteront imparfaits* mais qu'il fallait donner au prévisionniste des outils simples d'aide au diagnostic (empirique) à partir des données disponibles et travailler sur des retours d'expérience systématiques pour nourrir les connaissances fragmentaires actuelles d'événements rares mais extrêmes.

Les malentendus de l'alerte lors de la tempête Xynthia

- *Dans le cas de la tempête Xynthia, les alertes données dans l'après midi et la soirée du samedi 27 février n'ont permis de motiver ni les sinistrés potentiels ni une partie des services administratifs.*

- *Au niveau de la Préfecture, il n'existait pas, jusqu'à cette date, de schéma particulier « d'alerte submersion marine », d'une part, et d'autre part, pour l'ensemble des personnels administratifs avertis, l'apparition d'un phénomène exceptionnel du type 1999 avait été écartée à partir d'une sous estimation générale du phénomène potentiel.*

- *Les sinistrés ne sont pas représentatifs de la population générale ; ils constituent une petite frange installée sur le littoral ; la majorité des habitants de la région a vécu la nuit de la tempête comme un fort coup de vent et non comme une catastrophe.*

Au niveau de la réception de l'alerte, la situation a été très différente sur les trois sites étudiés :

. l'alerte est donnée à La Rochelle et s'assortit de la mobilisation des services urbains : mesures d'interdiction de stationnement et mise en place de véhicules de secours ; le message est un message *de confinement*.

. l'alerte est transmise à la mairie de Charron mais n'est pas largement répercutée à la

population. Il faudra des sauveteurs bénévoles pour venir au secours des inondés.

. l'alerte est reçue à la mairie d'Aytré et donne lieu à un passage de véhicule équipé de haut-parleur demandant le confinement, mais elle n'est pas entendue partout et suscite l'incrédulité des personnes les plus exposées (mobil home et route de la Plage).

Le vocabulaire de l'alerte

On a noté une représentation mentale erronée de l'événement potentiel liée à *l'utilisation d'un vocabulaire inadapté à la situation réelle* : à La Rochelle et ses environs, « Tempête signifiait Vent violent » et la référence « vent » fondée sur l'expérience de 1999 (Lothar et Martin) donnait, pour Xynthia, une estimation de la force des vents inférieure à ceux de 1999. On souligne ici *le rôle négatif de l'expérience* quand elle est différente de l'événement nouveau. La référence à l'expérience de 1999 a créé un faux sentiment d'assurance : « cela ne peut pas être plus fort que 1999 ». Pour les résidents, si on avait pu résister en 1999, il n'y aurait pas de problème avec une tempête de force sensiblement moindre.

Il y a par ailleurs une référence locale quotidienne et banalisée, au « mauvais temps » : « La tempête, on est habitué, on connaît ». Certitude liée à la connaissance du territoire, malgré le fait que la population locale ne soit pas une population de marins et manque en fait des connaissances nécessaires à l'interprétation des données communiquées.

Lors du passage du cyclone Georges en 1998 sur Cuba et Haïti, on avait pu mesurer cette *importance du vocabulaire* dans la mobilisation des résidents. A Haïti, l'annonce d'un cyclone signifiait qu'il fallait se protéger de vents forts ; ce faisant 600 Haïtiens avaient trouvé la mort, noyés dans les ravines dans lesquelles ils s'étaient abrités, alors que les consignes très strictes données à Cuba dans le même contexte cyclonique, avait permis d'éviter tout décès (trois morts par imprudence).

Pour Xynthia, l'inondation a donc été considérée comme *une surprise* quel que soit le niveau de l'alerte reçue, terme retrouvé dans la majorité des récits. Cette « surprise » paraît liée à la difficulté de traduction et d'interprétation individuelle du message, à l'incrédulité générale liée au processus d'alerte et à une mise en vigilance (orange puis rouge) officielle donnée sur trois départements.

La synthèse des entretiens réalisés met en évidence l'absence de réaction à l'alerte reçue liée au malentendu créé par la terminologie du message.

La représentation de l'événement potentiel s'est construite en amont à partir de deux thèmes : celui de l'expérience de la tempête de 1999 (on croyait savoir) et celui de la faible fiabilité des alertes météo (ils se trompent si souvent).

Elle a conduit à la sous estimation généralisée des caractères spécifiques de la catastrophe annoncée sauf chez certains « sachant » qui vont se trouver seuls, dans la nuit, pour organiser la réponse immédiate à l'événement (investis/non investis, les gens du lendemain matin découvrent).

Pour justifier cette absence de modification des routines quotidiennes, les sinistrés mettent aujourd'hui en avant :

. *leur absence d'expertise individuelle* par rapport à l'information reçue ; une incapacité à associer des comportements précis au contenu du message d'alerte.

« On n'a pas peur parce qu'on ne mesure pas »

« Il faut l'avoir vécu pour pouvoir comprendre. C'est une tempête qui a été attendue et annoncée. Au milieu de l'après midi du samedi, on savait ; on parlait déjà de submersions littorales, la météo a passé le département en zone rouge ; on s'attendait à un gros coup, mais on n'est pas météorologue pour juger. »

« le risque de montée des eaux *était notifié mais non quantifié*, nous laissant incapable d'en prévoir la mesure exacte ».

Cette faible attention donnée à l'alerte ne modifie pas les comportements : sur le port de La Rochelle, tous les restaurants étaient pleins (80 cm d'eau et des vagues déferlantes - vidéo à voir) et du côté de la plage, en dépit des mises en garde, les jeunes sont allés danser. Les pompiers ont dû les repêcher dans des voitures partant à la dérive.

. *L'attitude inverse d'expertise individuelle* conduisant à une forte mobilisation se retrouve chez des personnes fortement liées au milieu maritime (« les voileux » ou d'anciens personnels liés à la météo), qui ont quitté d'eux mêmes leurs habitations malgré la consigne de confinement, ont veillé ou ont trouvé abri chez des amis pour la nuit. Ce sont des exceptions. Ils organiseront les premiers secours.

« Je suis marin pêcheur ; j'avais entendu les nouvelles. J'ai passé la nuit debout avec ma femme ; je pensais que ce serait grave ; je connais bien la mer. »

. *L'ignorance de la signification des cartes de vigilance*

« On a vu « alerte rouge », mais sans plus...

. *L'absence de possibilité de vérification personnelle*

« Calme plat jusqu'à minuit, on est allé se coucher ;

« J'avais entendu parler du risque de tempête ; mon réflexe avait été de fermer le portail ; on est loin de la mer. On a écouté la météo et on a mis les bateaux à l'abri à Marans ; il n'y a pas eu d'alerte du maire et la mer était belle ce soir là. »

. *L'obéissance aux consignes données*

« A 22h30, le message disait : restez confiné »

« Vers 19h on a entendu passer une voiture de la mairie avec un haut parleur qui disait : restez chez vous, il n'y a pas de risque si vous êtes à l'intérieur »

. *La focalisation sur sa propre situation* sans voir que certains quartiers voisins sont dans des situations tragiques (route de la plage à Aytré)

Par rapport à l'alerte reçue, il y a eu peu de modification des comportements en fonction de la tempête, et plus particulièrement peu de modification du « projet » pour la soirée du week-end. Le « soupçon » d'un événement exceptionnel en cours n'est pas apparu ou a été écarté. Il y a donc eu peu de vérification personnelle de l'alerte ou de recherche de confirmation.

En outre, la grande majorité des habitants de la région n'a pas vu ni ressenti les effets de la tempête ; c'est le dimanche matin, en entendant les hélicoptères tourner autour de la ville qu'ils ont réalisé le drame de la nuit.

« Le dimanche 28, pour moi rien ne laissait prévoir un tel désastre ; je suis allé au marché de La Rochelle ; j'ai vu un arbre couché et j'ai pensé, c'est vrai la tempête est passée ; mais au marché on a entendu parler beaucoup de gens, il n'y avait rien de visible ; *c'est petit à petit qu'on a su* ».

Une mobilisation aléatoire des relais de l'alerte

A la réception de cette alerte relayée par la préfecture en direction de toutes les communes, *les maires ou leurs adjoints*, contactés souvent par mail, ont réagi *en fonction de leurs connaissances et de leur disponibilité*.

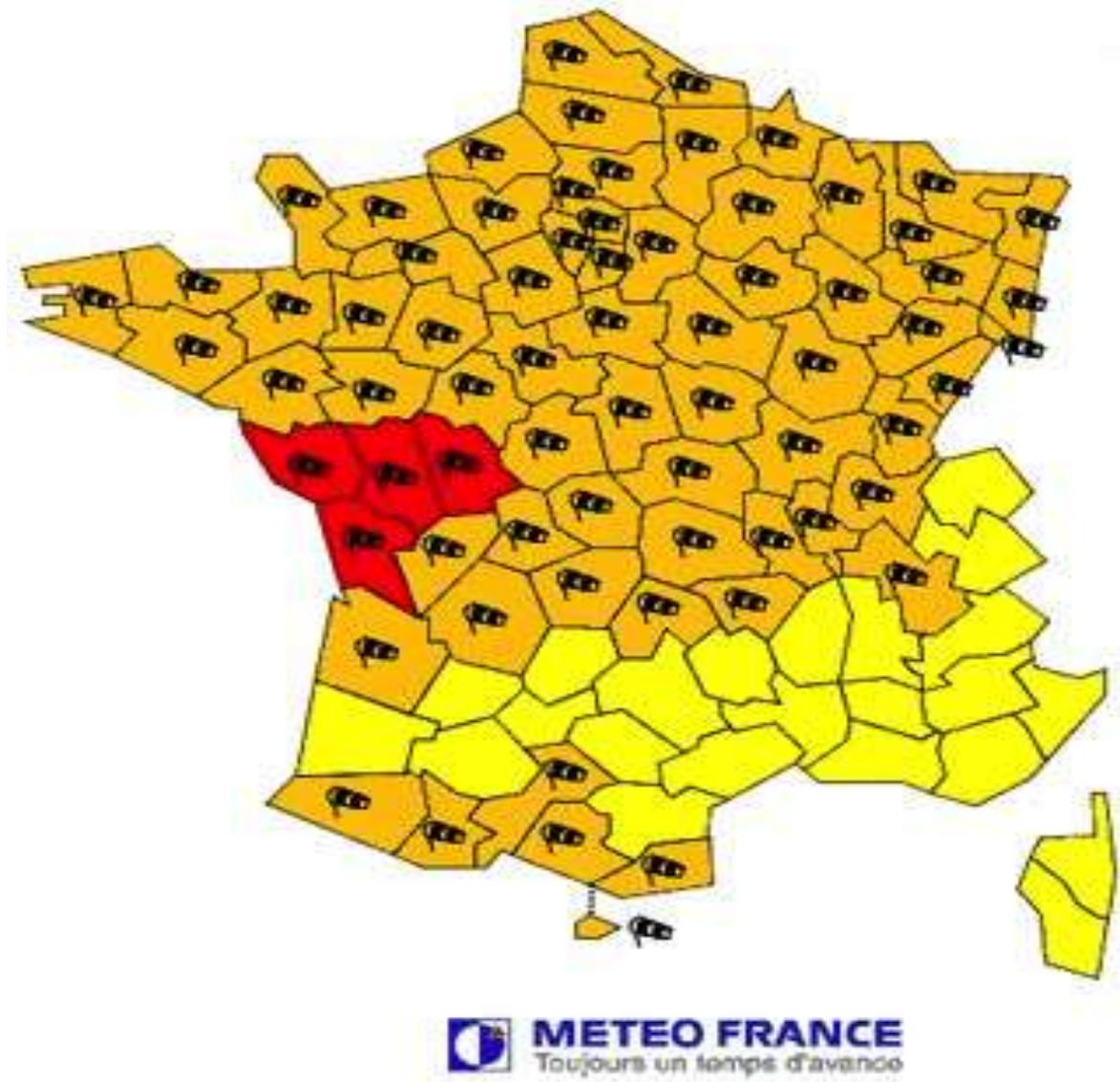
. Ignorer le message

Certains ayant décidé d'un départ en week-end ont maintenu leur projet sans chercher une diffusion du message reçu.

. Relayer le message mais sans convaincre

A Aytré, les services de la mairie ont fait du porte à porte et ont demandé au Camping d'évacuer : « on n'a pas de moyen légal pour faire évacuer les gens ; les gens étaient dans l'inconscience du risque ; on ne peut pas s'imaginer maintenant la quantité et la force de l'eau ».

« La capacité d'action au moment de l'alerte dépend à plus de 60% de la composition du réseau dans lequel est inscrit l'individu » démontre Ch Labeur ; comme on le montrera plus loin, la faiblesse des réseaux sociaux à Aytré confirme ces résultats obtenus sur les inondations du Rhône.



Aujourd'hui, quelle évaluation de ses propres comportements, cette nuit là ?

- *Les sinistrés* ont aujourd'hui :

. Un sentiment de *malaise* par rapport à leur absence de compréhension ou de prise en compte des messages.

Face à la communication des listings des appels de la préfecture en direction des communes, il est devenu difficile de dire que l'alerte n'a pas été donnée en temps et en heure. Seule la *qualité* du message peut être incriminée. Or, la bonne connaissance du calendrier des marées chez les résidents de la région aurait pu conduire à l'addition simple du coefficient de marée et de la sur cote annoncée pour la tempête proprement dite.

« J'ai vu l'alerte rouge diffusée par Internet, mais on ne parlait que de vent ; j'ai pris le suivi des marées ; on n'avait pas conscience que la tempête allait arriver en même temps que « la Maline » (grande marée) ».

Un témoignage de jeune à La Rochelle : « Une de mes amies habitant dans les terres a été prévenue par un collègue de travail qu'une tempête allait avoir lieu dans la nuit. Tout le monde a ri, et s'est moqué d'elle ».

En même temps, les sinistrés parlent souvent, au cours des entretiens, de leur propre compétence à « voir venir les tempêtes » et de leur expérience. N'ayant rien vu venir la nuit de Xynthia, ils hésitent à en parler.

C'est la raison pour laquelle très vite localement les attaques contre les officiels pour l'absence d'alerte tournent court dans les médias.

. Un *désir de justification* a posteriori à partir, soit de l'absence d'information répercutée par les mairies, soit à partir de l'impossibilité d'interpréter les messages d'alerte.

« On a regardé sur le site de météo France : il y avait une alerte tempête augmentée d'un avis d'inondation possible, mais *le message n'était pas frappant* »

« Cette tempête avait été annoncée, mais des vigilances météo il y en a tout le temps et les levées de vent ne sont pas maîtrisables ni faciles à prévoir ».

« On a tendance à donner trop d'alerte . On sait que Météo France a tendance à alerter par sécurité ; *c'est un parapluie* ».

« Xynthia en 2010 est un événement qui ne correspond pas à ce que l'on connaissait. »

Les interviewés se sentent en quelque sorte un peu *coupables* mais pas responsables de n'avoir pas pris au sérieux les alertes répétées.

. *Une revendication véhémente* du fait de l'inadaptation des consignes données (confinement) qui se traduit par un *recours judiciaire* pour mise en danger de la vie d'autrui. C'est la première fois qu'une telle action en justice est entreprise. C'est évidemment le fait des habitants de la Faute sur Mer, mais c'est également le cas à Charron et à Aytré malgré l'engagement des associations qui y ont vu une façon de se positionner *en victimes de l'Etat* et de ses services.

- *Pour les institutionnels*

La recherche de justification et de rationalisation des positions prises ce soir là fait appel à plusieurs registres :

. Sensibilisation insuffisante

En parallèle de cette incompréhension du public, Préfecture et collectivités locales affirment ne pas avoir été suffisamment « sensibilisées » par Météo-France à l'importance de la montée des eaux et insuffisamment mises en garde sur les risques d'inondations ; l'information, disent-ils, était *fondue dans une liste habituelle de dangers et de recommandations*

consécutifs aux tempêtes (voir en annexe le message du Préfet).

La description du phénomène météo fait état « *d'1m de sur cote, de fortes vagues, de la submersion et des vents à 150 km/h* ».

. Recours à l'exemple des conséquences de Xynthia au Portugal : « lorsque Xynthia a touché le Portugal et l'Espagne, il y a eu des morts ou des blessés par des arbres ou des branches arrachées. D'où *la logique de la consigne confinement* donnée par la Préfecture ».

. Incertitude sur les messages : Il y a eu tout le temps un décalage entre ce que prévoyait la préfecture et ce qu'on observait sur le terrain. Je m'attendais à des « éclaboussements » mais pas à des vagues. Sur le moment, je n'avais pas d'inquiétude .

. Absence de procédure permettant de répondre à la situation

A Météo France, localement, on dit : « En préfecture, le fait de passer en vigilance rouge marque les esprits, on déroule le plan et on monte en puissance. On est passé au rouge à cause du risque de submersion *mais il n'existait pas de procédures correspondant à ce risque particulier ni de plan d'évacuation* ».

Par ailleurs, le prévisionniste de la DDTM avait donné une alerte plus précise et plus grave que celle donnée par météo France. D'où, pour certains, qui croire ?

« La question des prévisionnistes de crue se pose ; ce qui serait important serait de comprendre pourquoi il y a eu cette différence d'interprétation ». L'utilisation de « modèles » différents en est bien évidemment à l'origine. Dans ces domaines, des progrès sont faits régulièrement mais ne sont pas forcément diffusés à toutes les stations locales.

. *Une mobilisation qui reste sans efficacité* malgré le déploiement de moyens techniques modernes et importants.

Pour les Services de la ville de La Rochelle : toutes les dispositions ont été prises.

Les parkings au centre ville ont été interdits ; des pancartes, des barrières, des vigiles ont été mis en place à partir d'une mobilisation exceptionnelle fondée sur les bonnes relations entre les divers services revenus travailler bénévolement ou réquisitionnés.

« Toute l'après midi on prévient les quartiers sensibles. *On connaît les zones qui posent problème* : la zone artisanale aux Minimes, le parking de Saint Jean d'Acre, le quartier de Port Neuf ; on a eu déjà deux ou trois épisodes de ce type. Mais on rencontre beaucoup d'incrédulité, on a tendance à considérer 1999 comme le maximum possible ».

Des voitures sont revenues en soirée se garer dans ces parkings ; à 5h du matin le directeur du service urbain voit sous ses yeux une voiture enfoncée dans l'eau jusqu'aux portières prendre feu spontanément.

. A posteriori, pour certains responsables qui n'ont pas réussi à se faire entendre, un sentiment de culpabilité s'est installé: « quand j'ai vu que les gens n'avaient pas compris pour la submersion marine, j'ai remis en cause mon travail, pensant que je n'avais pas été assez convaincante. Le directeur m'a rassurée. J'ai beau me le dire, ça reste, je n'arrive pas à oublier cette culpabilité ».

Ainsi, l'un n'a pas été assez explicite, l'autre pas assez réceptif : mais surtout, même si le message submersion marine est passé et a été peu ou mal entendu, aucune évacuation n'a été ni recommandée, ni effectuée à travers les messages généraux.

Les lanceurs d'alerte spontanés et bénévoles de la nuit du 27 février

Si l'alerte n'a pas été donnée avant l'événement, au milieu de la tempête, l'intervention de sauveteurs bénévoles a permis de limiter le nombre des décès.

A Charron

Les marins pêcheurs seront les sauveteurs des habitants de la rue de la Laisse ; l'un d'eux témoigne : il a entendu parler de la tempête une semaine à l'avance, il suit la météo en hiver et le calendrier des marées, il s'est inquiété de la conjonction des deux phénomènes, il a mis ses bateaux à l'abri dès le vendredi soir ; il a surveillé l'eau qui montait après une heure du matin le dimanche ; il s'est mobilisé à la suite du coup de téléphone d'une cousine. Il sera à l'origine de la plupart des sauvetages, cette nuit là. Il rencontrera sur le terrain deux autres pêcheurs, mobilisés spontanément eux aussi.

Les secours officiels ont fait cruellement défaut à Charron au plus fort de la montée de la mer ; deux pompiers volontaires, venus de Marans sans équipement, ont du être pris en main par les sauveteurs bénévoles.

De la même manière, les médecins locaux ne se sont pas réveillés, au plus fort de la montée des eaux et, *le pharmacien s'est trouvé seul* sur place au centre d'hébergement improvisé à la hâte pour trier les urgences.

« j'ai été le seul professionnel de la santé toute la nuit ; à la salle des Fêtes j'ai soigné des gens atteints de plaies multiples et des gens qui refusaient d'être évacués ; j'ai même fait 14 points de suture ; ensuite j'ai essayé de dépanner les gens en panne de leurs médicaments habituels ». Les secours sanitaires ont débuté très tard : ce n'est que le dimanche après midi qu'est arrivé un médecin du Samu.

A Aytré, c'est un ancien de l'annonce des crues (un spécialiste) qui a permis la mise à l'abri de personnes en difficulté dans son quartier.

« A 11h du matin, dit-il, j'ai reçu un message d'un collègue de Rochefort qui disait « le risque est plus fort qu'en 1999 ». J'ai compris ce que cela voulait dire ; le baromètre était très bas ; et je me suis dépêché d'aller voir mon locataire pour l'avertir de se protéger. J'ai l'habitude, quand il y a des hautes mers, de me déplacer à pied dans le quartier pour surveiller ».

Focalisé sur son propre quartier dans lequel il a effectué plusieurs sauvetages avec son fils et ses propres véhicules, il n'a pas pensé à surveiller aussi la route de la Plage.

A La Rochelle

A l'exception de la capitainerie du Port Plaisancier des Minimes, il ne semble pas y avoir eu d'initiatives spontanées d'alerte par le bouche à oreille ; les secours officiels avaient été positionnés à l'avance et les services de la ville, les pompiers et l'armée ensuite ont fait un énorme travail d'alerte et de sauvetage toute la nuit. Il n'y a pas eu de mort.

. *La capitainerie* disposait de moyens techniques : elle les a utilisés et mis à disposition des plaisanciers.

Elle a un lien direct avec météo France pour lequel elle paie très cher annuellement. Elle n'a aucun lien avec la Préfecture et n'en reçoit pas d'information. Par contre, elle reçoit la météo marine et elle a développé son propre site Internet.

Le vendredi après midi elle a envoyé *des SMS à tous les clients du port* en donnant aussi les coordonnées du site Internet; c'est un système qui marche bien. Elle a reçu en retour de 3.600 à 5.000 appels si on compte ceux qui ont appelés plusieurs fois.

. *La capitainerie* s'est mobilisée spontanément pour des actions de surveillance et sauvetage

« Dès le samedi, dit le capitaine, on a fait des vérifications d'amarrages de bateaux ; on était une équipe de 8 à neuf personnes. Samedi en soirée quand on a vu la tournure des événements *on a été récupéré les gens qui habitent à l'année sur leur bateau : 40 personnes ramenées sur la terre ferme par 9 volontaires* . C'est une chose que je ne referai sans doute pas ; ce faisant, on a pris de gros risques, pour nous et pour les gens. On a voulu aller chercher les gens en voiture, mais toutes les digues étaient déjà submergées. Il n'y avait plus d'électricité, et donc plus de téléphone, plus d'ordinateur, plus aucun moyen de communication ; nous n'avions pas de groupe électrogène. Le solde de la nuit : 90% du port a été touché ; 10 bateaux coulés et 200 abîmés ; de nombreux bâtiments détruits ; des kilomètres de pontons arrachés.

. *Un travail de réflexion* a été entrepris immédiatement après.

« Pendant l'événement on ne réfléchit pas et on prend de gros risques pour effectuer ces sauvetages ; à froid maintenant, on se demande s'il fallait aller chercher ou pas les gens coincés sur leurs bateaux ».

L'amélioration de l'information des plaisanciers a fait l'objet d'un petit livret distribué à tous les bateaux. Une mise en commun avec les autres ports de plaisance de ce retour d'expérience exceptionnel a été entreprise.

En ville, les pompiers débordés n'ont pas pu aller partout et le lycée maritime par exemple n'a vu personne pendant plusieurs jours : « J'ai essayé d'appeler les pompiers, mais il n'y avait aucune réponse ; ils étaient saturés ; chez nous, il n'y avait pas de danger pour les vies humaines ».

Les éléments de mémoire conservés :

- Certains fonctionnaires et hauts responsables ont pris conscience de la nécessité de relativiser l'efficacité des moyens de communication traditionnels et officiels ; ce *sont des repères* mais il faut savoir que c'est *le minimum* ; il faut confirmer l'alerte et cibler certaines populations .

- *Les responsables* auditionnés par l'Assemblée Nationale ont tout de suite signalé l'insuffisance de cette alerte ou du moins son inadéquation ; des propositions ont été faites immédiatement :

« l'alerte submersion marine... a révélé une mauvaise prise en compte des données, *le dispositif de vigilance ne comprenant pas la submersion marine*. Certes, le phénomène de sur cote marine était prévu – même relativement à l'avance – et figurait dans les bulletins d'alerte météo, *mais sous une forme qui n'était pas très explicite pour l'utilisateur en bout de chaîne*.

« **Nous recommandons** donc de mettre en place un système de vigilance submersion marine – ce qui est en cours –, et, surtout, de fournir aux directeurs d'opérations de secours, que sont les maires et les préfets, des informations qui leur permettent d'évaluer directement les risques. Par exemple, au lieu de parler de « la coïncidence d'une marée de fort coefficient avec une surcote de l'ordre de 1 mètre », mieux vaudrait indiquer que « la mer va atteindre la cote » de 4, 50 mètres » sur telle portion du littoral – la cote étant établie sur la base du nivellement général de la France (NGF) de l'Institut géographique national (IGN) ».

Modernisation du système d'alerte ; l'envoi massif de SMS peut faire partie des solutions.

Les intentions d'amélioration post catastrophe des responsables de Météo France

« Ce qu'il nous reste à faire, en matière d'amélioration continue c'est d'être en capacité d'évaluer les conséquences possibles de tel ou tel phénomène et d'en **tirer des conclusions en termes d'actions** de confinement, d'évacuation ou de protection spécifique.

Pour la ville de La Rochelle, le schéma de diffusion de l'alerte, en interne, jusqu'ici était informel, mais « il y a eu souvent des loupés ».

- Pour les sinistrés,

- D'une part, dans ce domaine, on renvoie aux conclusions de l'atelier Mémoire au cours duquel on a recueilli les recommandations suivantes :

. Des éléments de connaissance territoriale

« il faut garder en mémoire *des éléments géographiques concrets* : zones inondables, limites et circulation des eaux »,

. Des éléments de formation des citoyens

« le citoyen doit pouvoir anticiper la catastrophe ; ce qui s'est passé peut se reproduire »

. Une demande d'amélioration des services

« confier la gestion des crises à *des personnes qualifiées* connaissant les problèmes pour éviter la mise en danger.

On demande ici *des compétences pour pouvoir accorder de la confiance*. Cette exigence de compétence va se retrouver au moment de la délimitation des zones devenues inconstructibles.

- D'autre part, les leçons tirées par les interviewés dans les entretiens sont nombreuses mais traitent peu de l'alerte elle-même, ce qu'on explique par le sentiment de malaise évoqué plus haut.

. Une nouvelle vigilance

Dans la période post Xynthia, les individus sont désormais plus *attentifs aux messages météo* « maintenant on s'inquiète ; on attend en mars une forte marée ; on y pense. *On a appris qu'on n'est pas du tout préparé.* »

Ou encore : Tous les matins maintenant depuis Xynthia , je tape « google actualité Xynthia » j'ai constitué un dossier avec un tri par date. Je veux être informée. Le pire c'est le manque d'information ; c'est l'attente d'information.

. Des enseignements pratiques à organiser

Des ateliers pour enfants et adultes de consultation d'un baromètre ont été proposés. Il s'agit ici d'avoir *un moyen personnel de confirmation de l'alerte à domicile*. On rappelle que depuis l'intrusion de l'informatique, les moyens simples et manuels de prévision du temps ont pour ainsi dire disparu. Cette remarque est faite par un spécialiste de l'histoire des naufrages qui démontre la perte de connaissances individuelles sur les bateaux et de l'observation des éléments.

En conclusion

- Au niveau individuel l'alerte et les premiers secours ont été souvent donnés par des bénévoles, des sachant liés à la mer. *La question à laquelle il faudrait pouvoir répondre : comment faire perdurer des pratiques de vigilance et de sauvetage immédiat si les métiers qui les ont façonnés disparaissent ?*

- Au niveau de la mémoire institutionnelle

L'événement a conduit à l'organisation d'une « alerte submersion marine » qui doit être mise en place en 2011.

Le rôle de mobilisation des messages d'alerte a été affirmé dans les deux Assemblées : un groupe de travail doit produire des textes de messages clairs utilisables immédiatement par le public .

Les cartes de vigilance seront dotés d'une icône spéciale « risque de submersion marine »

Un document de consignes pour les plaisanciers a été produit par l'équipe du Port de Plaisance .

- Au niveau de la mémoire opérationnelle des sinistrés, un schéma de comportement est-il apparu ? Ecouter Radio Bleue, prendre les infos météo, surveiller l'arrivée des grandes marées, sont des attitudes courantes aujourd'hui (un an après), mais on sait que ces comportements peuvent tomber dans l'oubli si des rappels réguliers ne sont pas faits.

Pour mesurer l'amélioration de la sensibilité et de la compréhension de l'alerte dans le public, *des simulations devraient être faites.*

5. Dialectique entre l'oubli et la nécessité de l'ancrage de la mémoire collective dans le territoire

a. Mémoire collective et identité de lieu

« *Nous sommes le paysage où nous vivons* » Bates (1992)

Durkheim (1898) soulignait l'importance de la notion de mémoire collective en évoquant le besoin exprimé par chaque société de *cultiver un sens de la continuité* avec le passé. Selon Korosec-Serfaty (1992a, 1992b), la mémoire collective est un pacte social, le sentiment de la légitimité de l'occupation d'un sol en commun et l'identification à un passé commun. Elle garantit une identité valorisée et l'appartenance à un groupe qui partage les mêmes significations. La jouissance d'une parcelle du passé est une manière d'affirmer que le sujet n'est pas seulement lui-même mais aussi ce qui l'a précédé.

Pour Marchand (2005), la mémoire collective a la double fonction de garantir la continuité d'un groupe et celle de conférer *une identité sociale positive*. Elle s'inscrit dans l'espace où elle est en retour lue par ses détenteurs qui y voient la continuité de leur groupe social et de leur propre existence. Un groupe territorial construit ainsi son identité en partie à travers la mémoire du lieu qu'il occupe. L'auteur montre combien le traumatisme d'un groupe est profond dès lors que le lieu de vie ne permet plus de lire la mémoire du groupe local et sa continuité dans un espace transformé suite à une catastrophe. La transformation d'un lieu peut avoir des conséquences psychologiques dramatiques.

Proshansky, Fabian & Kaminoff (1983) traduisent l'identité de lieu par un attachement très fort à des lieux ou des sites particuliers. Elle est traversée par les processus cognitifs de la mémoire, l'interprétation, les fantasmes, l'imagination. C'est une construction personnelle qui grandit à travers les différentes expériences avec l'environnement physique qui sont transformées en retour par les processus cognitifs et les effets de ces expériences. Pour Proshansky (1978), le changement brutal d'un site physique, qui ne correspondra plus jamais aux cognitions qui servaient à définir l'identité des individus, peut provoquer la dislocation d'un groupe.

b. Entre mémoire et oubli de la catastrophe

La mémoire est un processus qui fonctionne avec celui de l'oubli (Colbeau-Justin, Marchand, de Vanssay, Cartier, 2004 ; Weiss, Colbeau-Justin, Marchand, 2006). Les auteurs montrent que la mémoire du risque s'efface avec la perte d'une capacité à interpréter des signes, des repères et un manque de connaissance de l'environnement de vie et de l'écosystème. Cette dynamique de l'oubli s'inscrit dans un double registre : temporel et fonctionnel. L'explication temporelle de l'oubli s'applique essentiellement dans des lieux rarement exposés à des crues majeures. Il est lié à la rareté du phénomène dont la mémoire n'est plus véhiculée. Les références se créent sur ce que les gens ont vécu et les repères des inondations disparaissent avec les générations anciennes. L'explication fonctionnelle relève d'un mécanisme de défense

visant à continuer à habiter un lieu exposé sans vivre avec l'angoisse du danger. Cette stratégie d'adaptation psychologique ne réduit en aucun cas la vulnérabilité - voire, elle l'accroît en laissant place au déni – mais permet de ne pas compromettre les projets de vie et de gérer la peur.

Une mémoire utile doit donc être envisagée en *fonction de cibles différentes*. Ces cibles sont des groupes sociaux caractérisés par leur connaissance de l'environnement et leur acceptabilité d'une menace. La peur étant un moteur de déni et constituant un facteur inhibiteur de comportement adaptatif, les repères et les messages à véhiculer pour construire cette mémoire utile doivent reposer sur une dynamique positive d'adaptation à travers la connaissance du lieu de vie et le partage de la mémoire locale. Weiss, Colbeau-Justin & Marchand (2006) soulignent la pertinence d'une « mise en mémoire » en tenant compte d'une participation de la société civile. C'est par le transfert de la connaissance vers l'expérience que peut se faire l'appropriation. Les auteurs soulignent ainsi que le marquage des repères de crues trouverait une plus grande utilité si les habitants étaient impliqués d'une façon ou d'une autre dans cette démarche.

Une autre forme d'oubli s'est exprimée, celle traduite par des sinistrés, des victimes, des responsables institutionnels, des élus ; la peur d'être oublié par l'Etat et la solidarité nationale. Cette peur d'être oublié a été exacerbée à la première date anniversaire de la tempête. L'événement médiatique était très attendu comme une attention marquant le souci de la nation de la part de personnes et de services souffrant encore des suites de Xynthia. Le jour même, le décès d'Annie Girardot a pris le devant de la scène médiatique et relégué Xynthia dans l'oubli, provoquant des sentiments de tristesse, d'amertume et d'abandon.

Qu'il s'agisse d'individus, de communautés ou de collectivités, la volonté de célébrer l'anniversaire des *un an* de Xynthia n'a pas été exprimée partout. Parfois la souffrance, parfois les conflits, parfois le statu quo juridique concernant des zones et des maisons fantômes ont conduit à ne pas organiser d'événement.

c. De la mémoire individuelle à la mémoire collective

Ainsi que nous l'exposons dans un chapitre sur la capacité à visualiser les images et les scènes traumatisantes vécues par des victimes, les étapes psychologiques définissent plusieurs temporalités dans la construction de la représentation de l'événement. La représentation sociale se construit avec les représentations subjectives de même que la mémoire sociale se construit avec les mémoires individuelles. La mémoire et l'oubli sont aussi soumis à des principes dynamique et économique dans la construction de ces représentations. Les images de Xynthia, certains souvenirs, la possibilité de visionner des archives constituent une étape douloureuse et tardive qui est permise par des moments symboliques et d'autres catastrophes ayant pris le pas sur la scène médiatique. Ainsi, la possibilité de se souvenir et la lutte contre l'oubli sont-ils devenus possibles en Charente-Maritime avec les catastrophes en chaîne au Japon mais aussi à l'occasion de la première date anniversaire commémorée dans certaines collectivités. Les inondations du Var et les conséquences du séisme au Japon ont eu pour premier effet de raviver le traumatisme pour ensuite permettre de le mettre à distance - parfois le relativiser – et commencer un travail de mémoire. Ce travail de mémoire correspond pour certains à un travail de deuil : d'une personne, de sa maison, de son quartier, de sa vie d'avant, d'un mode de vivre ensemble. Pour d'autres, le travail de mémoire est une dynamique de résilience. Cette dynamique mnésique liée à Xynthia repose sur une reconstruction des événements subis afin que le souvenir devienne supportable.

La mémoire de Xynthia est un processus en cours. Elle se construit individuellement et collectivement de façon familiale, communautaire, urbaine ou territoriale sur la base du partage de l'expérience, des deuils, des pertes et de la représentation des décisions.

La mémoire est un processus complexe qui d'un point de vue cognitif aboutit à une reconstruction des événements, d'un point de vue affectif contraint à faire face à des émotions fortes voire violentes et d'un point de vue identitaire à recomposer son rapport au lieu de vie. La définition d'outils visant à définir une mémoire utile et à en faire un axe de connaissance, devra prendre en compte la force des émotions et du stress qui accompagnent l'acte de se souvenir, la non objectivité du contenu du souvenir et sa cohérence avec l'environnement auquel elle est inextricablement liée.

d. Mémoire et efficacité institutionnelles

La mémoire des anciens ne suffit plus à mobiliser des comportements adaptés face aux inondations. Qu'il s'agisse d'outils de solidarité nationale, de programmes informatiques développés pour reloger les sinistrés, de cellules d'écoute psychologiques, de procédures d'alerte et d'évacuation municipales, etc. – nombreux sont les enquêtés qui jugent nécessaire de définir des méthodes sur la base d'une mémoire de gestion de crise ; *« en dehors de la mémoire des anciens et des pêcheurs qui ont connu ces grandes inondations, pourquoi ne sait-on pas comment cela s'est passé avant ? Comment se sont-ils organisés ? Est-ce que la solidarité nationale avait répondu ou non ? Ce n'est pas la première fois que la côte est balayée et pourtant, nous nous sommes retrouvés totalement démunis ; on n'avait pas de mémoire au niveau de l'état, aucun niveau de référencement, aucune mémoire logique ni logistique, rien ! Il y a pourtant un savoir faire »*.

La rapidité avec laquelle les différents services doivent gérer la crise ne permet pas toujours une action optimale ni une capitalisation des enseignements de la crise. Une personne très impliquée dans la gestion de crise et le relogement nous a ainsi délivré *« j'ai la mémoire là-dessus parce que j'y suis depuis le début. Cela va faire un an que je suis là, j'ai la mémoire des situations complexes parce que j'ai rencontré beaucoup de monde et coordonné les délégations territoriales (...). Ce qui est primordial, c'est de garder en mémoire l'organisation qu'il faut mettre en place. Pour tout le monde, les professionnels, pour que tous les niveaux soient synchronisés. Chacun a un rôle à jouer et doit en connaître les limites (...) »*.

Cette rapidité inscrite dans l'urgence peut aussi faire l'objet d'initiatives qui vont à l'encontre de la mémoire dans des services publics. Des personnes ont été récompensées individuellement pour des actes de courage et de bravoure alors qu'elles-mêmes ne se reconnaissaient pas plus légitimes que les autres membres de leurs services pour recevoir une distinction. En ne valorisant pas l'action d'un collectif mais celle d'une personne censée être à leur image, la mémoire de la dynamique collective observée en gestion de crise est vouée à se perdre parce qu'elle ne peut plus être portée.

Les personnes rencontrées dans les collectivités s'entendent sur la nécessité de développer une mémoire procédurale reposant sur la capitalisation des savoir-faire, la définition des ressources et des rôles. Une municipalité offre un exemple intéressant de définition de sa propre procédure sur la base de son expérience de la crise ; *« nous n'avons pas de vraie organisation ; cela a été de l'improvisation. Maintenant, on est prêt, on saura faire. En un an, on a tout organisé. A Port des Barques, tout a été très bien organisé. Il n'y a pas eu de morts parce qu'ils étaient préparés. Ils s'inspiraient de ce qu'ils avaient vécu en 99 pour prévoir une organisation. Nous, notre organisation, on l'a faite à partir de ce qu'on a vécu »*.

Dans cette perspective, un outil de mémoire intéressant consisterait à accompagner des

collectivités à rédiger une procédure de gestion de crise de leur territoire sur la base de leur propre retour d'expérience. Par exemple, certaines collectivités ont réalisé cet exercice pour faire leur Plan Communal de Sauvegarde. Cet exercice requière du temps et des compétences que n'ont pas nécessairement les collectivités. Un accompagnement méthodologique pourrait les y aider afin qu'elles réalisent elles-mêmes ces procédures les concernant plutôt que de les faire faire se privant ainsi d'une appropriation optimale en cas de crise.

e. Pédagogie, lieux et outils de mémoire

La pédagogie de la mémoire repose sur la transmission. Une réflexion doit poser les bases d'une transmission efficace de la mémoire basée sur la connaissance du territoire de vie et de signes. Ces signes doivent être simples, visuels, dédramatisés et aborder le risque dans une logique positive d'appropriation de l'histoire de son espace de vie. Un enquêté a fait un lien avec des programmes associés au devoir de mémoire. L'opération citée concerne le travail qui est réalisé depuis la seconde guerre mondiale au sujet de la Shoa pour montrer les ressorts de la communication générationnelle d'événement traumatisant ; *« une famille de déporté, une famille de juifs, là elle vit la mémoire ! C'est ça les générations ; elles transmettent. Moi je transmets à ma fille ce qui s'est passé avec Xynthia, c'est mon devoir. Je pense que les anciens, les gens qui l'ont vécu, nous allons pouvoir transmettre cette histoire-là, donc on sera vivants ici, en vivant ici »*. Au-delà de la nature du traumatisme, c'est l'importance de la responsabilité dans la transmission qui est pointée dans cette réflexion.

Nous avons vu que la mémoire est un processus qui mobilise des facteurs cognitif, affectif et identitaire. Il ressort de nos enquêtes que la dimension émotionnelle doit être une composante essentielle dans la définition d'outils de mémoire : *« Il faut être aussi touché. Il faut que la région du cœur soit touchée pour que les gens gardent une trace ou une mémoire, hélas, sans pour autant tomber dans la névrose et puis ne plus vivre, parce que c'est aussi le danger. Si le cœur n'est pas touché, la mémoire ne fonctionne pas »*.

Nous avons proposé plus haut de rendre vivante la mémoire des catastrophes en l'inscrivant dans une mémoire collective et en les mettant en scène dans des lieux ayant été le théâtre de drames humains et de destruction de maisons. Au-delà de cette prise en compte de la mémoire dans la recomposition paysagère d'un lieu interdit d'habitation, d'autres éléments de mémoire vivante pourraient être inscrits dans le paysage, les maisons et espaces institutionnels.

Des suggestions nous ont été faites pour éviter que des éléments de mémoire ne soient pas confinés à l'oubli comme c'est le cas des balises qui ne sont plus la mémoire vivante de la mer que pour les pêcheurs. Nous préconisons un lien entre la perception d'éléments visuels, la représentation du risque et l'appropriation d'une mémoire rendue vivante par la pédagogie. Les éléments non visuels sont relégués à une mémoire morte. Nonobstant, ces signes visuels existent, il convient de leur redonner du sens pour qu'ils soient appropriés. *« Il nous faut de la mémoire visuelle pour faire en sorte que dans le lieu dans lequel on passe, on se dise « ah oui, ici il y a eu un problème, et quel problème ! Cela pourrait nous renvoyer vers un mémoire écrit ou une photographie. Il ne faut pas en faire un mémorial. L'important, c'est le symbole éducatif et la cible, ce sont les enfants »*.

Le développement de mnémoniques offrirait une solution intéressante. Les techniques afférentes visent à faciliter les opérations de mémoire. Des messages écrits et visuels rappelleraient la mémoire du lieu avec un schéma répétitif et ludique.

Les garants de la mémoire sont ceux qui ont eu à gérer la crise ; les collectivités : *« les communes devraient être garantes de la mémoire. La commune c'est la mémoire ! C'est le peuple ! L'hôtel de ville, c'est la maison du peuple ! »*. La mairie pourrait être le théâtre du point de départ de la mise en scène de la mémoire communale ; un lieu d'exposition sur l'histoire de la ville, son évolution paysagère, les moyens ancestraux pour s'adapter à

l'environnement. L'approche pédagogique pourrait s'enrichir de la présentation d'objets (baromètres, calendriers de marée, etc.), de cartes permettant d'expliquer les noms de rues ou lieu-dit inondables (« *trou du marais* », etc.), la conception ancestrale de l'habitat offrant un espace refuge, etc.

La mémoire existe mais elle n'est pas mobilisée. Pourquoi ne pas organiser une journée nationale du risque ?

6 - Temporalités et Ruptures du lien social

a. Les temporalités

La question de la réinscription de l'événement dans le territoire, à travers l'histoire vécue et celle à venir, rappelle que la gestion du risque passe par la gestion du temps.

La perception du temps fait appel aux concepts de simultanéité, de fréquence définissant des rythmes ou de durée.¹⁶

Les questions : comment éviter confrontations et conflits entre personnes ou services qui ne vivent plus dans les mêmes temps, les mêmes rythmes ?

La littérature américaine¹⁷ a étudié ce phénomène en fixant les principes de la prise de décision post catastrophe et en établissant un calendrier symbolique des tâches de la reconstruction/ rénovation. S'il peut être contesté, ce calendrier a l'avantage de fixer des échéances approximatives (un mois pour sortir de l'urgence, deux ans pour réaliser les principales rénovations, dix ans pour la reconstruction de certaines infrastructures) pour que des espoirs de retour à la normale ou de réhabilitation ne soient pas systématiquement déçus.

La rapidité de la reconstruction, disent-ils, est fonction de la réponse de la communauté dans la période d'urgence et de *la réduction la plus rapide possible de l'incertitude* des sinistrés quant au futur. L'un des principes gouvernant l'efficacité des mesures post-désastre est *la rapidité et l'irréversibilité de la prise de ces décisions* : une décision rapide peut être préférable à une décision plus soigneusement étudiée mais tardive.

Il est clair que l'affaire du zonage et les modifications successives des couleurs du zonage qui en sont résultées ont été particulièrement difficiles à vivre pour la population et négatives dans une perspective de reprise.

Dans un autre domaine, Lewis Aptekar¹⁸ a décrit avec finesse le climat de tension qui s'instaure systématiquement entre sinistrés et services administratifs dans l'après catastrophe. C'est au moment du plus fort désarroi des sinistrés que les services administratifs vont leur demander des « justificatifs » de leurs pertes, de leurs habitations détruites ; les documents administratifs justificatifs ont souvent disparu dans la catastrophe, il faut faire refaire les titres de propriété, les documents d'état civil. La démarche administrative quoique fondée sur la nécessité de fiabilité des preuves présentées, suscite la violence et le refus des sinistrés.

Le poids des vocabulaires

Dans les termes utilisés, que ce soit dans la presse ou dans les entretiens, on observe le détournement de sens qui s'est produit ; ainsi « rapidité » qui est toujours le signe d'une bonne mobilisation des services va se traduire et être assimilé par les sinistrés à une forme de violence. Ils parleront de « traitement déshumanisant ».

¹⁶ Piéron (1923)

¹⁷ Haas E. (1987) Reconstruction post disaster MIT Press Disaster Research Center, Columbus OHIO

Aptekar L: »Environmental disaster and global perspective (1993)

Le temps de la mémoire suppose de s'arrêter, de s'approprier l'événement, de faire une pause dans le temps pour la construire socialement ; elle est en opposition avec le temps nécessaire pour « encaisser, surmonter, mener des actions », conditions du développement de résilience.

Xynthia opère une rupture dans la perception des temporalités, des temps qui ne sont pas les mêmes pour tous ; le temps des attentes pour les uns (les décisions administratives, le passage des experts, les travaux, le relogement), le temps d'un travail fébrile pour d'autres (un an sans avoir fait autre chose que de traiter les dossiers Xynthia, du travail dans l'urgence, sous une pression médiatique soutenue), le temps nouveau de la reviviscence de l'événement qui rythme désormais un quotidien d'insécurité (réveil toutes les nuits à l'heure de la tempête).

- **Pour la société**, la catastrophe elle même est un événement ponctuel qui s'inscrit habituellement dans *une temporalité courte*. Toutefois elle a toujours été précédée d'actions ou de préjugés (Turner 1987 : Man Made Disasters) qui se révèlent être à l'origine des contextes qui ont favorisé sa réalisation ; par contre la restauration / réhabilitation est *un processus lent* inscrit dans le temps long, peu visible au plan national, alors qu'il est durement ressenti par les locaux, ; il ne s'inscrit plus dans le champ des média toujours tentées par le sensationnel immédiat.

- **Pour le sinistré individuel**, la période post catastrophe reste une histoire complexe ;
. Le vécu de la catastrophe le situe dans un temps particulier, vécu au ralenti et sans repères.
Un sinistré témoigne : « de 4h à 7h du matin on est resté tous les trois comme en dehors du temps, de la réalité ; on essayait d'éponger de temps en temps ; on se regardait faire de façon bizarre ; on faisait du thé et puis du café, « on serpillait » alors que l'eau entraînait toujours. On s'est dit il fallait faire quelque chose mais on était complètement perdu ; on n'avait pas de téléphone et on avait peur de l'électricité ».

. Dans un deuxième temps, confronté à des modifications de ses modes de vie et des routines quotidiennes, il peut être déstabilisé par des décisions dont il n'a pas la maîtrise ; *il y a perte de contrôle* dans des domaines depuis longtemps maîtrisés (aller à son travail, organiser la vie familiale,) il doit se reconstruire, lui même et son environnement social et physique ; c'est un moment très fort de sa vie personnelle, c'est une référence constante dans ses modes de pensée. Un interviewé, fonctionnaire de la DDTM arrivée sur La Rochelle six mois après Xynthia ne pouvait s'empêcher de raconter en préliminaire à son action professionnelle, sa propre expérience d'une crue du Gers en 1977, vécue alors qu'elle était petite fille avec son père, réfugiée chez des voisins. Elle disait : *Quand je cherche maintenant des détails sur cette crue, sur Internet, c'est fou, je ne retrouve quasiment rien*. Il y avait eu pourtant beaucoup de morts, *Aujourd'hui, personne ne s'en rappelle, ça recommencerait de la même façon ; il faudrait une mémoire* ».

. Dans un troisième temps, les décisions majeures ayant été prises, l'urgence d'agir diminue ; c'est souvent la période des dépressions, décrite par le pharmacien de Charron.
« Quand un drame comme celui là vous arrive il faut vite se « poser ailleurs ».
« La réinstallation a été très dure ; le fait de quitter l'autre maison était très pénible (larmes) on y était très bien ; on voyait cette maison comme notre dernière installation en tant que retraités ».

Les sinistrés, ayant parfois déménagé trois fois en quelques mois, souligneront l'importance de la perte des repères qui permettent des automatismes dans la gestion du quotidien.

« Il faut du temps pour reprendre ses repères ; les premiers temps on cherchait tout le temps quelque chose ; c'est très pénible. Puis peu à peu on a repris le rythme mais il a fallu au moins *trois mois* après la location de la nouvelle maison (deux déménagements). Le cap a été passé quand on a pu ranger sur des étagères.

Quand l'urgence est passée pour certains (gestion de crise immédiate), d'autres vivent encore dans la crise (durée de l'installation en logements temporaires : « on était dans 30m², on n'en pouvait plus »).

- Pour les gestionnaires et les services, au fil du temps, le poids de la catastrophe s'alourdit

On rappelle que lors du passage de Xynthia, les services de l'administration venaient d'être réorganisés, d'une part et que d'autre part, les services de la ville de La Rochelle manquaient d'expérience n'ayant pas mis en œuvre les dispositions de la loi Bachelot (2003).

A travers les propos recueillis, on peut constater que pour les différents services la tempête a été vécue dans l'improvisation ; puis dans un second temps, l'organisation post catastrophe a été soumise à l'urgence sous une pression qualifiée « d'intenable » ; en 2011, les services s'estiment encore surchargés par une masse de dossiers et de travail qui vient s'ajouter aux tâches normales du service.

. L'absence de préparation : « au moment de Xynthia, nous n'étions pas très organisés ; nous *travaillons à partir de notre réseau informel* et d'une bonne connaissance de ceux qui font partie des « bons services ».

. Absence de vision globale de l'événement liée au décalage entre l'information reçue et le constat de terrain

« Il y a eu tout le temps un décalage entre ce que prévoyait la préfecture et ce qu'on observait sur le terrain. Sur le moment, je n'avais pas d'inquiétude ; j'avais un rendez-vous après dîner et je suis allé voir le match de rugby ».

« on n'a réalisé la situation de désastre à Aytré par le bouche à oreille ».

. Le contre coup de la catastrophe pour le Lycée

« Sur le moment tout le monde est resté très zen ; après les nettoyages, on a eu à faire la remise au travail du lycée ; à ce moment là *on ne pensait plus qu'à ça* ; c'est curieux de se sentir traumatisé alors qu'on n'est même pas sinistré ; on tourne en rond ; c'était devenu une obsession ».

. L'impression d'irréalité de la catastrophe.

Ce phénomène était très évident déjà après les inondations de Nîmes de 1988.

« Le dimanche, il fait beau ; *on ne peut plus s'imaginer ce qui s'est passé pendant la nuit* ; la ville a un visage sympathique et il y a beaucoup de convivialité autour des zones à nettoyer ».

. Le changement de stratégie politique vis à vis des inondations

L'un des enjeux de Xynthia a été de *marquer un tournant dans la gestion des catastrophes*. La nouvelle doctrine est exprimée par les différents institutionnels rencontrés : passer de la compassion et de l'aide sociale à une meilleure gestion de l'aménagement du territoire. Là encore, le passage n'a pas été très explicite pour les gestionnaires locaux ; ils regrettent l'improvisation dans l'urgence.

« Il est important *d'avoir une stratégie claire avant un événement* plutôt que de la construire pendant ». On a donné l'impression de changer de politique. La population s'est dressée contre nous, soutenue par les élus. « Il faut savoir que l'on va au conflit et que si on va au conflit, il faut aller jusqu'au bout ».

. La pression de l'urgence

Cette notion de « pression » a été lors de Xynthia directement liée à une demande hiérarchique de résultats immédiats. Cette mobilisation extrême va se répercuter hiérarchiquement de service en service jusqu'à n'avoir plus de sens.

Un an après la catastrophe, les services disent : « On a encore une surcharge de travail incroyable, on nous attend sur les délais. On a vécu des mois de travail intense, sans repos le week end, et pendant ce temps, on nous accusait de travailler sur des coins de table... ».

Sur la question du zonage, en particulier, les services disent : « Il n'y avait pas de temps pour faire de la concertation. En une semaine tout était fait et le préfet commençait à convoquer les maires pour leur exposer la concertation officielle et tester la concertation. Des visites de terrain ont été faites en deux semaines pour faire des réajustements (arbitrage préfectoral).

Du coup, le zonage juridique, a été *vécu comme un couperet*. Plutôt que d'avoir un discours explicatif, on a eu un discours technique et juridique ».

. Le temps de la reconstruction

Si l'événement reste le moment marquant qui teste en grandeur nature les mesures prises et l'efficacité du service, les suites de la catastrophe sont un fardeau qui sera lourd à porter et durera des années.

Pour la ville de La Rochelle, en janvier 2011, les services ont vécu

- une première phase d'intervention d'urgence pour un retour à la normale, c'est le niveau 1
 - une seconde phase correspondant au rétablissement des fonctions de la ville ; cette phase du niveau 2 a duré toute l'année 2011 : réfection de tous les cheminements, des enrochements à 5,6m et consolidation de ce qui a été affouillé par la mer (digues).
 - le niveau 3 va commencer en 2012 avec la révision du PLU, la création d'un PCS etc.
- « On a traîné cette affaire toute l'année mais en même temps c'est un capital ».

A Aytré, en septembre 2011 aucune décision quant à l'utilisation du territoire à déconstruire n'a été encore prise. Si la déconstruction est prévue, elle n'a pas commencé ; le spectacle actuel de dégradation et de pillages est difficilement supportable même pour les personnes extérieures.

A Charron de nouveaux lotissements ont été décidés, mais là aussi la construction sera longue. Le travail de déconstruction vient de commencer.

Rappelons que 23 ans après les inondations de Nîmes de 1988, les travaux de prévention décidés en urgence à l'époque ne sont pas terminés et ont évolué (« un toit pour Nîmes »).

- Est venu s'y ajouter le temps médiatique qui a pu parfois créer une totale *confusion de ces différentes temporalités, classiques dans l'après catastrophe*.

. S'agissant de la réalisation du premier zonage, les scientifiques locaux s'insurgent : Ignorés le temps du géologue, celui du climatologue, celui de l'océanographe et celui de l'historien disent-ils : tout a été mélangé et rapporté *au temps médiatique*, pour répondre à une commande simple (définition des zones de risque mortel), en dépit de l'extrême complexité de la question.

. S'agissant des messages destinés aux sinistrés, les ruptures d'électricité, la perte des moyens habituels de communication et l'opposition des élus à la politique de relocalisation, vont retarder considérablement l'information utile.

Par exemple à Boyardville, début août on a annoncé la procédure de rachat à l'amiable des maisons sinistrées, mais les propriétaires n'ont jamais reçu le courrier. La lettre de proposition de rachat amiable est restée à la mairie. « *C'est phénoménal ce qui s'est passé* : pendant trois

semaines les sinistrés locaux ne savaient rien. je n'ai jamais reçu la lettre ; j'ai appris par la presse qu'il fallait faire faire une estimation de la maison par les Domaines. C'est la presse qui a du relayer les décisions de l'Etat. En août, on a accepté l'offre de l'Etat. L'indemnisation était prévue dans les trois mois. Mais pendant six mois on n'a rien eu, rien reçu même pas d'information sur le délai potentiel de la décision administrative ».

De ces différentes temporalités découlent immanquablement *une image négative réciproque* qui se développe entre services et populations, parfois entre services concurrents, et sert de base à des conflits, les premiers ne recevant pas de reconnaissance des seconds alors qu'ils sont au plus fort de leur engagement et les seconds focalisés sur leur situations personnelles et ne comprenant pas ou ne voulant pas admettre les logiques administratives au nom de l'urgence qui pèse sur eux pour pouvoir surmonter leur statut de sinistré.

On citera par exemple les efforts qui ont été faits par les notaires pour alléger les procédures de vente des maisons à l'Etat ; mais quelques mois plus tard un service est en charge de régulariser les opérations, contrôle et certificat d'absence de termites ou du plomb ; il en a encore « pour des mois ».

b. Ruptures, amertumes et solidarités : les avatars du lien social post catastrophe

La catastrophe joue le plus souvent un rôle de *création de lien social*¹⁹. Pour Ch. Labour, la sociabilité typique de la crise est une sociabilité centrée autour de l'action, cette dernière étant plus importante qu'en période normale. Cette intensification de l'action est conditionnée par un certain nombre de facteurs dont la mémoire des crises et l'inscription dans des réseaux sociaux. Cette observation ouvre à une réflexion sur les effets d'une catastrophe sur la mémoire et sur la structuration des réseaux. La crise produit-elle, en d'autres termes, des modifications durables : Les liens sociaux activés ou littéralement engendrés par une situation exceptionnelle trouvent-ils à s'exprimer une fois la situation rétablie ?

Dans l'histoire de Xynthia, on est confronté à une situation assez inédite : *après une démonstration de grande solidarité, la tempête se solde par des ruptures multiples du tissu social.*

- D'une part, il y a eu *accueil et solidarité* avec les sinistrés pendant les premiers jours suivant la catastrophe ; à Aytré des repas sont servis par la municipalité, de même à Charron, un grand sentiment d'entraide s'établit le dimanche matin. Le notaire de Marans fait partie des bénévoles qui viennent aider à nettoyer les résidences de la boue qui les a envahies.

Dans les entretiens, cet élan de solidarité est évalué comme le côté positif de la catastrophe. Même à Aytré sur la route de la Plage, les sinistrés s'extasiaient de l'entraide qu'ils ont reçue : des voisins, de jeunes bénévoles etc. C'est un classique des situations de catastrophe.

A la Rochelle des masses de vêtements affluent pour les sinistrés qui ont tout perdu dans la nuit et sont souvent sans aucun vêtement ; le vêtement est l'un de nos premiers *repères de*

¹⁹ Labour Ch. : Des catastrophes et des hommes : portrait d'une sociabilité événementielle »
Thèse 2011 Aix Marseille,
de Vanssay B : Les inondations de Nîmes de 1988 Rapport Ministère de l'Environnement
1990

statut social ; nos vêtements donnent à voir l'image de nous mêmes que nous cherchons à transmettre , c'est un masque et un message.

Le dimanche matin, à l'Hôtel de ville on a proposé aux sinistrés de choisir entre les dons ; ils diront s'être *sentis humiliés* de porter des vêtements qui n'étaient pas les leurs. Dans la hâte de dissimuler leur nudité, ils ont parfois pris une chaussure de deux paires différentes, des vêtements inadaptés à leur physique, des vêtements qui les dévalorisent, pensent-ils, au regard des autres. Ils devront s'en contenter quelques jours.

Enfin *des associations* se créent dans presque toutes les communes pour organiser la défense contre les zones noires dites rapidement zones de solidarité.

A ce moment là, *le lien social n'aura jamais été aussi fort et porteur d'actions* : « solidarité locale, régionale, nationale, internationale, ça a été fabuleux ! », se souvient un interviewé.

- D'autre part, après les premiers mois, les décisions de zonages et de vente des maisons à l'Etat, *cette solidarité s'effrite* au profit du calcul des intérêts individuels ; chacun se replie sur sa propre situation ; contrairement à la situation d'Arles en 2003, il s'est créé en Charente Maritime et en Vendée des ruptures et des amertumes durables.

. *Rupture du lien social avec la commune : le départ des relogés*

L'association de Charron voit rapidement disparaître 189 familles qui ont vendu pour se reloger ailleurs, soit sur Charron (sols durs) soit en dehors avec des configurations très différentes : « des attachements différents aussi à la commune de Charron ». Deux jeunes mamans se sont « dés impliquées » de l'association, dès qu'elles ont trouvé des solutions de relogement.

. A Charron les gens qui sont restés pensent que *ce sont eux les vrais sinistrés* : plus de commerce de proximité, perte des voisins, pertes d'activités locales par perte d'effectifs (club sportif), climat lourd. Il y a une vraie souffrance collective qui s'exprime au niveau de « la commune amputée ».

Certains anciens habitants relogés reviennent à Charron le week end et s'efforcent de recréer le lien social perdu. Ils sont tristes, disent avoir du mal à s'habituer à leur nouvelle installation et tournent autour de leurs anciennes maisons.

. A Aytré, les sinistrés qui déménagent sont regardés *comme des traîtres* ; on ne leur dit plus bonjour, on se détourne dans la rue.

A Boyardville : « on va partir parce qu'on a un sentiment d'exclusion de la communauté ; notre décision est une décision individuelle ; on est des lâches ».

. *Rupture de la crédibilité des politiques, des voisins et des médias* : des mensonges intéressés ;

A plusieurs reprises, des interviewés ont fait état de mensonges prononcés ou soutenus par les élus et par les sinistrés : « les politiques mentent, la presse ment, les gens aussi ».

« Il y a eu par exemple une réunion de l'association de Défense; on a dit des choses mensongères pour éviter que les gens ne vendent leurs maisons à l'Etat, pour maintenir le village ; du coup, j'ai perdu toute confiance dans les médias et les politiques ».

j

« J'ai vu des mensonges extraordinaires ; après avoir été sinistrés, des gens ont dit qu'ils n'avaient pas eu d'eau chez eux. Localement, les langues se sont déliées : un monsieur de la rue du Port m'a dit : j'avais acheté en haut et à droite parce que je savais qu'à gauche de la route c'était dangereux ; après la tempête toutes les voitures naviguaient dans la rue du Port. Et il disait aussi « moi j'ai vu l'eau arriver dans la rue du port quand j'étais petit. » Les gens qui disent maintenant qu'il n'ont pas eu d'eau, cela fait drôle ! »

Au cours des réunions avec la préfecture, les élus « très énervés contre l'Etat » renchérisaient sur les propos des sinistrés de façon « malhonnête ».

. *Ressentiment contre l'injustice financière et sociale : les aléas des indemnisations*

Comme on l'a vu dans l'analyse de la presse, le sentiment d'injustice est le sentiment dominant de cette première année post Xynthia. Du point de vue économique, dit-on, ceux qui avaient de belles maisons ont été bien indemnisés ; mais ceux qui avaient de petites maisons ne retrouveront pas de quoi s'acheter une nouvelle habitation. Dans le contexte social de l'après catastrophe, il y a une approche économique qui se fait automatiquement, dans l'opinion publique, *entre les gagnants et les perdants*. Mais elle ne s'exprime pas ouvertement.

L'injustice est perçue dans la délimitation des zones : « L'aménagement est *géré de façon politique* ; rien à voir avec un aménagement du territoire rationnel ou honnête ».

Les maisons de grande valeur à Ré n'ont pas été expropriées, mais tout ce qui n'est pas protégé subira une nouvelle catastrophe».

L'injustice se situe aussi dans le traitement par les experts de l'assurance : « Il a fallu se battre pour obtenir l'indemnisation. Il y a eu une grande injustice dans les indemnisations en fonction de l'expert. » Plusieurs sinistrés ont changé d'assurance dès qu'ils ont touché leurs indemnisations.

. *Le retour en force des intérêts fonciers*

Dans le journal local on constate qu'à La Rochelle, les annonces de vente de maisons dans les quartiers tout récemment inondés continuent ; « on est frappé par la force des intérêts en jeu dans le foncier ; sur le Mail une maison s'est vendue à 1,7 millions d'euros cette année. Pourtant le casino à côté était sous l'eau et de très belles maisons de ce quartier n'ont pas été expropriées ».

Bien pire les demandes de permis de construire recommencent à affluer : *la pression foncière perdure* : « Je vois déjà des dossiers de demande de permis de construire avec une très forte pression pour reconstruire, même dans des endroits limites. A la Rochelle notamment.

. *Ruptures entre les départements touchés et le reste de la France*

La dynamique particulière du *rapport entre une minorité et la majorité* s'est trouvée illustrée lors de la tentative d'application des mesures de protection prises par le gouvernement. En effet, les pouvoirs publics sont censés représenter la majorité de la population, laquelle s'est trouvée indirectement affectée et menacée par cet événement hors norme et amplement médiatisé. Il s'est donc agi de *rassurer la population française*, cependant que les mesures décidées ne correspondaient pas forcément aux attentes et besoins des populations locales. Les suites financières telles que l'augmentation annoncée du coût des assurances renforce cette rupture.

Commémoration : Ces commémorations *ne réussissent pas à réunir les communes dans le deuil*. Peu de sinistrés d'Aytré vont assister à la marche silencieuse du 28 avril conduite par la Maire. A Charron et à La Faute beaucoup de sinistrés s'abstiennent également. Les commémorations officielles sont sans signification pour les sinistrés qui feront leurs propres commémorations entre eux ; le rapport aux élus est encore trop douloureux.

. *Rupture entre sinistrés et non sinistrés*

Dès le lendemain de la tempête et de façon classique des personnes extérieures au quartier ou à la ville viennent prendre la mesure du désastre (« les charognards », disait-on dans la Somme). C'est ce qu'on appelle *le phénomène de convergence*. Lors des inondations de

Nîmes en 1988, le maire avait fait fermer la ville pendant une semaine pour pouvoir effacer, « entre soi », les traces de l'inondation. A La Rochelle, en un mois les traces de la tempête ont été effacées pour accueillir les touristes dans un environnement apaisé.

Le regard des personnes extérieures est perçu comme insupportable ;

c'est « l'intimité dévoilée », c'est du registre du viol ;

c'est aussi une façon pour les non sinistrés de *s'approprier un événement* qu'ils n'ont pas vécu. Ils utiliseront ensuite ces photos pour se valoriser dans leur entourage.

Pour les sinistrés, ce regard attise la volonté d'effacer au plus vite les « traces » de la catastrophe, de faire rentrer sa maison dans le normal et l'anodin.

« Ce que j'ai mal vécu c'est le regard des gens ; ils prenaient des photos sans demander d'autorisation en disant « faut que ça se sache ». ; mais pour le sinistré : *«on est comme des bêtes de foire* , on avait envie de dire : c'est assez dur comme ça , soit vous venez aider, mais vous venez pas juste voir ».

« Je veux parler de l'horreur de ce voyeurisme qui s'est développé dans les jours qui ont suivi : « viens voir papa, ici tout est cassé ».

Ruptures sanitaires, traumatismes et dépressions

Comme on l'a montré dans l'analyse de la presse, les mois d'avril, mai et juin ont été difficiles à vivre tant l'angoisse concernant la perte des lieux d'habitation était forte et ont entraîné une dégradation de la situation sanitaire .

On a recueilli des témoignages de ce type :

« La période qui a suivi la tempête a été très éprouvante ; on avait été mort de peur à l'idée de revenir chez nous. Je suis restée catastrophée et abattue pendant deux mois ; c'est un état de nervosité constant lié à l'attente ; *le pire est de ne pas savoir ce qui va se passer pour nous* ».

Le pharmacien résume les phases d'accroissement de la consommation médicale à Charron :

. « Pendant les mois qui ont suivi on m'a *demandé beaucoup d'anti-dépresseurs*. On peut parler *d'un premier choc*, puis après les gens ont été pris dans un tourbillon d'actions ;

. Il y a eu un *deuxième choc avec le discours sur les zones noires* ; on a proposé aux gens d'aller consulter la cellule d'aide psycho ; mais dans ces situations, les gens ne veulent pas sortir ; il faut au contraire aller chez eux.

. *Le troisième choc se produit maintenant* (un an après) parce que tout retombe ; les gens essaient de relancer leur vie ». Les gens les plus perturbés sont ceux qui n'ont pas pu se projeter dans l'avenir ; ils ont voulu rester ; mais ce sont des gens qui n'ont plus rien devant eux.

Conclusions

La situation post Xynthia est exceptionnelle par le niveau des ruptures constatées ;

- Ces ruptures sont classiques dans le contexte de la réorganisation de la société post catastrophe ; elles sont liées à l'existence du décalage temporel que vivent d'une part les sinistrés et d'autre part les services. Pour se résorber elles demandent du temps mais aussi une volonté d'explication de leurs démarches et de leurs contraintes de la part des services et de la compréhension et de la mise en perspective de la situation globale de la part des sinistrés.

- Par contre les ruptures dans le tissu social sont la marque de l'évolution et des dynamiques sociales à l'œuvre dans le territoire : modification des lieux de pouvoir, modification des ressorts de l'économie.

Il y aurait donc, dans le cadre d'une mémoire utile, nécessité à valoriser les connaissances des sachant en créant des lieux où ils pourront transmettre leurs connaissances aux jeunes générations sous forme d'ateliers.

7 - Résultats du questionnaire diffusé sur Internet

A la suite de l'atelier Mémoire mené à La Rochelle avec un petit groupe de représentants de différents secteurs d'activités, il avait paru intéressant de recueillir l'opinion des communes et des collectivités territoriales et leur volonté d'engagement dans la prévention des risques inondations.

Pour les sciences sociales, l'engagement dans des actions de prévention découle en partie d'une *perception du risque (reconnaissance du risque) et du sentiment de contrôle* sur la réduction des dommages (Modèle de l'implication et théorie de l'engagement de Joulé et Beauvois).

Par ailleurs, la démarche de développement durable n'a pas, jusqu'ici, été clairement mise en œuvre dans le secteur des risques naturels (absence de référence aux risques naturels du Grenelle de l'Environnement) ; cependant un *aménagement du territoire durable* ne peut se décider sans une concertation sur les choix de priorité, une approche transactionnelle de l'environnement, une prospective des enjeux locaux.

Le questionnaire a été diffusé fin juillet aux abonnés de la lettre *Sécurité Commune Info (P. Laya)*. La date de retour était prévue pour la fin août.

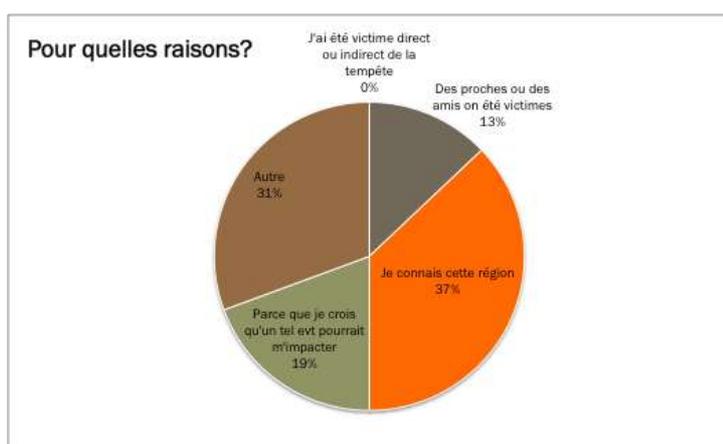
110 réponses ont été recueillies. Les dernières réponses étant arrivées tardivement, l'échantillon analysé est de 93 questionnaires. Un biais important vient de la forte mobilisation de la commune de Rochefort qui à elle seule a renvoyé 22 réponses provenant de différents services, services techniques de la ville, crèche, Forum des marais atlantiques, etc., mais qui souligne la forte préoccupation de la commune sur la thématique.

L'échantillon

Aucun des répondants de l'échantillon n'a été directement victime de la tempête et 6% seulement sur la totalité de l'échantillon l'ont vécu sans être eux mêmes sinistrés.

La moitié a une résidence secondaire dans les départements touchés ; 32% ont des attaches locales.

Les résultats



33% de l'échantillon estime que la tempête Xynthia a provoqué une modification dans leur mode de vie. La connaissance de la région (37% des réponses) joue un rôle important dans les modifications personnelles ou professionnelles apportées par Xynthia. Le sentiment d'exposition personnelle (19%) est la deuxième raison invoquée (Figure 1).

Figure 1: pour quelle raison Xynthia a provoqué un changement dans votre vie professionnelle ou personnelle?

Xynthia est perçue comme un événement marquant pour l'histoire des catastrophes en France (41%) et pour l'histoire de la région (28%). C'est à la fois la découverte de la vulnérabilité du territoire (36%) et la confirmation du changement des conditions climatiques pour la France.

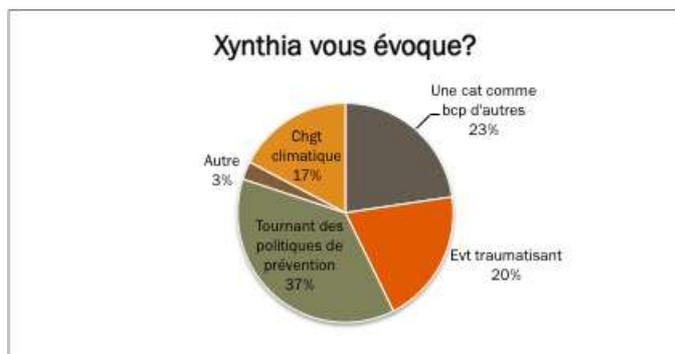


Figure 2: Que vous évoque la tempête Xynthia?

37% de l'échantillon estiment que Xynthia marque un tournant dans les politiques de prévention. C'est évidemment le résultat le plus significatif du questionnaire. L'échantillon se situe d'abord dans les

conséquences administratives et réglementaires de l'événement (Figure 2).

C'est aussi pour 20% de l'échantillon un événement traumatisant mais aussi Xynthia n'évoque qu'une catastrophe comme beaucoup d'autres (23%).

Les suggestions pour pérenniser le souvenir de la tempête sont d'ordre structurel et pragmatique. Plus des deux tiers souhaitent que soit réalisée une signalisation des lieux impactés par la tempête à partir de repères de crue. Les choix s'orientent ensuite sur un effort de communication continue vis à vis des populations et un enseignement en direction des jeunes générations (Figure 3).



Figure 3: Que faire en priorité pour que Xynthia reste dans la mémoire collective?

Le souvenir de Xynthia est ravivé essentiellement par les demandes de mise en vigilance des annonces de prévision météorologique ainsi que par les images de catastrophes dans les pays étrangers données par la télévision.



Figure 4: Seriez-vous prêt à investir du temps personnel pour participer à la prévention d'évènements comme Xynthia?

Un peu moins d'un tiers des interviewés serait prêt à investir du temps pour participer à la prévention des catastrophes naturelles (Figure 4). Lors de cette question le nombre de personnes soit qui ne donnent pas de réponse soit qui ne savent pas est le chiffre le plus significatif puisque la moitié de l'échantillon environ relève de cette indécision.

Enfin pour l'échantillon interrogé, Xynthia doit en priorité conduire à améliorer la sensibilisation (24%) et l'implication des citoyens dans leur propre protection 22%. Est également envisagée la révision des procédures d'alerte (19%). Viennent en dernier choix avec 15% de l'échantillon, mener des réflexions sur la gestion de crise et les redonner de l'importance aux anciennes techniques de gestion des eaux.



Figure 5: Pour vous, Xynthia est l'occasion de repenser...

Les résultats obtenus montrent une mobilisation plus importante des personnes ayant des attaches en Vendée qu'en Charente Maritime renseigner le questionnaire (37% pour 27%). Ceci qui peut s'expliquer par les atteintes mortelles plus nombreuses en Vendée.

Les résultats sont intéressants à plus d'un titre. Ils soulignent les nouvelles tendances en termes d'une part, d'**évolution des mentalités** où la sensibilisation et l'implication du citoyen ne semblent pas moins importantes à mobiliser que les procédures de gestion de crise ou d'alerte. Ce dernier point est à rapprocher du fait que l'échantillon des répondants est composé en grande partie par des personnes impliquées dans les collectivités territoriales.

D'autre part, se dégagent des préférences nettes pour un nouveau mode de **communication**, privilégiant le travail de fond plutôt que l'exceptionnel, « opportuniste » (à l'occasion de moments clefs comme les messages de vigilance météo ou lors de l'évocation de catastrophes sur d'autres territoires) plutôt que déconnectée de la réalité. Ces constatations sont en cohérence avec les résultats de l'atelier Mémoire mené à la Rochelle auprès d'acteurs locaux et de sinistrés. L'échantillon récuse la construction de monuments, les expositions itinérantes et également les commémorations. L'échantillon se situe dans l'inscription de la tempête dans le paysage, l'élaboration d'une mémoire vivante et dans le développement des connaissances pour l'avenir. Ses préférences vont dans le sens d'une mémoire dynamique et inscrite dans un territoire que les répondants connaissent bien.

Néanmoins, l'implication à l'échelle personnelle dans la prévention des risques ne semble évident que pour un tiers seulement, rappelant la nécessité d'un soutien de la démarche préventive par les autorités publiques.

VI. Les ancrages de la mémoire du risque

Les apprentissages ou les leçons de la catastrophe cités par les interviewés *constituent les socles sur lesquels* il faudra bâtir pour permettre la constitution d'une mémoire utile telle que nous l'avons décrite en introduction. Un élément de connaissance n'est intégré que dans la mesure où il vient s'appuyer sur un « déjà là », où il rencontre une expérience ou confirme un savoir. Celui qui a vécu une catastrophe se perçoit à son tour « expert » de cette catastrophe : « Les catastrophes on les oublie vite ; mais quand on en a vécu une, on n'ira plus louer une maison dans des endroits dangereux ».

Les retours d'expérience officiels post catastrophe sont réalisés au niveau des services ; ils donnent rarement la parole au vécu individuel ; le travail de sociologie ou de psychologie sociale réalisé dans cette enquête visait à restituer ces vécus individuels dans la mesure où la représentation de l'événement qui sera conservée, au final, se fera à partir de la reconstruction mentale de ces différents vécus.

C'est l'un des thèmes développés par notre équipe depuis des années, maintenant. Avant de vouloir définir un plan de secours, ou de rédiger des procédures, il faut que le planificateur ait suffisamment de connaissances de représentations du risque locales et des intentions d'action des premiers intéressés. L'enquête de Setubal²⁰, l'an dernier, a été particulièrement concluante. Les interviewés confrontés à une alerte sismique accompagnée d'un éventuel tsunami pensaient qu'ils allaient pouvoir se mettre à l'abri en prenant leur voiture, le bus, voire un taxi. Le décalage profond entre leur représentation des moyens de fuite et la réalité et la rapidité de l'inondation ne leur venait pas à l'esprit. Nous avons recommandé la discussion du plan d'évacuation avec les citoyens, en accord avec leur demande, et avant toute mesure de définition du plan.

C'est donc au niveau des leçons tirées de l'événement, énumérées par les interviewés dans les entretiens que l'on peut avoir des orientations sur la future construction spontanée de la mémoire.

Seul, un ostréiculteur déclare : « *Il n'y a aucune leçon à tirer, c'est un phénomène exceptionnel, il faut oublier, laisser derrière soi, il n'y a rien à en garder. Les zonages et les repères de crue ce sont « des grosses conneries ».*

Les apprentissages post Xynthia

Il faudrait un livre entier pour reprendre et analyser tout ce qui a été cité comme des leçons importantes au cours de l'enquête. Ces apprentissages sont différents selon les statuts et les

²⁰ Programme CEE Schema 2010 analyse sociologique B de Vanssay –L. Colbeau-Justin

rôles sociaux ; apprentissages individuels et apprentissages institutionnels ne se situent pas sur le même plan, si parfois ils se recoupent.

Parfois formulés et écrits pour les premiers, ces apprentissages constituent une mémoire latente qu'il faut solliciter chez les sinistrés. Dans les interviews, la recherche de ces apprentissages leur demandait un effort particulier, que l'on peut expliquer par la crainte de raviver des images violentes qu'ils préfèrent écarter au quotidien.

a. Apprentissages individuels

Parmi les leçons citées au niveau individuel, deux thèmes apparaissent comme ceux qui suscitent le plus de réactions : la modification du rapport à la mer et la conscience nouvelle de sa propre vulnérabilité, d'une part et d'autre part, la perception de l'importance des caractéristiques de la maison dans une perspective de résilience.

Modification du rapport à la mer

- La tempête Xynthia doit se dégager de son caractère événementiel pour servir de référence culturelle

Pour une partie des interviewés, *on a oublié ce qu'est la mer* : c'est un phénomène totalement incontrôlable, cet oubli touche tout le monde . Il faut que Xynthia soit considérée comme un phénomène *plus global* que l'événement local en lui même. Cela peut *amener les gens à réfléchir aux risques naturels* ; c'est une approche culturelle globale qu'il faut introduire.

Compte tenu des conditions particulières de Xynthia, les interviewés soulignent le besoin de vues globales pour comprendre l'ampleur de l'événement : les vues prises d'hélicoptère sur les marais inondés ont seules pu démontrer physiquement l'ampleur de l'événement. « Quand on voit les marais remplis d'eau on comprend que là c'est grave et général ; c'est grâce aux photos prises d'hélicoptère ».

Il y a ici une thématique à réfléchir et développer ; en opposition aux approches ponctuelles et localisées des catastrophes, les approches visuelles devraient commencer par resituer le phénomène météorologique dans *son contexte international* et en particulier, dans le cas de Xynthia, faire état des dommages enregistrés au Portugal et en Espagne ; les phénomènes météorologiques ne s'arrêtent pas aux frontières des Etats. Les inondations de 1846 et 1856, les plus désastreuses en France, avaient fait des dommages similaires sur toute la côte atlantique puis sur la Belgique, et l'Allemagne ; il s'agissait de la même dépression qui remontait du sud vers le nord. Ces vues globales de l'événement permettent de comprendre les intempéries comme des systèmes en développement.

Il faut donc parler davantage du risque lié aux événements naturels, pour qu'il ne soit plus possible de faire n'importe quoi. « En parler ? oui c'est bien d'en parler. »

Rapport à la construction

On avait compté sur l'apport du CSTB dans cette étude pour formuler et synthétiser les problèmes de la construction locale apparus post Xynthia. Ce travail n'a pas été fait quoique le CSTB ait été présent au groupe de travail, créé à la DDTM, sur l'amélioration de la construction.

Le nouveau rapport à la construction, tel qu'il apparaît à travers les entretiens, se décline dans plusieurs domaines : prise de conscience de la vulnérabilité des habitations, compréhension

des cinétiques de l'inondation à l'intérieur des maisons et en fonction des matériaux, nécessité d'une amélioration de la mise en garde de l'acheteur face à une nouvelle acquisition.

. *Conscience de la vulnérabilité des habitations*

Pour certains interviewés de bonne foi, le rachat par l'Etat d'habitations en bord de mer est vécu comme un soulagement après la tempête. « J'ai acheté en 2003 une ancienne maison ostréicole pour pouvoir faire du kayak en mer et *j'ai pris conscience que c'était une mauvaise idée*. Elle a été classée en zone noire et je l'ai vendue à l'Etat ».

A Aytré, la conscience de la vulnérabilité a touché tout le monde; d'où une certaine modification des comportements. Il y a maintenant trois attitudes, analyse un ancien résident : « on sait et on se protège ; on part ; on attend pour voir monter les prix offerts par l'Etat ».

. *Ne pas construire trop près de la mer et trop bas*

« Il ne faut pas bâtir si près de l'eau ; c'est inconcevable de construire si près ; le cas d'Aytré est remarquable ; maintenant, au moins, respectons les zones qui ont été définies.

Radio Bleue a fait une émission sur « les experts », en adaptant la trame de la série américaine ; son directeur local reste conscient de l'impact éphémère d'une émission de radio et de la difficulté de capitaliser, à partir de cet exercice, les connaissances, ; « il faut refaire des émissions de ce type pense-t-il, et redire les choses, dit-il, mais maintenant surtout, *il faut sortir des incertitudes et construire mieux et ailleurs* ».

« Je dirai qu'il ne faut pas acheter trop près du bord de mer et regarder la hauteur du sol par rapport à la mer ; il faut au moins 2m90 au dessus. »

Certains interviewés constatent aussi que finalement les anciens supportaient mieux les inondations et savaient mieux s'adapter ; « *on s'est cru malin* », disent-ils aujourd'hui en référence à l'évolution des pratiques constructives ; cela nous interroge sur notre rapport à la construction ; une cote minimum au dessus de la mer peut permettre de garder la constructibilité du quartier et permettre de le laisser en zone jaune ».

. *S'adapter aux conditions environnementales locales*

En Charente Maritime on sait qu'on peut être inondé ; il faut vivre avec et adopter des aménagements adaptés ; on peut construire sur pilotis par exemple, il faut savoir ce que l'on veut et faire des investissements appropriés. ; il faut s'adapter au climat local.

. *Eviter certains types de techniques qui ne permettent pas une mise en sécurité*

Lorsque la préfecture demande de se confiner le samedi 27 vers 20h, elle fait l'impasse sur l'impossibilité de confiner efficacement une maison par rapport aux intrusions de l'eau. Les batardeaux sont des solutions efficaces dans certains secteurs. *Mais ici on a fait des portes à galandage et coulissantes* ; ces glissières laissent passer l'eau : c'est une découverte inattendue de l'inondabilité de la maison.

En l'absence d'électricité, les maisons ayant des volets uniquement électriques deviennent des pièges;il faut garder une possibilité de manivelle à main. Certaines personnes n'ont même pas pu sortir de chez elles.

Les vérandas explosent sous la pression de l'eau : des gens en sont morts.

En ce qui concerne les matériaux ? *il faudrait un guide sur les matériaux* détremés par l'eau salée ; le guide du CSTB ne tient pas la route ; l'humidité reste ; cela ne sèche pas : il faut avoir du carrelage et vérifier comment il a été posé ; s'il a été posé trop rapidement il va se soulever.

La brique résiste bien, mais pas les enduits ; « aujourd'hui je vois construire une maison qui n'a pas d'ossature bois à proximité de l'océan, cela fait peur ».

Les doubles cloisons ont cassé ; *l'électricité doit être mise en hauteur*, cela paraît évident ; ces réflexions mettent en cause le système d'assurance Cat/Nat dont l'un des principes est la reconstruction à l'identique. Après Xynthia, pour les sinistrés la démonstration est faite que l'assurance ne s'intéresse pas à l'amélioration du patrimoine construit ; depuis des années, l'image de l'assurance pâtit de cette position illogique dictée seulement par un intérêt financier à court terme .

L'autre préconisation majeure des guides existants : avoir un petit étage, pour pouvoir évacuer. Là encore, la réflexion des gens de terrain, services du logement et artisans confondus, montrent les difficultés d'accès à ce petit étage, la nuit pour les personnes âgées. Des expériences dans le Gard ont été désastreuses ; il faut donc se garder d'en faire une solution miracle.

. Caractéristiques de l'inondation à l'intérieur des maisons

On est là dans le domaine du comportement des différents mobiliers. Les armoires sont définies aujourd'hui comme plus vulnérables que les placards, parce qu'elles se soulèvent, « Tout ce qui est ouvert ne se soulève pas » ; on a parlé de gens coincés par leurs armoires ou par des chaises en fer faisant obstacles, ou de meubles couchés qui barraient tout accès à l'escalier ; par contre les lits et les tables flottent ; « mon fils avait laissé son ordinateur sur son lit et il l'a retrouvé intact ».

Cette compréhension de la dynamique de l'inondation à l'intérieur des maisons s'accompagne aujourd'hui d'une certaine surprise par rapport à la violence du sentiment de rejet qu'ils ont eu dans la suite immédiate de la tempête pour tout ce qui a été souillé : « on a jeté tout comme dans un automatisme même des choses récupérables ; on est venu nous aider pour jeter ; on en avait partout ; on a jeté le décodeur qui n'était pas endommagé, la Live Box ; on a tout jeté pour pouvoir nettoyer les sols ».

Dans l'espace personnel, des indices invisibles aux non-initiés marquent durablement les lieux et les choses. Face à ces indices, on observe parfois une obsession pour le nettoyage et la remise en ordre. *Il faut l'histoire de la chose par le propriétaire pour comprendre les éléments qui le marquent.* Les objets « récupérés » ont une double portée, marquant à la fois l'attachement à la vie construite avant Xynthia et l'empreinte de la tempête. Ces récits concernent aussi les paysages qui se trouvent révélés. Des traces confidentielles et une présence discrète de l'invisible prennent sens. La pertinence d'un travail sur la trace invisible prend toute sa dimension autour de cette thématique de ce qui est donné à voir lors des entretiens à l'intérieur des maisons, sur les parcelles d'habitation, mais aussi dans les rues.

A Charron, un couple ayant « récupéré » un meuble fait remarquer les dommages encore visibles, les traces de vases impossibles à supprimer. Ce couple montre aussi des éléments de jardin (pierres, tourelle en céramique, portail) existants dans l'ancienne maison et réutilisés dans la nouvelle maison « à l'identique » tout en relevant des différences d'emplacement.

Au premier regard, il est impossible de déceler ces séquelles, *il faut l'histoire de la chose par le propriétaire pour comprendre les éléments qui le marquent.*

. Traduire le risque de façon significative dans les actes de vente

Pour l'avenir, les sinistrés et les non sinistrés souhaitent que l'affichage du risque soit plus présent dans les actes de vente. La loi Bachelot en fait l'obligation au vendeur, mais est-ce suffisamment clair pour l'acheteur ?

« Je suis en train d'acheter une maison en Charente ; dans l'acte de vente il y a la mention inondable, *mais ce n'est pas alarmant, ce n'est pas dissuasif.* »



Intérieurs – Les apprentissages

« Il me semble que je conseillerai à tout le monde d'être plus prudent au moment de l'achat d'une maison ; je conseillerai d'aller se renseigner à la mairie. En arrivant en Charente Maritime, au début, on ne connaissait personne qui aurait pu nous dire que l'endroit était dangereux. »

Faut-il alors continuer à en parler ? en parler n'est pas le principal. *Il faut savoir quoi faire, il faut passer des messages pratiques ; quand l'eau arrive, on ne peut plus bouger.*

b. Pour les institutionnels

On regroupe dans la catégorie institutionnels tous ceux que nous avons pu rencontrer et qui jouent des rôles dans l'organisation sociale post Xynthia. Notre information n'est certainement pas exhaustive. De nombreux rapports et retours d'expérience ont été menés dans les différents services et d'autres documents sont encore en cours ; beaucoup seront confidentiels. « Il y a un travail d'écriture pour garder une mémoire de ce qui a été vécu pour faire du préventif. *C'est un rapport d'activité et non de recherche* ; il rappelle tout ce qui a été fait. Il sera remis fin février (2012) ».

On donne dans ce paragraphe l'exemple de ce qui s'est fait et continue à se faire au Port de Plaisance des Minimes ; il représente pour nous un modèle et devrait servir de base de réflexion à l'ensemble des services.

L'exemple du Port de Plaisance

- Modification des procédures et formation des personnels :

on a écrit d'abord un guide à l'intention du personnel suivi d'une formation et d'exercices. On a nommé un formateur sécurité du travail la semaine dernière pour des formations de secours sauveteurs avec réanimation, etc et intervention en mer.

- Programme de *formation des plaisanciers*

On a écrit un guide à l'intention des plaisanciers. Pour l'instant on en est à l'élaboration des éléments : maquette « guide de préparation à la tempête » ; ce guide fait état de tout ce qu'on a appris cette nuit là et il est *accompagné d'un questionnaire pour que chacun puisse s'auto tester sur son niveau de préparation*. Il y a trois chapitres : prévention, intervention, après tempête.

On va y ajouter *la liste des hébergements voisins* du port à bon marché pour que les gens puissent se reloger pour une nuit en cas de tempête. On y a mis le *listing de tous les numéros utiles à avoir*.

- On a pris en main *le problème de l'électricité* ; on va avoir un groupe électrogène mais surtout on va *établir des priorités* sur ce qui doit fonctionner et donc conserver de l'électricité ; la lumière dans les locaux est de peu d'importance par rapport aux moyens de communication nécessaires, le serveur de données en priorité.

- On va également définir *un kit d'urgence avec des lampes frontales* pour garder les deux mains libres, des VHF portables, des outils de première nécessité.

- *Amélioration de l'information mise en ligne* Depuis la tempête, les gens ont pris l'habitude de venir sur notre site pour consulter l'information météo dont nous disposons et que nous avons améliorée ; on y trouve désormais tout ce qui se passe sur le port, la météo en temps

Les dommages au Port de Plaisance



réel (site : portlarochelle.com) avec *l'évolution des marées* (graphiques), *la pression et la température et un historique des données*.

- On réfléchit également sur d'autres sujets comme le choix, lors de l'alerte, entre la consigne évacuation ou confinement.

En conclusion, il faudrait créer *un corps de spécialistes* ; il y a beaucoup trop d'administrations qui ont leur mot à dire ; il n'y a *pas de coordination au niveau national*.

Par exemple il y a sur La Rochelle a deux hélicos et 10 bateaux d'intervention mais chaque entité administrative décide de leur affectation et de leur usage ou de leur performance ; aucun service n'a assez de moyens. Il y a une tutelle du Préfet mais pas sur tous les services. Il faut avoir un corps de spécialistes bien équipés ; « nous on a du se débrouiller tous seuls ».

Par ailleurs on peut citer les observations suivantes qui sont toutes le résultat de l'expérience vécue par les services

Pour les institutionnels le grand problème de la gestion post crise a été et est encore ***une question de coordination des services et de relationnel entre services de l'Etat et services départementaux***.

On doit se souvenir que lors de Xynthia, la réforme des services vient de se faire, les services se retrouvent avec des équipes pas constituées et pour ainsi dire pas formées aux nouvelles tâches qui leur sont demandées. Les nouveaux directeurs viennent d'être nommés.

Le traitement des dossiers et des actions à mener s'est fait dans un sentiment de grande bonne volonté mais de précipitation : « Notre cellule (Logement au C.G) a précédé celle de l'Etat qui était coordonnée par le préfet. *Les premiers points d'accueil ont été les communes*. Il y avait deux organisations, celle du Conseil Général et celle de la préfecture. *Cette dualité-rivalité dure toujours avec des compétences qui se chevauchent*.

Le point positif de cette expérience : *plus que le fond, il faut travailler la forme*. On le savait déjà en matière de politique publique. L'adhésion d'une population à une démarche est difficile alors en plus, dans la précipitation...toute pédagogie était impossible alors *qu'avec un autre tempo, cela eut été possible*.

En citant quelques unes des observations recueillies, on voudrait éviter un inventaire à la Prévert

. En Charente Maritime, *l'évacuation des eaux reste le problème le plus important*. Les canaux d'évacuation, gérés par les syndicats agricoles, sont vite remplis d'embâcles ; en principe ils sont équipés de clapets mais beaucoup d'entre eux sont mal montés. Ils contribueront à la durée de l'inondation, parfois à son aggravation, comme à Aytré.

. A Aiguillon, la caserne des pompiers est en zone inondable ; ils sont les premiers bloqués. C'est un vieux débat mais il semble sans solution à la Sécurité Civile : coût des terrains, emplacements,.

. De nouveaux problèmes techniques ont été repérés : *les effets du sel sur les pompes*, qui tombent en panne, *des véhicules de secours trop bas*. « On a perdu 42 véhicules. Nos bateaux, trop profonds, n'étaient pas toujours adaptés, les barges de certains professionnels de la mer, si ».

. Des problèmes de communication : la nouvelle doctrine pour les PPR littoraux s'appuie sur le principe de transparence des ouvrages hydrauliques ; c'est un vieux principe (loi de 1858) ; derrière un ouvrage de type digue, *la zone reste inondable* ; dans la nouvelle doctrine on rappelle que c'est une zone « dite de grand danger » avec interdiction de construire. *C'est un message très difficile à faire passer*. C'est évidemment tout le problème des digues ou des aménagements structurels qui sont sensés mettre la population à l'abri. Ayant participé à plusieurs tables rondes médiatiques post Xynthia, Bruno Ledoux évoque ce problème : Que nous apprend l'histoire ? Tout programme de protection est difficile à mettre en oeuvre et toute protection est difficile à pérenniser.

. Le poids de l'urgence : les artisans ont souvent procédé à une rénovation des bâtiments trop rapide qui aurait exigé de l'information et de la formation en direction des professionnels du bâtiment. Certains artisans locaux estiment n'avoir pas été suffisamment sollicités au profit des grandes sociétés de travaux publics.

Le besoin immédiat, c'était de bien *informer les professionnels du bâtiment* de ce qu'il fallait faire immédiatement. « Notre service s'est trouvé un peu en décalage »... Chacun conduisait sa barque ; des professionnels du bâtiment étaient sollicités directement par les sinistrés qui refusaient de rester en hébergement collectif trop longtemps. Il y a eu une forte pression des sinistrés sur les artisans ; pensant bien faire, *ils se sont situés dans l'urgence et non dans la réflexion*.

. *Création d'une fiche et d'un quatre pages de recommandations* adaptées à chaque situation dans le cadre des préconisations liées au PPRI. Toutes les constructions vont être obligées d'utiliser ces guides de recommandations. « Cette fiche, est mise à disposition. Elle a été imaginée par le service et validée aussi par l'ANAH et puis par nous-même, elle a été diffusée auprès de chaque commune, on peut la distribuer, nous-même ici, « moi je l'ai déjà envoyé à des gens, on l'a communiqué, je l'ai donné, je crois, à des mairies aussi ».

Conclusions

L'expérience vécue tant par les sinistrés que par les institutionnels doit être validée, confortée et utilisée comme socle pour monter de nouvelles formations. En créant des ateliers ouverts à tous mais donnant la parole aux anciens sinistrés on est en mesure de donner aux messages ce caractère de réalité, de pragmatisme, qui pourra s'imprimer à la fois dans la mémoire anecdotique par le récit et la mise en scène de la situation, et dans la mémoire procédurale pour répondre à la demande de « savoir faire ».

VII. Principes Directeurs de la construction de la mémoire

Pourquoi, dans une société donnée, les hommes et les femmes oublient-ils tels événements et non pas tels autres ?

Quels sont donc les freins ou les leviers de construction d'une mémoire utile post catastrophe ?

1. Freins

- *Développer une culture du risque ne se décrète pas* : il faut pour la bâtir se référer d'abord aux représentations du risque développées par cette société à un moment donné. On renvoie aux travaux de l'IRSN et au baromètre des risques ; l'inondation apparaissant en 20^{ème} position des risques évalués par les français.
- *Les souvenirs « extérieurs » ne s'approprient pas* : chaque catastrophe invente son vocabulaire particulier ; les résidents locaux communiquent à partir de ce vocabulaire qui permet d'exclure les personnes n'ayant pas vécu l'événement.
- *Comment maintenir vivace la mémoire chez les sinistrés et les non sinistrés* : il n'y a pas de recette mais on s'accorde à conjuguer émotions et connaissances ; il faut pour cela des groupes porteurs de mémoire. Il faut s'interroger sur les supports, les contenus, des sémantiques non adaptées, un ton catastrophiste, parfois sans prise en compte des différents publics.
- *Les passeurs de mémoire* peuvent-ils en avoir les moyens ? mais qui sont les passeurs de mémoire ? il y a d'abord un travail d'identification de ces derniers ; les historiens locaux rencontrés paraissent constituer un groupe indispensable, mais tous les sinistrés désireux de pérenniser par des récits leur histoire peuvent y contribuer (on pense ici à Mme XXX qui pour sortir de sa dépression a écrit ses souvenirs). On a insisté sur la nécessité de mémoires diversifiées.
- *quelles sont leurs cibles ?* la question plus pertinente est de savoir comment atteindre et regrouper ces cibles en dehors des organismes scolaires.
- *A-t'on envie de se souvenir ?* on a souvent besoin d'oublier,; se souvenir c'est rentrer dans la douleur du passé.
- *minimisation du risque* : l'absence de pérennité des actions et l'éloignement temporel de la catastrophe de référence - occultation des autres risques, enjeux quotidiens plus forts que le risque en question
- *Muséification* : Ne peut être la seule option car elle réduit l'évènement à un objet qui ne fait pas partie de la vie quotidienne. L'ouverture sur des lieux « communs » est

essentielle : galerie commerçante, lieux maintenant captifs des visiteurs (centre de sécurité sociale), lieux sociaux reconnus (places de quartier)

- *Monumentalisation* : rend l'événement inaccessible
- La tendance à la passivité et au recours à la technique (stratégies collectives passives sont un héritage du passé (Bridel et al., 1998)
- recherche du risque zéro associé au coût zéro
- *Crainte de stigmatiser le territoire par l'affichage de la catastrophe*
- *Eviter « l'exceptionnalité »* : Son appréhension par l'exceptionnel lui retire sa possibilité de répétition et permet de croire que l'on peut, malgré tout, continuer à vivre au même endroit. La volonté de re-construire et le retour à la normale sont des possibilités d'effacer et d'oublier.

2. Conditions

- Replacer le présent au regard du passé et du futur, inscrire la catastrophe dans des temporalités multiples, propres à l'échelle individuelle, sociale, nationale, sur l'immédiate crise jusque dans les phases de relèvement et ce qui constituera l'histoire.
- Mobiliser les passeurs de mémoire, soutenir et donner de la visibilité aux groupes porteurs de mémoire, intégrer les savoirs vernaculaires
- Rendre « praticable » la mémoire : Le savoir sans expérience est inutile (Aristote, Métaphysique) ; allier le technique à la pratique ; éviter le top-down
- Envisager la mémoire comme un patrimoine positif et non négatif (Virilio, 2002) favoriser la co-construction ; l'utilisation de connotation positive, de résilience, discours porteur de solutions appropriables
- Varier les pas de temps : proposer du ponctuel et du permanent ; profiter des discours sur les catastrophes à l'étranger pour repositionner les réalités du risque dans le territoire (tv locales, nationales)

VIII - . Les outils d'une mémoire utile

- Le souvenir n'est pas la mémoire, il est émotionnel alors que la mémoire collective est une construction rationalisée.
- L'événement doit être *montré* au plus tôt, c'est une initiative du local (mairie, associations, particuliers) pas tant sur les impacts que sur les chemins suivis par l'eau, les hauteurs atteintes...
- Exposer les composantes physiques du vimeère avec sa mise en perspective historique : la représentation de l'exceptionnel n'implique pas les mêmes actions que la représentation du possible

Une partie des outils ont été proposés lors de la séance de travail menée en juin 2011 avec des personnes réunies en tant que représentatives de différents groupes porteurs de mémoire : activités portuaires, scolaires, historiens locaux du territoire, musée locaux, architectes, sinistrés, etc. (voir annexe sur l'Atelier de mémoire).

1. L'inscription de la catastrophe dans les pratiques

. Revoir et adapter les procédures existantes dans les différents secteurs d'activité en fonction du vécu de la tempête

Il s'agit de :

- développer des compétences,
- mieux former les responsables potentiels,
- mettre à jour les documents
- repenser les consignes.

⇒ « Le passé n'est plus pertinent pour gérer l'avenir ; il est nécessaire d'inventer un « génie civil stratégique ».

. Extrapoler ce système de vigilance et de préparation à l'échelle individuelle et familiale

- mise en place de comités de quartier, mobilisables du fait de la solidarité et de l'altruisme spontanés en temps de crise avec des responsables compétents chargés de prévenir les personnes vulnérables
- améliorer le lien entre collectivités territoriales et habitants pour arriver à une mutualisation de la prise en charge par les citoyens et les collectivités territoriales.

. Faire perdurer la solidarité qui s'est créée à la suite de la tempête

- reconnaître le travail des associations, des sauveteurs, des bénévoles ;
- favoriser les rencontres et les échanges à partir d'émissions locales ;

- positiver pour faire émerger « le meilleur de l'homme ».
- ⇒ « Considérer Xynthia comme un patrimoine ».

. Rédiger et diffuser en partenariat avec la Sécurité Civile

- Réalisation d'un quatre pages orienté sur les consignes et s'appuyant sur l'exemple de Xynthia : informations essentielles concernant les comportements en situation de crise, comment se brancher sur le système d'alerte des pompiers et les consignes à suivre selon les cas.

2. L'inscription de la catastrophe dans le paysage

. Donner une visibilité permanente à la catastrophe pour éviter concrètement son oubli

- Marquage de la hauteur des eaux sur des maisons,
- Travail avec des artistes pour inventer des repères de crues ou des monuments commémoratifs qui marquent les zones inondées.
- Faire de l'art un support

. Promouvoir l'adaptation architecturale

L'architecture, en tant que patrimoine inscrit dans l'espace et dans le temps, peut être considéré comme un lieu de mémoire. L'inscription dans l'architecture vernaculaire s'est déjà observée sur d'autres territoires et pour d'autres risques : toit des granges foraines adapté pour laisser passer sans trop de dégâts les avalanches (Barrué-Pastor et Barrué 1998), mesures en forme d'étrave de bateau à proximité d'un cours d'eau dans le Var, anneau d'amarrage des barques en hauteur sur les façades des anciennes fermes et escalier extérieur pour permettre au bétail de monter dans le grenier en cas d'inondation dans le Doubs (de Vanssay et Colbeau-Justin, Programme RIO, 1999).

Elle peut ainsi être porteuse de solutions avec l'existence de zones refuge.

En mode antonyme, la conservation de ruines paraît assurer la pérennité des bâtiment au fil des métamorphoses considérée comme outil de résilience par Blanc (2010) qui les analysent comme étant un objet bâti non fonctionnel, mais qui sont des marqueurs de la mémoire urbaine et véhiculent un sens politique et social si les municipalités trouvent les modalités d'intégration urbaine pertinentes. La sanctuarisation des lieux est ainsi à éviter, car elle appelle l'immobilité et le silence.

L'analyse des ruines de la deuxième guerre mondiale de Trouche (2010) souligne que les ruines peuvent être des « témoins », « des symboles » et permettent la reconnaissance des autres, en transcendant l'expérience locale en catastrophe à résonance nationale.

Transformer les territoires affectés en lieux communicants permettra de promouvoir le patrimoine en fonction de l'identité territoriale.

3. Créer une mémoire vivante versus une mémoire figée

Ne pas se contenter d'une approche sur des documents figés mais engager la personne (habitant ou touriste) dans une démarche active et participative dans la connaissance et la prévention.

. Mémoire figée versus mémoire vivante des catastrophes

La commémoration collective vient apporter la symbolisation nécessaire : s'approprier la réalité nouvelle de la mort massive, permettre l'élaboration du travail de deuil.

Cependant, le risque de la commémoration est sa banalisation, son ancrage dans l'affectif et l'individuel, la perte et le passé subi plutôt que le gain et l'intérêt d'une projection des comportements dans le futur, elle ne rend pas acteur. Elle inscrit les événements dans le passé simple et non dans le présent conditionnel.

. Topo-guides « parcours mémoire des risques » et sentiers pédestres

Sous l'impulsion d'initiatives locales, des actions d'intégration de la mémoire du risque apparaissent peu à peu en France.

Des topoguides édités par le CPIE portent sur le séisme de Lambesc, les inondations de Piolenc, Lapalud, etc. Ils montrent les traces de la cohabitation des hommes avec les phénomènes naturels, mêlent des contenus scientifiques et historiques, le factuel et l'anecdotique, des photos et des cartes de randonnées, les effets sur les personnes et les biens ainsi que des conseils de prévention.

L'itinéraire HistoRisque de Tours en Savoie, mis en place par l'Arlysière, présente les contraintes et les ressources de la vie en montagne à travers un sentier permettant de visiter les ouvrages de protection et la nécessité de les entretenir.

Le littoral affecté par Xynthia pourrait être le support de telles initiatives avec la création de « circuits des zones inondées, des randonnées à thèmes pour faire comprendre le phénomène à partir du terrain », et de supports écrits pour allier connaissance abstraite avec la connaissance pratique du territoire.

4. Constitution d'un corpus de référence pour la constitution d'une histoire officielle et consensuelle

. Collecte et affichage dès le lendemain d'une catastrophe des traces et des chemins de l'eau

A l'initiative des mairies, particuliers, associations, dans le but de réunir les preuves de l'événement et de constituer une première représentation visuelle.

. Diffusion et clarification des connaissances liées à la tempête Xynthia

En particulier travailler sur la vulgarisation de :

- la définition des cotes NGF,
- la circulation des eaux,
- la cartographie des laisses de crue réelles, annexée aux permis de construire.

Cette diffusion doit s'établir à partir de relais de communication et d'échanges en partenariat avec les médias locaux.

⇒ « Le patrimoine naturel est une construction de l'homme »

. Archiver tous les documents relatifs à la tempête en un seul lieu accessible

- ⇒ - Recueil de films, photos, témoignages, documents officiels avec renvoi possible vers un dossier mis sur un site Internet.

. Enseigner et développer le lien entre les milieux naturels et l'homme

- Formalisation des savoirs et des non-dits suite à la tempête.
 - Re-vitaliser la connaissance des marais et les cultures locales des ostréiculteurs.
 - Intégrer les conséquences de la tempête dans les rapports et négociations avec les écologistes.
 - Cesser d'évaluer les phénomènes terrestres sans tenir compte des phénomènes maritimes.
- ⇒ « Ce qui s'est passé peut se reproduire ».

. Intégrer des enseignements « risques » dans les cursus scolaires à partir de travaux pratiques et d'ateliers destinés aux enfants

- Dossiers pédagogiques littoraux proposés aux enseignants.
- Ateliers d'apprentissages : maquettes de zones inondables, fonctionnement des baromètres, etc
- Promouvoir des programmes comme Mémorisk

5. Recommandations en direction des opérationnels

Garder la mémoire d'un événement comme Xynthia confronte les populations locales à plusieurs paradoxes. Les mécanismes de défenses, les adaptations, les processus d'ancrage et l'élaboration des représentations participant de l'identité sociale, concourent à donner une forme particulière à l'objet de mémoire et à le transformer continuellement. En effet, pour ceux qui restent, *l'enjeu est celui de la vie de tous les jours et des relations sociales*: le premier environnement de l'homme, ce sont les autres hommes.

La méprise principale proviendrait d'une conception essentialiste du risque qui le situerait hors du temps et d'un territoire, c'est-à-dire hors du contexte et de l'identité communautaire qui contribuent à le caractériser. Oublier la pensée qui anime les réalisations humaines et leurs avatars nous donnerait à croire que des objets et activités seraient par essence avec ou sans risque et comme des astres suspendus à l'empyrée.

Penser le risque dans une société confronte d'abord à ce qui est difficilement explicable et difficilement exprimable. Les difficultés éprouvées par les populations locales pour dire le risque ou s'en souvenir ne se posent pas uniquement en termes méthodologiques mais d'abord éthiques si l'on considère que, dans certains cas, le dire et le penser sont plus redoutables que la chose elle-même

Besoin de savoir des populations et envie de savoir.

Comme il n'est guère possible à quiconque de vivre de façon permanente dans le souvenir d'une catastrophe, les ressources mémorielles risquent fort d'être barrées si elles dépendent uniquement de dispositions réglementaires et délaissent l'envie de savoir, transformant ainsi la mémoire et les mesures préventives en obligations auxquelles pourrait être opposé, plus ou moins délibérément, le droit de ne pas savoir.

Les actions de mémoire et de prévention devraient être en priorité cadrées en fonction des populations qui vivent une proximité et une distanciation subjectives avec l'océan, et devraient se montrer sensibles aux accommodements développés localement.

IX - . Réinvestir l'espace, envisager l'avenir

Dans l'espace, la tempête Xynthia sépare. Dans les mots et entre les individus, Xynthia divise. En termes d'impacts, les dommages sont différents d'une commune à l'autre et, à l'intérieur d'une même commune, d'un quartier à l'autre. L'évaluation individuelle et institutionnelle de ces impacts entraîne une hiérarchisation entre les espaces et les individus sinistrés. Cette hiérarchisation est au cœur d'enjeux, non seulement financiers et fonciers, mais aussi symboliques. En figeant des frontières entre les lieux propres et impropres à la construction, l'évaluation institutionnelle fixe une limite entre la nature maritime et l'ordre humain. En établissant des aides différenciées, elle révèle des inégalités et en produit à son tour.

Le littoral, investi comme territoire, a été littéralement « déshumanisé » par le passage de l'évènement puis par les mesures institutionnelles conséquentes. Il s'agit de réinvestir cet espace d'un sens social. Le défi est de dépasser sa charge symbolique morbide tout en respectant les métamorphoses induites par la tempête. Comment passer d'un territoire ductile à un territoire labile capable d'intégrer profondément la probabilité de retour d'un tel évènement ?

Afin d'analyser le retour au statut d'espace²¹ d'une partie du territoire littoral, deux contradictions peuvent être retenues :

- L'apparente unité de l'évènement Xynthia
- L'aménagement du territoire par l'absence d'aménagement

Grâce à cette analyse, les contradictions peuvent être renversées afin d'élaborer une réalité intelligible et transmissible par la carte et par les ruines.

1. Derrière l'unité

a. Une tempête, des sinistres

Depuis 1954, afin de clarifier et de vulgariser la météorologie, les dépressions et anticyclones portent des noms. Déterminé par l'Institut Météorologique de l'Université Libre de Berlin, le nom de Xynthia est adopté partout en Europe. L'unité de l'évènement, annoncée par les autorités scientifiques puis relayée par les mass médias, est avalisée par l'Etat par le biais de l'Arrêté de Catastrophes Naturelles publié le 2 mars 2010. L'anthropomorphisation du phénomène a le mérite de rassembler les acteurs et d'être un support de discussions et d'échanges comme en témoigne la réflexion d'un pêcheur de Charron : « *Les marins le*

²¹ Le concept d'espace s'oppose ici au territoire. Il est constitué d'une étendue en dehors du territoire humain, exclu ou non appréhendé.

savent, quand une tempête a un nom, ce n'est pas bon. » Néanmoins, elle ne médiatise pas la complexité des aléas et ne permet pas de transmettre la pluralité des expériences.

En effet, les impacts de la tempête sont différents entre les communes voire entre les quartiers. La tempête Xynthia n'est donc pas un événement en soi. Elle est constituée par la somme de micro-événements, non seulement physiques et climatiques, mais surtout sociaux. Les écarts, en termes de pertes humaines et matérielles, révèlent des inégalités entre les territoires sinistrés. Une des difficultés principales est donc de réussir à signifier ces micro-événements, à les reconnaître dans leur spécificité et à admettre la disparité de leurs séquelles. Cet effort permet d'établir un lien logique entre d'une part, des expériences territoriales singulières et d'autre part, des prises de position politique en termes d'aménagement du territoire.

b. Variations sur le statut de sinistré

Chaque bien sinistré est évalué par les pouvoirs publics et les assurances. Ces évaluations doivent refléter la « hauteur » économique des atteintes subies par des familles ainsi que leur mise en danger. Par ce biais, les pouvoirs publics et les assurances morcellent le groupe « sinistré » en plusieurs catégories de bénéficiaires. Les critères excluant certains sinistrés du groupe des bénéficiaires ou induisant un écart d'un bénéficiaire à l'autre sont vécus comme des inégalités. Par exemple, au cours des enquêtes de terrain déployées par l'équipe MemoXyn, le non-rachat gouvernemental des bâtiments dédiés à une activité économique ou des terrains « à bâtir » est présenté comme arbitraire.

Par ce truchement, le statut de sinistré varie. Certaines familles en sont libérées -ou exclues- du moment où elles deviennent bénéficiaires du rachat de leur bien par l'Etat (cas d'Aytré). Ainsi, dans certains villages, les premiers propriétaires ayant revendus leur propriété ont été qualifié de « corbeaux ». Alors que d'autres, comme le rapporte un conseiller municipal de Charron, restent « sinistrés », d'abord par la tempête, puis par le fait de rester vivre sur la commune. Le statut de sinistré n'est ni fixe ni neutre. Ces variations révèlent un paradoxe entre d'une part, l'unification de l'événement Xynthia évoqué précédemment et d'autre part, l'atomisation du groupe des sinistrés.

Derrière ce paradoxe, deux logiques se dessinent. La première est celle du « retour à la normale ». Elle considère l'après Xynthia comme un processus de reconstruction voire un effort de reconquête de l'avant Xynthia. La seconde est celle de la « gestion du risque » et hiérarchise des priorités. Son objectif n'est pas de restaurer l'ordre antérieur mais de produire un espace plus « sûr ». Les efforts engagés dans le « retour à la normale » ne sont pas relayés par la gestion du risque, ce qui provoque un sentiment d'injustice.

2. La sécurité faite par le vide en question

a. Frontières négociées : sécurité ?

En plus d'établir des catégories de bénéficiaires, les évaluations d'experts gouvernementaux établissent un zonage en fonction de « danger avéré » pour la vie humaine. À partir des critères retenus, -hauteur et vitesse de l'eau, proximité d'un endiguement exposant à une

inondation brutale, topographie des sites et possibilité de protection- des limites spatiales sont fixées. Ces limites participent à une logique de « gestion du risque » visant la production d'une plus grande sécurité des habitants.

Néanmoins, elles font aussi régulièrement l'objet de reformulation ou de négociation (Rapport Pitié du 10 février 2011 ; sortie des Boucholeurs du 28 septembre 2011). Ces oscillations sèment un doute quant à la probité de la « gestion du risque ». De plus, elles suscitent une incertitude quant au degré de sécurité atteint. La logique de la « gestion du risque » propose donc une tranquillité toute relative tout en réintroduisant des inégalités territoriales antérieures.

b. En l'absence de devenir

Alors que la logique du « retour à la normale » propose de réinvestir des lieux, la logique de la « gestion du risque », concrétisée dans l'apparition d'une politique nouvelle de retrait stratégique, rompt avec le territoire passé dangereux. La mise en sécurité, érigée comme principe, introduit une rupture violente entre les humains et leur milieu physique. Cette scission est perceptible dans les récits autour de l'évaluation financière des biens fonciers situés en zone de solidarité. Un des notaires ayant expertisé des maisons à Charron fait part de sa difficulté à évaluer des biens sinistrés « comme si » la tempête n'avait pas eu lieu. La réalité économique produite par la tempête est écartée pour pouvoir indemniser correctement les bénéficiaires.

Sans chercher à condamner cette initiative, il n'en reste pas moins que le présent est alors estimé en fonction du passé. Le potentiel de ce présent -qu'il soit négatif ou positif (perspective assurantielle)- n'est pas envisagé. Le devenir en est totalement inhibé. Cela renverse les liens temporels et symboliques de la pérennité du territoire. Ce renversement est d'autant plus accentué que la tempête est renvoyée dans l'anormalité, tout du moins en termes financiers. La continuité est rompue au nom de la sécurité, le territoire redevient espace et le milieu physique, un étranger à l'ordre humain. La protection, tant du littoral, que de ses habitants, séparent les deux forces en présence sans proposer de médiation. Cette médiation est nécessaire à la remise en territoire de cet espace.

c. Les digues : symbole d'une continuité

Les habitants et les élus des communes sinistrées souhaitent réinvestir leur territoire. Ce projet revêt différentes formes. Il passe régulièrement par la recherche de protection. A Charron, le doute quant à l'objectivité des zonages associés au besoin de se réappropriier le village, se traduit par des revendications intenses au sujet des digues. De plus, le renforcement des digues vendéennes au nord de la baie de l'Aiguillon renforce le sentiment de vulnérabilité des habitants. Il fait craindre un évènement plus grave encore.

Les digues de Charron ont été érigées afin d'accélérer l'engrassissement de l'estuaire et de gagner des terres agricoles. Cette technique a été l'objet de conflits entre agriculteurs et mytiliculteurs sur la définition d'un trait de côte. Le passage de Xynthia décompose ce trait de côte et recompose les enjeux traditionnels d'endiguement. Les digues de Charron, sans être de protection, participent cependant à la séparation entre la mer (associée à la production de moule) et la terre (associée à la production agricole). Après la tempête, ce rôle de séparation est réinvesti pour délimiter un territoire humain habitable. Cette redéfinition du rôle des

digues s'inscrit donc dans la continuité en empruntant, non seulement à l'impact de l'événement, mais aussi à la relation des riverains à leur environnement littoral.

3. Du décalage à l'ancrage

Dans un premier temps, cette analyse révèle un décalage en termes de reconnaissance collective de la catastrophe. En effet, l'identification d'un événement unique sous le nom de « Xynthia » s'oppose à l'expérience différenciée de micro événements. De plus, elle induit l'existence d'un groupe, celui des sinistrés, aussitôt remis en question par des aides gouvernementales différenciées. Ces micro événements devraient être mis en valeur de façon à les réintégrer à une histoire commune, non pas d'un groupe de sinistrés, mais d'un territoire sinistré. Dans cette perspective, l'outil cartographique semble être particulièrement approprié. Il permet de rendre compte d'impacts variés tout en rassemblant des expériences autour d'un territoire.

Dans un deuxième temps, cette analyse révèle un décalage entre les attentes territoriales vis-à-vis de l'espace littoral. La recherche de sécurité paralyse l'avenir. Elle isole les territoires habités sans médiation avec le milieu physique. De leur côté, les riverains cherchent et proposent des solutions de continuité. Il s'agira alors, non pas de nier le passage de la tempête, mais de proposer un aménagement via l'esthétique de la ruine. Paysages de transition, elles sont des témoins de l'impermanence et des reliquats d'un échec. Elles forment ainsi un support, non seulement de réflexion sur l'adaptation des hommes à leur milieu physique, mais aussi de sensibilisation à l'environnement. Dans sa thèse sur la gestion urbaine du risque sismique en Italie, Antoine Leblanc²² (2006) met en avance la pertinence d'un tel choix :

« A Gémone, après le séisme de 1976, la municipalité a décidé de laisser en ruines l'église de Sainte Marie des Anges, au cœur de la ville, afin de faire de cette ruine un monument historique à la mémoire du séisme, et de ne pas oublier le risque sismique. Le maire de Gémone affirme ainsi que laisser en ruine l'église de Sainte Marie a été un choix explicitement orienté au maintien de la mémoire du séisme. (...) Les ruines ont été maintenues telles qu'elles juste après le séisme. (...) l'enquête auprès de la population a confirmé la pertinence de ce choix, puisque 42 % des personnes interrogées ont cité cette église comme trace visible des tremblements de terre de 1976, trente ans après la catastrophe. » (Le Blanc, 2006 : 352).

²² Le Blanc, Antoine (2006), *Les politiques de conservation du patrimoine urbain comme outils de gestion du risque sismique. Trois exemples en Italie : Noto, Assise, Gémone*. Thèse de géographie, Université de Provence (Aix-Marseille I), 468 p.

X. Propositions et Démarches suggérées

La mémoire ne se décrète pas, elle existe de façon latente ou explicite ; elle doit pouvoir s'exprimer pour être créatrice de savoirs-faire.

Pour Janet (1928), la mémoire n'est pas forcément une faculté développée immédiatement par l'individu, mais une opération intellectuelle répondant à *un besoin social* et possédant par là même *une fonction sociale* dans la relation à autrui par les récits.

Dans l'après catastrophe, les différents acteurs se retrouvent sur le thème du « plus jamais ça ». Comment alors organiser l'action sociale collective pour y parvenir, alors que la société plus ou moins altruiste voire fusionnelle des premiers moments a tendance à s'estomper.

Au cours de la catastrophe, les actions menées par tous les acteurs se sont traduites par un niveau d'interactions intense ; dans la période post catastrophe on assiste à la réapparition des rapports sociaux ordinaires.

C'est donc par l'implication des acteurs porteurs de la diversité des situations et des secteurs d'activité locaux, détenant chacun une parcelle des savoirs acquis, qu'il peut être possible de maintenir et développer un lien social autour d'un but ou d'une action commune (ou plusieurs, cibles diversifiées) concourant à conserver, alimenter et faire vivre une mémoire de l'événement.

Cette mémoire se doit d'être, d'une part, cognitive : elle conserve les lieux, les chemins de l'eau, les hauteurs atteintes, la visibilité de l'événement, elle le balise, le donne à voir ; elle doit ensuite être porteuse de reconnaissance pour les sauveteurs, les sauveteurs connus mais tous les petits gestes spontanés qui ont permis d'aider des sinistrés en difficulté, pour conforter la société locale dans son identité. Elle doit être aussi porteuse d'attitudes de vigilance, d'attention aux contextes environnementaux, de savoirs-faire à travers tous les récits concernant les différentes façons d'avoir fait face à l'événement.

Les propositions ci-dessous ont été suggérées ou validées au cours des entretiens par les professionnels ayant accepté de participer à l'atelier Mémoire du 23 Juin à La Rochelle. La liste de leurs noms et de leurs contacts sera fournie à la demande du Ministère ou de la DDTM.

Propositions

Diffuser le livre Mémoire lors de réunions liées à la problématique des tempêtes avec submersion marine (documentation du service publications pédagogiques du Ministère)

Monter une exposition à partir des photos de certains sinistrés et des photos accumulées par l'équipe photographe journaliste avec la collaboration des responsables des lieux publics suivants : Ecole de la mer, Centre culturel de La Rochelle, Musée d'histoire naturelle, mairies.

Monter avec le Musée d'Histoire Naturelle et avec l'Ecole de la Mer *des ateliers d'apprentissage météorologique* pour les enfants des collèges : utilisation du baromètre, maquette de montée des eaux sur des terrains du littoral, compréhension de la dynamique des marais.

Afficher les cartes Sogreah des lieux inondés dans les mairies, mais aussi dans les centres administratifs où l'on reste en attente (postes, ANPE, Médiathèque, etc)

Monter deux émissions annuelles avec Radio Bleue sur les bonnes pratiques de construction en zone inondable (en partenariat avec Radio Bleue et les artisans et architectes locaux)

Soutenir les *projets de « tourisme catastrophe »* avec un balisage des endroits les plus exposés (à discuter avec les historiens, particulièrement à Charron et le photographe à Aytré)

Organiser un *concours artistique* dans le cadre du salon annuel de La Rochelle des artistes débutants (à retrouver)

Organiser un *concours des meilleurs repères de crues* à afficher sur certaines maisons auprès des jeunes étudiants des écoles de management.

Démarche

Rien ne se fera ni n'aura de sens sans l'implication des locaux.

- Confier la réalisation de certaines de ces propositions au groupe des "porteurs de mémoire" identifiés au cours de l'enquête avec l'aide des mairies et de la DDTM.

- Montrer l'engagement des autorités locales (Mairie, Conseil général, Préfecture) comme parties prenantes de cette démarche par de petites subventions pour ces projets et un *accompagnement d'une personne venue des service dans une perspective de réparation du tissu social.*

ANNEXES

Annexe I Bibliographies thématiques

Annexe 2 : Documentation événementielle

Annexe 3 : Compte Rendu de l'Atelier Mémoire

Annexe 4 : Grilles d'entretiens

Annexe 5 : Questionnaire Internet

Annexe 6 : Titres de propriété à Ayré

Annexe 7 : Avis d'alerte diffusé par la Préfecture

Annexe I

Bibliographies thématiques

1 Représentations

Barrué-Pastor, M., Barrué, M. 1998. Mémoire des catastrophes, gestion des risques et architecture paysanne en montagne. L'exemple des vallées du Haut-Lavedan dans les Pyrénées centrales françaises. In: *Revue de géographie alpine*. vol 86 N°2. pp. 25-36.

Blanc, A. 2010. La conservation des ruines traumatiques, un marqueur ambigu de l'histoire urbaine. *L'espace géographique* vol 39, 3.

Bridel, L., Dulex Putallaz, S., Herold-Revaz, A. 1998. Gestion du risque d'avalanche et action collective dans les Alpes suisses. In: *Revue de géographie alpine*, vol 86 N°2. pp. 77-90.

Cœur, D. et Lang, M. 2008. Use of documentary sources on past flood events for flood risk management and land planning. *Comptes rendus Geoscience*, Volume 340, Issues 9-10, Sept.-Oct. 2008, Pages 644-650.

Dupuy, J.-P. 2004. Pour un catastrophisme éclairé, Quand l'impossible est certain, Seuil.

Festinger L., 1962. A theory of cognitive dissonance. Standforf, Stanford University Press.

Laganier, R. 2006. Territoires, inondation et figures du risque. La prévention au prisme de l'évaluation. L'Harmattan, collection Itinéraire géographique, 257 p.

November, V., Marco, O., Pigeon, P., Schoeneic, P. 1998. Avant-propos. In: *Revue de géographie alpine*. 1998, vol 86 N°2. pp. 7-9.

2 Identité sociales et représentations du risque

Breakwell, G. (2001a). Mental models and social representations of hazards: the significance of identity processes. *Journal of Risk Research* , 4 (4), 341-351.

Breakwell, G. (2001b). Social Representations Constraints Upon Identity Processes. In: K. Deaux, & G. Philogène, *Representations of the Social* (pp. 271-84.). Oxford: Blackwell Publishers.

Lima, M. L. (1998). Os factores sociais na percepção do risco. *Psicologia* , 12, 11-28.

Lima, M. L., & Castro, P. (2005). Cultural theory meets the community: Worldviews and local issues. *Environmental Psychology* , 25 (1), 23-35.

Marková, I. (2007). Social identities and social representations: How are they related? In: *G. Maloney, & I. Walker, Social representations and identity* (pp. 215 - 236). New York: Palgrave Macmillan.

Moscovici, S. (1976). La psychanalyse, son image et son public. Paris: PUF.

Moscovici, S. (1981). On Social Representations. In: *J. Forgas, Social Cognition, Perspectives on Everyday Understanding* (pp. 181-209). London: Academic Press.

Poumadère M., Bohn Bertoldo R., Balouin Y., Idier D., Mallet C., Robin M., Ruz M.H., Oliveros C. (2010) Gouvernance des risques climatiques et vulnérabilité du littoral : méthodologie du scénario, de l'atelier de parties prenantes et des représentations sociales, *Conférence « Impact*

du changement climatique sur les risque côtiers », 15-16 nov. 2010, BRGM, Orléans, France.

Poumadère, M., Mays, C., Le Mer, S., & Blong, R. (2005) "The 2003 Heat Wave in France: Dangerous Climate Change Here and Now", *Risk Analysis*, Vol. 25, N° 6.

3 Dialectique entre l'oubli et le besoin d'ancrage de la mémoire collective dans le territoire

Colbeau-Justin L., Marchand D., Cartier S., de Vanssay B. (2004) : Gard et Hérault : les réactions, les critiques et les propositions des populations, *Préventique*, n°75, mai-juin 2004, p 27-31.

Durkheim, E. (1898). Représentations individuelles et représentations collectives. *Revue de Métaphysique et de Morale*, VI, 273-302.

Korosec-Serfaty, P. (1992a). Retour aux lieux-valeurs initiales et leur métamorphose ; IAPS, 12 th International Conference, Socio-environmental Metamorphoses, Greece.

Korosec-Serfaty, P. (1992b). Sens du présent et visibilité du passé ; à propos des transformations de la signification de la sauvegarde du patrimoine bâti. In IAPS 12 International conference ; Socio-environmental Metamorphoses II. Buildscape, Landscape, Ethnoscape, Euroscape. Greece : Marmaras, Chalkidiki.

Marchand D. (2005) : La construction de l'image d'une ville : représentation de la centralité et identité urbaine. In Robin, M. & Ratiu, E. (Eds.), *Transitions et rapports à l'espace*. Paris : L'Harmattan.

Proshansky, H.M. (1978). The City and Self-Identity. *Environment and Behavior*, Vol.10, N°2, 147-169.

Proshansky, H.M., Fabian, A.K. & Kaminoff, R. (1983). Place-identity world socialization of the self. *Journal of Environmental Psychology*, 3, 57-83.

Relph, E. (1976). *Place and placelessness*. London : Pion.

Weiss K., Colbeau-Justin L. & Marchand D. (2006) : Entre connaissance, mémoire et oublis : représentations de l'environnement et réactions face à une catastrophe naturelle. In K. Weiss & D. Marchand (Eds.), *Psychologie Sociale de l'Environnement* (p.145-156). Presses Universitaires de Rennes.

Annexe 2

Documentation Événementielle

- DVD réalisé par la Sécurité Civile : les images de la tempête Xynthia
- Garnier E. et al.: « La tempête Xynthia face à l'histoire »
- Rapport Raison : PPR de La Faute sur Mer
- Article Ledoux : Le Monde mars 2010
- Etude MRN sur le nombre de maisons construites à moins de 2m et moins de 5 m du niveau de la mer en Vendée et Charente Maritime
- Schick O. : Memo-risk Prévention 2000
- Gastou H. : Le parc Interrégional du marais poitevin 2010 Université de Nantes
- Rapports de Missions : Sénat, Assemblée Nationale
- Rapport interministériel retour d'expérience évaluation et propositions d'action
- Guide de reconstruction en zone jaune 22 Novembre 2010
- CEPRI : Le bâtiment face à l'inondation
- Rapport Pitié : Expertise complémentaire des zones de solidarité suite à la tempête Xynthia survenue dans la nuit du 27 au 28 février 2010 (15 janvier 2011)
- Ecalte Ph : « Tous coupables »
- Legué P. : La moisson des marins paysans » Thèse de doctorat EHESS 1990
- Bouyé André : Chroniques du 20^{ème} siècle à Charron « Yo ze vu dire »
- Mornet R. Le raz de marée de 1924 – mai 1997
- Paroles de Rochelais : Mémoires des Minimes et de la ville en bois N 17
- DDTM 17 /MOP /OG – Tempête Xynthia du 28 février 2010 : zones de solidarité, zones de prescriptions spécifiques, zones submergées
- Mornet R. : Un singe venu de la mer – Découvertes d'épaves sur la plage – Association concorde »

ANNEXE 3
ATELIER de TRAVAIL

à

L'E.C.O.L.E de la MER à la Rochelle

Jeudi 23 Juin 2011 à 17h

« Une Mémoire utile post Xynthia

Les objectifs de l'atelier : faire émerger des propositions concrètes et consensuelles pour conserver une mémoire de l'événement Xynthia, une mémoire construite à partir du vécu de cette tempête par la société civile, et une mémoire qui pourrait être utile pour l'avenir.

Qu'avons-nous appris ensemble qu'il est essentiel de transmettre ?

Quelles sont les thématiques qu'il faut faire circuler pour conserver cette mémoire vivante ?

Quels supports et quels lieux seraient les plus pertinents ?

Les propositions

1 - Revoir et adapter les procédures existantes dans les différents secteurs d'activité en fonction du vécu de la tempête. Il s'agit de :

- développer des compétences,*
- mieux former les responsables potentiels,*
- mettre à jour les documents*
- repenser les consignes.*

« Le passé n'est plus pertinent pour gérer l'avenir ; il est nécessaire d'inventer un « génie civil stratégique ».

2 Diffusion et clarification des connaissances liées à la tempête Xynthia : en particulier :

- *définition des cotes NGF,*
- *circulation des eaux,*
- *cartographie des laisses de crue réelles, annexée aux permis de construire.*

Cette diffusion doit s'établir à partir de relais de communication et d'échanges avec les médias locaux.

« Le patrimoine naturel est une construction de l'homme »

3 Enseigner et développer le lien entre les milieux naturels et l'homme.

- *Formalisation des savoirs et des non-dits suite à la tempête.*
- *Re-vitaliser la connaissance des marais et les cultures locales des ostréiculteurs.*
- *Intégrer les conséquences de la tempête dans les rapports et négociations avec les écologistes.*
- *Cesser d'évaluer les phénomènes terrestres sans tenir compte des phénomènes maritimes.*

« Ce qui s'est passé peut se reproduire ».

4 Faire perdurer la solidarité qui s'est créée à la suite de la tempête :

- *reconnaître le travail des associations, des sauveteurs, des bénévoles ;*
- *favoriser les rencontres et les échanges à partir d'émissions locales ;*
- *positiver pour faire émerger « le meilleur de l'homme ».*

« Considérer Xynthia comme un patrimoine ».

5 Donner une visibilité permanente à la catastrophe pour éviter concrètement son oubli.

- *Marquage de la hauteur des eaux sur des maisons,*
- *Travail avec des artistes pour inventer des repères de crues ou des monuments commémoratifs qui marquent les zones inondées.*

6 Archiver tous les documents relatifs à la tempête en un seul lieu accessible : films, photos, témoignages, documents officiels avec renvoi possible sur un dossier sur un site Internet.

7 S'appuyer sur le développement actuel du « tourisme des catastrophes » pour

- *créer des « circuits des zones inondées, des randonnées à thèmes pour faire comprendre le phénomène à partir du terrain,*
- *ou créer des expositions itinérantes*

8 Intégrer des enseignements « risques » dans les cursus scolaires à partir de travaux pratiques et d'ateliers destinés aux enfants : dossiers pédagogiques littoraux proposés aux enseignants. Promouvoir des programmes comme Mémorisk

9 Faire progresser les connaissances de l'aménagement et la construction dans les zones inondables : mise en sécurité possible des familles, sorties par les toits par exemple

10 Rédiger en partenariat avec la Sécurité Civile un quatre pages (voire un deux pages recto /verso) résumant les informations essentielles concernant les comportements en situation de crise, c'est à dire comment se brancher sur le système d'alerte des pompiers et les consignes à suivre selon les cas.

Annexe 4

Grille d'Entretien Sinistrés

Identification / paramètres individuels

Homme / femme

La position du lieu par rapport à la mer

Depuis quand habitez-vous

Locataire/ propriétaire

Position par rapport à la digue

1 Alerte et Chronologie

- Pouvez-vous raconter l'événement tel que vous l'avez vécu en précisant au maximum les heures et les dates ?

- Qu'est ce que vous faisiez le samedi 27 après midi ?

Actions et déplacements, quel jour, quelle heure, quels moyens de déplacement, quels contacts ? pourquoi passe t-on d'une action à l'autre ?

Avez-vous été prévenu ?

Si oui :

- Par un message de vigilance météo ?

- Par du bouche à oreille ?

- Autres ?

A quelle heure ?

Qu'avez-vous alors pensé ?

?

- A quel moment avez-vous considéré que ce qui se passait n'était plus normal ? (déclencheur du normal à l'anormal)

- A quel moment vous êtes vous senti personnellement en danger ?

- Avez-vous pris des mesures de protection immédiate ; lesquelles ?

-Avez-vous recherché une aide extérieure ?

- Avez-vous apporté de l'aide autour de vous ?

- Qu'est-ce qui vous a le plus aidé à lutter contre la situation ?

- Si c'était à refaire vous feriez comment ?

- Comment avez-vous vécu l'évacuation ? qu'est-ce qui vous a le plus frappé ?

- Rencontrez-vous maintenant des problèmes au niveau du voisinage ou de la commune ?

2 Modification du lien à l'espace, perception du changement - Rapport au territoire

- Aviez-vous déjà vécu un tel événement ?

- Que pouvez-vous dire aujourd'hui de votre relation à la mer ?
- Qu'avez-vous pensé du comportement de votre maison face à l'arrivée de la mer ? (points de résistance, lieux de protection, sentiment de protection...); et les maisons des autres ?
- Pourquoi avez-vous choisi de rénover plutôt que de déménager ?
- Qu'avez-vous changé ? Etait-ce une condition pour rester ?
- Qu'est-ce qu'il vous semblerait important de changer ? (Installation électrique, matériaux, enduits, meubles, batardeau) ?
- Quels freins (rencontrés ou anticipés) dans cette démarche (économique, technique, disponibilité et fiabilité des artisans, manque de temps, confiance dans les mesures techniques, le souhait d'oublier, etc.)
- Avez-vous laissé des dommages apparents pour vous souvenir ?
- Avez-vous le sentiment que votre sentiment d'être en sécurité a changé ? ? dans un endroit particulier ?
- Comment décririez-vous aujourd'hui les lieux où vous habitez ? Qu'est-ce qui a profondément changé
- où vous promenez-vous ?
- avez-vous modifié votre appréciation de l'environnement ?

3 Décision de vente de la maison

- Quelles sont les raisons qui vous avaient conduit à vous installer dans votre ancienne habitation
- Quels motifs vous ont amené à rester ou partir ? comment et quand avez-vous pris votre décision ?
- Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées ou au contraire les éléments qui ont facilité la prise de décision ?
- Qu'est-ce qui a été le plus difficile à quitter ?
- Quels sont les éléments qui ont influencé votre choix d'un nouveau lieu de vie
- Qualifier votre départ / vu par vos amis et votre famille

4 Mémoire :

- Que faut-il garder de cette expérience ?
- Peut-on considérer qu'il y a des éléments positifs liés à cet événement (en citer un au moins : *social, environnemental, économique, personnel, familial*)
- Est-ce que vous avez gardé des traces écrites ou visuelles de ces événements, lesquelles et pourquoi ?
- Quelles sont pour vous les conditions d'un redémarrage ? sur qui ou quoi comptez-vous ?
- Selon vous, comment les enfants sont-ils marqués par cette catastrophe Qu'est-ce qui est à leur transmettre? comment?
- Que faudrait-il dire à des personnes vivant en situation de danger sur un territoire ?
- A votre avis, faut-il continuer à en parler ? Pourquoi et comment ?

2

Grille d'entretiens Institutionnels

- Rôle du service
- Moment de la mobilisation du service
- Sur quelle anticipation, quel risque, quelle représentation, le service a-t-il été mobilisé ?
- Interactions entre les services ? Lesquels ?
- Difficultés d'adaptation des procédures à l'événement
- Des procédures ont-elles été modifiées, comment ? Cela vous semble-t-il pertinent ?
- Perception des actions du service par le public, les médias, ... ?
- Comment valoriser les actions engagées ?
- Comment inscrire cette expérience dans les pratiques du service ?

3

Questionnaire Internet

Près de 18 mois après la tempête Xynthia, nous vous proposons de participer à une enquête sur la perception de cet événement.

Réalisée dans le cadre des activités de recherche de l'Académie de l'Eau, ce questionnaire entend recueillir des pistes de réflexion pour une meilleure prévention à l'échelle de la société civile. Vos réponses sont attendues au plus tard pour le premier août et feront l'objet d'une restitution dès le début du mois de septembre.

D'avance, nous vous remercions de votre participation active et nous vous adressons nos cordiales salutations.

		Oui	Non
1)	La tempête Xynthia a-t-elle provoqué un changement dans votre vie personnelle ou professionnelle ?		
2)	Pour quelles raisons ?		
a.	- j'ai été victime direct/indirect de la tempête		
b.	- des proches ou des amis ont été victimes		
c.	- je connais cette région		
d.	- parce que je crois qu'un tel événement pourrait m'impacter		
e.	- Autres		
3)	La tempête Xynthia est-elle pour vous un événement marquant :		
a.	- Pour votre activité professionnelle		
b.	- Pour vos choix de vie personnelle (vacances, installation à long terme dans une région)		

	c.	- Pour l'histoire des catastrophes dans votre région ?		
	d.	- Pour l'histoire des catastrophes en France ?		
	e.	- Autres		
4)		La tempête Xynthia évoque pour vous : (deux réponses au maximum)		
	a.	- Une catastrophe naturelle comme beaucoup d'autres ?		
	b.	- Un événement traumatisant ?		
	c.	- Un tournant dans les politiques de prévention ?		
	d.	- Une manifestation du changement climatique ?		
	e.	- Autres		
5)		Selon vous, que faudrait-il faire en priorité pour que la tempête Xynthia reste bien présente dans la mémoire collective ?		
	a.	- Commémoration de la date de l'événement		
	b.	- Signalisation des impacts de la tempête (repères de crues, maison détruite,...)		
	c.	- Enseignement auprès des jeunes enfants		
	d.	- Communication continue auprès des populations		
	e.	- Exposition itinérante		
	f.	- Monument		
	g.	- Autres		
6)		Quels sont les propos ou les moments qui ravivent pour vous le souvenir de cette tempête ?		
	a.	- Voir d'autres catastrophes à la TV (Japon, Var, ...)		
	b.	- Réveil fréquent à l'heure où la tempête s'est abattue		
	c.	- Les demandes de mise en vigilance des annonces des prévisions météo		
	d.	- Le bruit de l'eau la nuit		
	e.	- Certaines odeurs		
	f.	- Autres		
7)		Seriez-vous prêt à investir du temps personnel pour participer à la prévention d'événements comme la tempête Xynthia ?		
8)		Avez-vous vécu vous même la catastrophe ?		
9)		Avez vous une résidence secondaire dans les zones touchées ?		
10)		Avez vous des attaches en Charente Maritime ?		
11)		Pour vous, Xynthia est l'occasion de : (deux réponses maximum)		
	a.	- Mener des réflexions sur les procédures de gestion de crise		
	b.	- Repenser les procédures d'alerte		
	c.	- Impliquer davantage les citoyens dans leur propre protection		
	d.	- Redonner de l'importance aux anciennes techniques de gestion des eaux		
	e.	- Développer la sensibilisation des citoyens aux risques naturels		
	f.	- Autres		

Annexe 4

Communiqué de la Préfecture

COPIE

Remise au Domaine

des terrains formant l'ancienne ballastière d'Aytré
et situés à droite et à gauche de la ligne de Nantes
P.O. à Maillebourg, entre les N^{os} 182 + 610 et 184 + 84
sur la commune d'Aytré.

Lean mil huit cent quatre vingt treize et le deux août
neuf **Jacquet**, sous-Inspecteur des Domaines, à Paris,
agissant en conformité des ordres de M. le Directeur des Domaines
du département de la Charente-Inférieure, reconnait et approuve
l'exécution d'une Déclaration de M. le Ministre des Travaux Publics
en date du 27 mai 1893, et d'un arrêté de M. le Préfet de la
Charente-Inférieure en date du 11 juillet dernier.

Girard, l'ingénieur Principal des Ponts et Chaussées, a été
au service au Contrôle des Chemins de fer de l'Etat et chargé
à cet effet par M. l'ingénieur en Chef de ce service, a
remis aujourd'hui au domaine, en présence de M.
Michaud, représentant l'Administration des Chemins
de fer de l'Etat, les terrains formant l'ancienne ballastière
d'Aytré et situés sur le territoire de la commune d'Aytré
à droite et à gauche de la ligne de Nantes P.O. à Maillebourg
entre les N^{os} 182 + 610 et 184 + 84.

Ces terrains sont aujourd'hui sans emploi.

Ils comprennent une superficie totale de 32 hectares
9 ares 16 centiares.

Ils font partie des parcelles n^o 23^e section C. du
plan cadastral de la commune d'Aytré, future
au lieu dit les Sables, et figurent sous le n^o 59 du
plan du chemin de fer. Ils confrontent à l'ouest
à l'Océan Atlantique et aux propriétés du syndicat des
marais Doux, au sud aux terres du canal du pont

et la Pierre, au nord au chemin rural n° 8 au lieu dit
à la Chappe et à l'est au chemin de la mare à Sugaut.

L'acquisition en a été faite, en dehors de toute expro-
-priation, par la Compagnie du Chemin de fer des Côtes
de la Manche (famille Reignette, veuve et fils Callet, demeurant
à La Rochelle, suivant acte passé devant M^r Coudan,
notaire à La Rochelle, le 30 mai 1872, sous réserve au profit
de la république d'un droit de passage réglementé en l'art.

La valeur de l'immeuble dont il est fait remise est de
1000 fr. environ.

Tout déclarant en conséquence prendre possession au
nom de l'Administration des Domaines de l'immeuble sus-
-désigné tel qu'il se trouvait et comporte et tel qu'il est
figuré par une limite rose sur le plan dressé par M^r M.
L. Ingénieur - Le 3 janvier et 3 mars 1872, lequel
se trouvera ci-joint.

En foi de quoi nous avons rédigé en triple expédition
le présent procès-verbal, qui a été signé par
M. Giraud, par M. Michaud et par nous.

Fait à Aytre les jours, mois et an que dessus

Le Chef de Bureau Principal
des Ponts et Chaussées,

M. Giraud

Le représentant des chemins
de fer de l'Etat

M. Michaud

Le Sous-Inspecteur
des Domaines.

D. Jacquard

.Annexe 6

Les titres de propriété à Aytré

Le 2 Mai 1947

Département DE LA CHARENTE-MARITIME
 Arrondissement DE LA ROCHELLE
 Commune d'Aytré
 TÉLÉPHONE 16

Le Maire de la Commune d'Aytré

à M _____

Objet: _____

Le Maire de la Commune d'AYTRÉ, soussigné, après avoir pris connaissance de l'interdiction de construire stipulée dans la vente d'un terrain au rief des Sables, N° 23 section C, par Mr Gaillard à Mr Montardy, faite par acte de Mr Breton notaire à Rochefort le 11 Octobre 1932, déclare relever Mr Montardy de cette interdiction et confirmer purement et simplement l'autorisation accordée en 1940 à Mr Montardy lors de la construction de la maison édifée par lui à cette époque sur partie du terrain dont il s'agit lequel est aujourd'hui intégré dans lotissement régulier.

Le Maire,
J. Guillet



Commune d. Aytré

N° de l'ordre: 28

RÉCÉPISSÉ À REMETTRE AU DÉCLARANT.

DECLARATION du 23 juillet 1946.

M. Montardy Jean
 exerçant la profession de chauffot retraité
 demeurant à Caldou La Rochelle, 9, rue Fauriol
 déclare avoir fait entreprendre, le 23 juillet 1946,
 sur la parcelle _____ désignée _____ comme suit à la matrice cadastrale :

SECTION	NUMERO ou plan.	LIEU-DIT OU RUE ET N°.
C	23	Rief des Sables

des travaux de (1) Construction de maison d'habitation, comprenant un rez de chaussée de deux pièces avec une petite serviette



(1) Indiquez l'objet des travaux, en précisant la nature et l'extension des bâtiments.

1988

convenu ce qui suit:_____

_____ INTERDICTION DE CONSTRUIRE _____

_____ Le terrain présentement vendu devra toujours être en nature de jardin, et les acquéreurs ne pourront édifier aucune construction à usage d'habitation ou de commerce à peine de résiliation immédiate et de plein droit des présentes et de tous dommages intérêts s'il y a lieu, et sans préjudice du droit qu'auraient la vendeuse ou ses représentants de faire cesser cette contravention. _____

_____ DROIT DE PASSAGE ET ENTRETIEN _____
_____ DU CHEMIN DE LA SABLIERE _____

_____ Les acquéreurs seront tenus d'entretenir le chemin de la Sablière bordant le terrain présentement vendu, et ils auront droit par contre de passage à tous usages sur ce chemin qui devra être laissé libre à la circulation. _____

_____ CREATION DE RUES ET DE TROTTOIRS _____

_____ En cas d'établissement de rues et de trottoirs en bordure du terrain vendu, les frais nécessités à ce sujet se-